

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Championnat professionnel de basketball
Constitution des «Switzerland Alpines»
(PAGE 14)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Alors que le marché des devises est fiévreux Des rumeurs sur une dévaluation du franc suisse

LES IDÉES ET LES FAITS Culture française

Poursuivons notre revue... des revues que nous avons commencée par l'étude « France latine » (FAN 30 XI 74) et des « Etudes sociales » de l'Ecole de Le Play (FAN 6 XII 74), et qui révèlent tout un courant anticongrès de la pensée française. Nous voici dès lors confrontés au message de la francophonie, non celui qui se traduit par les auteurs et les ouvrages officiellement et commercialisés par les éditions en vogue de Paris, mais par l'affirmation d'écrivains qui estiment avoir quelque chose à dire, et qui le font souvent avec talent, comme aimait à le rappeler notre maître Alfred Lombard, dans le parler français des provinces ou des territoires d'Outre-Mer, que ce soit avec leur accent propre ou dans l'universalité de la langue. Plonger dans ces racines particulières, c'est contribuer à l'enrichissement du patrimoine commun qui dépasse de beaucoup les frontières politiques de l'hexagone qu'on appelle autrefois la « grande nation ».

« Culture française », justement nommée, est éditée par l'Association des écrivains de langue française (Mer et Outre-Mer) au 96, boulevard Raspail (Paris) et l'association qui la soutient a été couronnée par l'Académie française. C'est un honneur pour la Suisse romande, et en particulier pour la terre jurassienne, que ce soit un enfant de Porrentruy, M. Auguste Viatte, correspondant de l'Institut, et qui s'est fait un nom non seulement comme écrivain et critique littéraire, mais encore comme professeur d'université au Canada, puis à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, qui en assume encore, après nombre d'années, la présidence du comité directeur, en fait la rédaction en chef.

Dans le dernier numéro qui nous est parvenu, nous lisons un hommage fortement pensé de M. Henri Queffelec, auteur lui aussi de tant de romans dans la ligne traditionnelle française, rendu au défunt président Pompidou. Nulle trace de jugement politique qui aurait pu conduire à des réserves. Mais ces justes propos relatifs à l'humanisme devenu trop rare (depuis Edouard Herriot et Léon Daudet, ces deux antagonistes) dans la faune du parlement français : « Ayant rompu avec l'université, s'il (Georges Pompidou) a tant aimé la langue française, ce n'était pas comme un produit de luxe, une valeur décadente pleine de charme pour des esthètes. S'il a patiemment travaillé pour la francophonie, ce ne fut jamais pour défendre à des fins hégémonistes une astuce de vocabulaire, une construction diplomatique. Il voyait dans la langue française, dans la francophonie, des appuis extrêmement sûrs pour le développement joyeux de la culture universelle ».

Viennent ensuite un portrait vivant de notre compatriote Jean Piaget, de réputation mondiale, à l'enseignement du Livre d'or de la culture française, encore que celui-ci soit spécialisé dans la psychologie de l'enfance ; puis une étude sur les tendances de la littérature québécoise contemporaine qui, se détachant quelque peu du tronc français, est à la recherche de son originalité ; enfin un essai sur les débuts de l'influence française en Bulgarie, datant de la première moitié du XIXe siècle et qui se prolonge même sous le régime actuel. Dans une livraison précédente, nous avions eu droit à un vaste panorama de la littérature vietnamienne de langue française. Rien de ce qui est francophone, donc rien de ce qui est humain, n'est étranger à M. Auguste Viatte.

René Braichet

De notre chroniqueur financier :

Le marché des devises est devenu fiévreux hier sur nos places suisses et déjà certaines rumeurs circulent au sujet d'une dévaluation du franc durant le prochain week-end. Le Conseil fédéral est préoccupé par la vague de hausse de notre monnaie en regard des principales devises et des conséquences qui en découlent pour les secteurs privé et public de notre économie. Depuis le début de la séance d'hier, le marché des devises a subi un brusque revirement qui alimente cette supposition. C'est ainsi que le Deutsche Mark et le florin viennent de remonter après avoir touché leur plancher absolu et que le dollar se redresse au-dessus de sa position minimale. De son côté, l'or s'échange à la hausse, à Zurich. Ainsi, notre franc a subitement abandonné sa position de vedette des devises.

Comme il ne semble pas que le Conseil fédéral soit disposé à bloquer prix et salaires, certains commentateurs envisagent une dévaluation assortie de la réintroduction de mesures empêchant les étrangers d'acquiescer des titres suisses telles que nous les avons connues de juin 1973 à février 1974. Une telle politique monétaire serait la bienvenue pour notre tourisme et pour nos exportations, deux secteurs vitaux de notre économie que la cherté de notre franc pénalise durement, alors que la construction est déjà plongée dans une récession profonde.

OUTRE-RHIN

Eric DU BOIS

Le conseil central de la Bundesbank a décidé, au cours de sa réunion bimensuelle à Francfort, d'épauler la politique de relance de la conjoncture en abaissant d'un demi-point les taux de l'escompte et des avances sur titre. Les nouveaux taux seront, à dater du 20 décembre, de 6 et de 8 %, a annoncé au cours d'une conférence de presse M. Klasen, président de la banque centrale de R.F.A.

C'est la deuxième fois en un peu plus d'un mois, que le Conseil se résout à une telle mesure. Le 26 octobre dernier, il avait déjà abaissé ces taux dans les mêmes proportions.

Le dispositif de relance de la conjoncture est maintenant complet puisque, jeudi matin, le Bundestag et le Bundesrat ont approuvé le plan de relance conjoncturel du gouvernement, qui prévoit l'injection de 1,730 milliard de DM et des primes d'investissement de 7,5 %.

L'acquisition du nouvel avion de combat est encore retardée

De notre correspondant à Berne : Le département militaire fédéral annonce qu'il n'est pas en mesure de faire les propositions attendues sur le choix d'un avion de combat avant la fin de cette année comme il avait été promis.

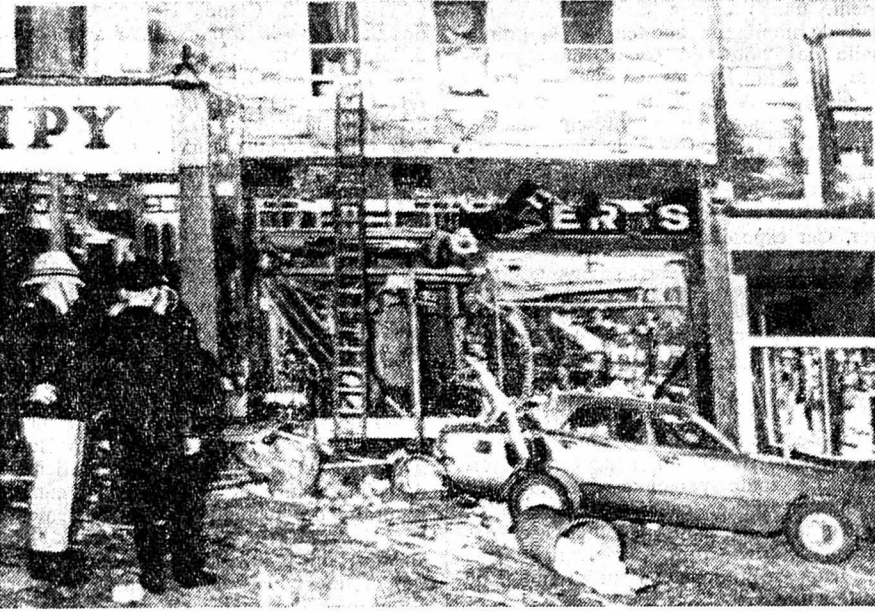
Comme explication, on déclare officiellement que les documents nécessaires n'ont pu être préparés à temps au sujet du « Tiger 2 » sur lequel l'évaluation s'était faite à la suite de la décision du Conseil fédéral du 23 janvier de cette année.

Une année presque n'aura donc pas suffi tout à fait pour tester complètement l'appareil, selon nos propres exigences et méthodes. On

peut tout de même s'étonner de telles lenteurs, si elles ne procèdent vraiment que de raisons techniques.

Il nous paraît plutôt que des hésitations président à l'élaboration d'un rapport susceptible de surmonter les handicaps indéniables d'un choix boiteux.

Les troupes d'aviation brûlent de posséder des avions tout neufs. Mais, leurs exigences sont tombées dans un trou d'air puisque du « Milan » ou du « Corsair », refusés tous deux en 1972, on a passé à un « modeste » appareil incapable de remplacer les modernes intercepteurs supersoniques ou avions d'attaque au sol, convoités auparavant.



Pour le « dimanche sanglant »

LONDRES (Reuter). — Le gouvernement britannique versera 40.000 livres de compensation aux familles des treize hommes tués par l'armée pendant les émeutes du « dimanche sanglant » à Londonderry en Irlande du Nord le 30 janvier 1973.

Annouçant le dédommagement le ministère de la défense accepte les conclusions de l'enquête officielle : les treize

victimes ne portaient ni bombes ni arme à feu au moment où elles ont été tuées.

Le « dimanche sanglant » est devenu un cheval de bataille de l'armée républicaine irlandaise dans sa campagne pour le retrait des forces britanniques de la province et son rattachement à la République d'Irlande.

Téléphoto AP : Mais, ici, comme à Bristol, l'IRA frappe toujours.

A bord d'un planeur

AIX-EN-PROVENCE (Reuter). — Le lieutenant colonel Villemot a réussi une spectaculaire première en ralliant la Corse en planeur à partir du midi de la France.

Le colonel, aux commandes d'un appareil de type « Nimbus deux », a décollé de l'aérodrome de Vinon, dans le Var. Il a pris de l'altitude au-dessus du massif du Lubéron, atteignant 6000 m-

tres. De là, il mettait le cap sur Fayence, dans le Var, où il gagnait encore 2100 mètres. La météo étant bonne, il décida alors de mettre le cap sur l'île de beauté et atterrit moins de deux heures plus tard à la base aérienne de Solenzara. Il avait volé au total quatre heures et demie et couvert 400 kilomètres depuis Vinon.

La traversée de la Méditerranée proprement dite avait duré 75 minutes.

Les belles américaines

WASHINGTON (AP) — Le Sénat a adopté mercredi un projet de loi fixant à 55 miles (88 kilomètres) heure la vitesse limite pour tous les véhicules sur toutes les voies principales aux Etats-Unis.

Le cœur à cœur de Nice

NICE (AP). — Dans le palace de Nice, où ils sont hébergés, Vania, la jeune Bulgare de Sofia et son fiancé l'étudiant chilien Mario, se remettent des fatigues et des émotions de l'aventureux voyage qui les conduisit de Sofia sur la Côte-d'Azur.

Leur histoire d'amour a ému de nombreuses personnes qui leur ont fait parvenir des colis et des dons en espèces.

Les jeunes gens toujours en quête d'un emploi, vont maintenant devoir accomplir les formalités administratives qui leur permettront de régulariser leur situation sur le territoire français.

« Nous avions le projet d'aller jusqu'à Paris, déclare Mario, mais les circon-

tances ayant voulu que nous soyons découverts à Menton, nous allons essayer de rester sur la Côte-d'Azur où nous avons été si bien accueillis. »

Le jeune homme attend un appel téléphonique que sa mère doit lui adresser de Santiago-du-Chili, ainsi qu'elle l'a fait savoir à l'ambassade de France. « Pas de problème de ce côté-là dit-il, je sais que ma mère nous est favorable. »

Par contre, il est plus soucieux pour sa compagne : « Il faut qu'on lui accorde l'asile politique en France, dit-il, sinon son père qui est major dans l'armée bulgare et très influent pourrait peut-être demander et obtenir l'extradition. »

(Téléphoto AP)



Ainsi va le bâtiment

Est-il possible, en période d'incertitude, voire d'inquiétude quant à la situation dans les six mois ou dans l'année à venir, de porter un jugement, sans être aussitôt taxé de partialité ? Entre un certain pessimisme de commande et l'optimisme béat, où donc se situe le pronostic juste, de nature à inciter au sang-froid et à une action constructive ?

Le bâtiment constituant un baromètre dont les fluctuations se répercutent intensément sur le climat général de l'économie, quelle est actuellement l'ambiance dans ce secteur vital, le Conseil fédéral ayant décidé d'abroger pour le 1er janvier prochain l'arrêté sur les restrictions dans la construction ?

Voici comment, dans ce contexte, une entreprise de Suisse romande occupant sept cents personnes regarde l'avenir. « Nous ne nous attendons pas à de grands changements, dit-on. Les entreprises de notre branche souffrent essentiellement des restrictions en matière de crédit. L'effet psychologique (de l'abrogation) en revanche est important. Notre carnet de commandes est rempli jusqu'en 1975. Cela nous donne une latitude assez confortable. Cependant, les réserves sont calculées pour un personnel réduit de douze pour cent (saisonniers en 1975 : moins vingt pour cent par rapport à 1974). Les besoins de locaux d'habitation sont en baisse. Les constructions industrielles également, mais dans une mesure moindre. Seules les constructions de l'Etat se maintiennent à un rythme que nous pourrions qualifier de normal. »

Quel est le climat en Suisse alémanique ? « Politiquement, c'est une très bonne nouvelle (la décision relative à l'abrogation de l'arrêté fédéral), déclare une entreprise de construction employant 5700 personnes. Il est heureux que le Conseil fédéral ait enfin compris que la situation devenait intenable. Mais, dans la pratique, cette décision n'aura qu'une influence minime sur la marche de nos affaires. Nous comptons quand même sur un recul de la construction, de l'ordre de vingt à vingt-cinq pour cent en 1975. Le manque de crédit et une certaine saturation du marché du logement en seront les principaux responsables. »

Extraits d'une longue série de sondages que vient d'opérer le bulletin spécialisé « Informations privées », ces deux avis reflètent aussi objectivement que possible le sentiment général dans cette branche essentielle, le bâtiment.

R.A.

SUGGESTIONS pour vos cadeaux
Livrets "JEUNESSE"
OR
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
NEUCHÂTEL : ☎ 25 62 01
Fbg Hôpital 8, face au port
BOUDRY : ☎ 42 24 77



Kissinger et Gromyko Amis ? Pas toujours (Téléphoto AP)

BARMAID

pour le bar au premier, au café du Théâtre, Neuchâtel. Tél. 25 29 77. Entrée immédiate. Service agréable.

Discount BERTHOUD

aujourd'hui ouvert jusqu'à 22 heures.

N'oubliez pas

qu'il est encore temps de participer à « L'Action loyer » ou « Budget des autres » du Centre social protestant et de Caritas. Son but : alléger le budget de fin d'année de ceux auxquels un revenu très bas impose sans cesse des sacrifices. Centre social protestant Neuchâtel c.c.p. 20-7413. La Chaix-de-Fonds c.c.p. 23-2583. Caritas, Neuchâtel, c.c.p. 20-5637.

Grande Salle de Colombier

Ce soir, à 20 h 15, concert de l'Orchestre folklorique roumain.

Benone Damian

Entrée : Fr. 10.— et Fr. 8.—. Billets à l'entrée. Réservation : tél. 41 24 79.

Rectificatif S. BOURQUIN

médecin dentiste sera absent du 1er au 9 janvier.

BAR DANCING LE DAUPHIN

Serrières POUR SYLVESTRE ET NOUVEL-AN réservez vos places Tél. 25 12 83.

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Tél. 25 26 65 Hôpital 15
Tél. 25 26 05 Neuchâtel

AUJOURD'HUI
grand arrive de
DINDES - CANARDS -
PINTADES - POULARDES
fraîches.

ROHRER

Annonces transmises par téléphone

Fautes d'impression

Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients. Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- * jusqu'à fin mars 1975 pour Fr. 26.—
- * jusqu'à fin juin 1975 pour Fr. 50.—
- * jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 96.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les plus beaux balcons de Bevaix

Lors de l'assemblée générale de la société de développement de Bevaix, des commissions avaient été nommées dans le but de développer son activité. Une commission culturelle a été chargée d'établir un programme qui prévoit pour 1974-75 l'organisation de deux conférences, un concert et une exposition rétrospective villageoise. Dernièrement, une première conférence réunissant de nombreux auditeurs à la grande salle de l'hôtel du Cygne pour entendre M. Jean-Jacques Clottu, instituteur à Gorgier. Avec de nombreuses diapositives, le conférencier présentait la nature « du lac au Creux-du-Van », la vie de la flore et de la faune d'une belle région trop souvent méconnue. Il faut s'y arrêter et prendre le temps d'observer. Cet exposé fut un véritable appren-

tissage de l'observation, de l'étude de la vie et des mœurs des animaux du pays ainsi qu'un bel avertissement pour la protection de la nature. Au cours de cette même soirée, il fut procédé à la distribution des prix du concours 1974 des balcons fleuris dont voici le palmarès : ● **Balcons fleuris** : 1. Linus Egger (challenge) ; 2. Claude Henry ; 3. Claude Balmer ; 4. Mme Ali Fornachon ; 5. Léon Gobet. ● **Terrasses** : 1. Mme Louise Cosandier (challenge) ; 2. Vincenzo Carminati ; 3. René Matthey ; 4. Henri Betschen. ● **Prix spéciaux** : MM. Gilbert Gysel et Gilbert Jaquetmet.

LE LANDERON

A la commission scolaire

(c) La commission scolaire a siégé sous la présidence de M. Charles Girard. Il a été procédé à la nomination à titre définitif au poste d'instituteur de M. J.-F. Pellaton. On a parlé aussi du camp de ski qui, cette année, aura lieu, pour les classes de 4me et 5me, à Haute-Nendaz. On souhaite une participation importante des élèves à ce camp. L'horaire des récréations sera légèrement modifié, à titre d'essai, à partir de janvier : on réduira la première récréation à une pause de cinq minutes pour allonger la seconde. On a également abordé le problème du matériel de gymnastique : on s'est engagé à ce que les enseignants puissent jouir de tout le matériel nécessaire (ballons, cerceaux, sautoirs, etc.) dans le courant du mois de janvier.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 13 décembre. Vouillamoz, Nathalie, fille de Jean-Baptiste, serrurier, Dombresson, et de Marlène, née Lenz. 14. Ferraro, Sandra, fille de Mario-Graziano, mécanicien, Marin, et de Giovanna, née Morelli ; Raemy, Caroline, fille de Daniel-Gustave, professeur, Bôle, et de Jeanne-Marie, née Strohheker ; Vaucher, Tania-Michèle, fille de Michel-Albert, facteur, Neuchâtel, et de Madeleine-Odetta, née Bonjour. 15. Astuto, Natacha, fille de Salvatore, mécanicien, Fleurier, et de Maria del Amparo, née Cuervo ; Cuesta, Oscar, fils d'Antonio, ouvrier de fabrication, Marin, et d'Aurora, née Sanchez. **NAISSANCES.** — 15 décembre. Di Saverio, Sandro, fils de Valentino, mécanicien, Cornaux, et de Rosina, née Micioni ; 16. Fernandez, Damian, fils de Manuel, ouvrier de fabrication, Neuchâtel, et de Maria-Clara, née Anca ; Kälin, René, fils de Peter, employé technique, Cressier, et d'Ursula, née Näf ; Dominelli, Séverine-Estelle, fille de Charles-Robert, facteur, Saint-Blaise, et de Rosa, née Grassi.

NAISSANCES. — 17 décembre. Hochstein, Caroline-Erika, fille de Friedrich-Karl, éditeur, Heidelberg et d'Erika-Thea-Lise, née Kleinlogel ; 18. Henchoz, Vanessa, fille de Pierre-Samuel, carrelleur, Colombier, et de Margrit, née Engler. **PUBLICATION DE MARIAGE.** — 16 décembre, von Allmen, Eric-André, manœuvre, Neuchâtel, et Spielmann, Irène-Berthe, Hoffen (France). **MARIAGE CÉLÈBRE.** — 19 décembre. Kamgang, Moïse, étudiant en physique, et Zeller, Bettina-Maria, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 15 décembre, Renaud, Jean-Louis, né en 1913, ouvrier, Corcelles, époux de Madeleine-Adèle, née Colin ; 16. Tschudin, Johann-Jakob, né en 1898, ancien technicien, Neuchâtel, époux de Lydie-Mathilde, née Lutz.

DÉCÈS. — 10 décembre. Lüthy, Georges-Albert, né en 1889, retraité, Neuchâtel, veuf d'Irène-Elisa, née Rognon. 13. Losey, Emile-Louis, né en 1893, ancien secrétaire, Neuchâtel, époux de Maria-Lydia, née Faist. 14. Schneider, Berthold-Henri, né en 1894, commerçant, Neuchâtel, époux de Jeanne-Hélène, née Kirchofer.

DÉCÈS. — 15 décembre. Reuge, Gilbert-Edouard, né en 1935, dessinateur-architecte, Peseux, époux d'Adelade, née Turci. 16. André née Wasem, Rosa, née en 1909, ménagère, Marin, épouse d'André, Willy.

DÉCÈS. — 17 décembre. Perret, Jeanne-Alice, née en 1896, ménagère, Neuchâtel, divorcée.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

FAN

AVIS A NOS LECTEURS ET CLIENTS DE PUBLICITÉ

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL - L'EXPRESS ne paraîtra pas le 25 décembre, jour de Noël et le 26 décembre.

Nos bureaux demeureront fermés le 25 décembre, ils seront par contre ouverts le 26 décembre.

Les annonces pour le numéro du vendredi 27 décembre, devront nous parvenir jusqu'au lundi 23 décembre, à 15 heures.

Pour le numéro du 27 décembre, les avis mortuaires, avis de naissance et avis tardifs pourront être glissés dans notre boîte aux lettres le jeudi 26 décembre jusqu'à 22 heures ou en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (25 65 01) le jeudi dès 20 heures.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel - L'Express

Au Musée d'art et d'histoire

De Théodore Strawinsky à Philippe Robert

Que dire de la grande exposition d'histoire du Musée d'art et d'histoire, qui nous invite à aller de salle en salle, au cours d'une agréable promenade ? Bien sûr, il n'est pas question ici de nous prononcer sur les trésors bien connus de notre Musée. Nous nous bornerons donc à quelques réflexions sur ce que nous y trouvons de nouveau ou de temporaire, soit dans les œuvres même, soit dans la présentation.

C'est d'abord la grande exposition Théodore Strawinsky, dont l'abondance et la qualité ont de quoi nous séduire. Toutefois, un piège ici nous guette. Théodore étant le fils d'Igor Strawinsky, il est difficile en examinant les œuvres du fils de ne pas songer au père. Or une différence immédiatement s'impose. Là où Igor se montre hardiment révolutionnaire, créant dans un climat d'allégresse agressive et de violence colorée, Théodore s'abandonne à une inspiration plus calme, plus douce, plus étale, qui conser-

ve en apparence le goût des audaces paternelles mais pour les inscrire dans un climat de fête épicurienne et gracieuse. Ce sont les mêmes contrastes de rythmes et de couleurs, heurtés et entrechoqués, mais qui aboutissent cette fois à des effets plus sages et plus sereins, inscrivant cet art et ses visées dans une sphère de beauté toujours ardente mais plus modeste.

Du « Nuage noir de Paestum » et de « La vallée des temples à Agrigente » jusqu'à la délicieuse « Campagne genevoise » où le bonheur se tapit dans une villa silencieuse et ombragée, c'est toujours le même besoin de tranquille harmonie qui enfante gaiement ses propres rythmes. Toutefois, l'impression de parcourir un beau jardin agréablement fleuri se modifie quand on contemple les diapositives, car l'artiste se double là d'un mystique. C'est, dans le vitrail, la magie verticale de figures multicolores, et dans l'esthétique des églises romanes, de belles figures simplifiées, qui s'inclinent humbles et graves. Ainsi, au peintre de la nature ivre de soleil, de couleurs et de gaieté, s'oppose la piété de l'artiste qui unit en un seul acte le besoin de créer et d'adorer.

Il y aurait beaucoup à dire de la ravissante exposition du Musée d'histoire, mais ne serait-ce pas en quelque sorte la déflorer ? Ces cruches, ces plats, ces soupières, ces pots, ces vases, ces barattes, ces théières, ces sucriers, ces tasses et ces fontaines, avec leurs savoureuses inscriptions, forment un ensemble si riche, si plaisant, si pittoresque, que cela exige d'être vu. A cela s'ajoute la présentation, avec ses effets de clair-obscur qui font ressortir admirablement chaque pièce. Un art rustique, qui nous vient de Langnau, de Heimberg, de Baeriswil et du Simmenthal, qui respire la vieille bonne humeur d'autrefois, l'odeur des vieilles fermes, la santé morale des paysans dont il est le reflet modeste et épanoui, humaniste et enjoué.

Au premier étage, nous retrouvons les collections du Musée d'art. La sensation, c'est la grande salle où se pressent les peintres neuchâtelois du XIXe. Jamais nous n'avons tant admiré les lumineux

et si poétiques paysages de Charles-Edouard Du Bois, ni ceux de Paul Robert, William Roethlisberger, Edmond de Pury et Albert de Meuron. Pourquoi ? Parce qu'un éclairage adapté à chaque tableau en particulier les met les uns et les autres admirablement en valeur. Aussi, après cela, aurons-nous, hélas ! quelque peine à apprécier vraiment, sous une lumière terne et crue, les Léopold Robert, les Anker, les Maximilien de Meuron et les Girardet, qui sont pourtant les plus conscients, les plus raffinés, les plus épris de perfection parmi tous nos peintres.

Deux grandes salles nous permettent d'admirer les artistes du XXe, figuratifs et abstraits. Là également, un éclairage adéquat s'imposerait pour mettre chaque œuvre en valeur. Et puis, c'est encore une grande salle, où, à côté de Cuno Amiet et de Théophile Robert, surgit une œuvre en plusieurs volets de Philippe Robert, étonnante et quasi inconnue, « La passion ». Devant cette suite religieuse, où le Christ comme les saintes femmes élèvent vers le ciel des yeux langoureux et avides, mystiques et éplorés, on crierait au pire mauvais goût si la probité superbe d'un tel art ne nous contraignait à l'admiration. « La passion » de Philippe Robert se situe par delà la réussite ou l'échec. C'est une œuvre très stylisée, grandiose et irréaliste, qui est en somme assez proche, malgré les apparences, des tendances esthétiques actuelles, et qui en définitive impose le plus grand respect, même si à certains elle devait inspirer une sorte d'horreur sacrée.

P.-L. BOREL

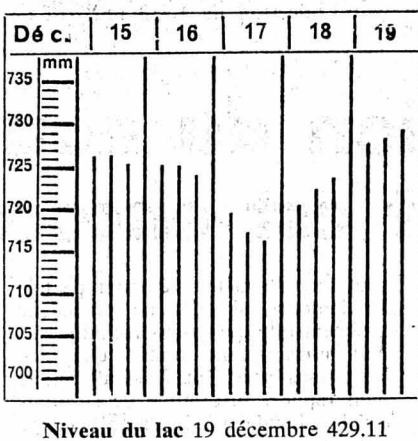
NOUVELLES FINANCIÈRES

Hasler : en 1975 pas de licenciements, mais pas d'engagements

La Société Hasler S.A. de Berne, indique dans une lettre envoyée à ses actionnaires qu'elle ne procédera pas à des licenciements en 1975. Pourtant, en raison de la situation économique, elle renoncera à engager du personnel nouveau et à remplacer les démissionnaires. En se fondant sur les réserves de travail, la société estime pouvoir augmenter légèrement son chiffre d'affaires en 1975. Le groupe de télégraphie et téléphonie Hasler occupe quelque 7800 personnes. Il comprend en Suisse les filiales, participations et succursales suivantes : Hasler S.A., Berne (société mère) Autelca, Gumligen, Mapex S.A., Berne, Hasler installations S.A., Berne, Hasler caisses enregistreuse S.A., Berne, Hasler-Signal S.A., Berne, Indim S.A., Berne, Favag S.A., Neuchâtel et Sifag S.A., Neuchâtel. Elles en possèdent d'autres au Pays-Bas, en Italie, en République fédérale d'Allemagne, au Brésil, en Argentine, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Afrique du Sud et en Australie.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel : 19 décembre 1974. Température : Moyenne : 4,2 ; min. : 2,1 ; max. : 6,2. Baromètre : Moyenne : 727,0. Eau tombée : 0,7 mm. Vent dominant : Direction : ouest, sud-ouest. Force : faible à modéré jusqu'à 15 heures. Etat du ciel : couvert à très nuageux, pluie pendant la nuit.



Prévisions météorologiques. — Ouest de la Suisse et Valais : le temps sera en partie ensoleillé avec des formations nuageuses parfois importantes la nuit et le matin. La température en plaine sera comprise l'après-midi entre 4 et 9 degrés. En montagne, le vent sera modéré du nord-ouest et l'isotherme de zéro degré s'élèvera vers 1500 à 2000 mètres l'après-midi.

Suisse alémanique et Grisons : faibles précipitations puis stratus en plaine et progressivement ensoleillé en montagne.

Sud des Alpes et Engadine : beau temps.

Temps probable pour le week-end : en général ensoleillé. Formations temporaires de stratus en plaine, soleil vers 1000 mètres. Doux en montagne.

A l'Association des parents d'élèves du gymnase

A la suite d'une récente réunion de l'Association des parents d'élèves du gymnase, il a été fait mention d'une suppression de l'examen oral d'histoire. Cette suppression a été demandée pour les sections littéraires et pédagogique et non scientifique. D'autre part, l'APAG demandait la mise à disposition du gymnase, des salles de gymnastique, libérées le samedi matin. Ayant assisté à l'assemblée générale de la Fédération des parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin, la présidente de l'APAG a relevé l'analogie des problèmes, notamment, en ce qui concerne, suivant les villes et les cantons, les rapports difficiles et superficiels qui s'établissent entre les associations, les professeurs, les directions et les autorités. Enfin, si Mme Berthoud a donné sa démission, Mmes Dessing et Horisberger ont demandé à être secondées dans leur tâche de membres du comité. A cet effet, trois nouveaux membres ont été élus, soit Mmes Piergiovanni et de Coulon et M. Muller.

COMMUNIQUÉ

26me MIPEL à Milan
Le 26me MIPEL se tiendra à Milan du 10 au 14 janvier 1975 dans l'enceinte de la Foire internationale, et présentera un tableau complet des meilleures créations réalisées par les maroquiniers italiens. Vu la participation considérable d'exposants (285 producteurs spécialisés), on prévoit que le nombre des acheteurs professionnels confirmera l'affluence chaque fois accrue à toutes les éditions précédentes.

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame Pauline STRUB-VUILLE
tient à dire, de tout cœur combien les témoignages d'affection et de sympathie reçus lui ont été bienfaisants en ces jours d'épreuve. Elle exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa profonde reconnaissance. Fontainemelon, décembre 1974.

La famille de
Jacques PAYOT
très touchée de la sympathie et de l'affection qui lui ont été témoignées, prie toutes les personnes qui l'ont entourée d'accepter ses sincères remerciements pour leurs messages, leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs dons qui lui ont été d'un grand réconfort. Cernier, décembre 1974.

La famille de
Sylvio GALLO
remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa grande douleur, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Un merci spécial à la Direction et au personnel de l'Office postal de Neuchâtel 2 Gare et au F.-C. PTT. Yverdon, décembre 1974.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dis tout à ce père, à ce tendre ami. Ton épreuve amère, ton deuil, ton souci, il aime, il console les cœurs abattus, crois en sa parole, et ne pleure plus.

Mademoiselle Emilienne Gerber, à Berne ; ses amis, connaissances et anciennes clientes, ont le chagrin de faire part du décès, après une longue maladie, de

Madame Jane-Alice PERRET
ancienne pédicure
Neuchâtel, le 17 décembre 1974.

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés et j'attendrai ceux que j'aime. Bossuet

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, le jeudi 19 décembre.

Il n'a pas été envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

Madame René Le Roy ;
Les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur René LE ROY
survenu dans sa 79me année.
2000 Neuchâtel, le 18 décembre 1974. (Sablons 6)

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité, samedi le 21 décembre, à 9 heures à la chapelle du crématoire. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Selon le désir du défunt, on est prié de ne pas envoyer de fleurs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La famille de
Monsieur Robert VON GUNTEN
profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été données lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence et de leur message. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Dombresson, décembre 1974.

La famille de
Monsieur Jean GRABER-VAUCHER
tient à dire de tout cœur combien les témoignages d'affection et de sympathie lui ont été bienfaisants en ses jours d'épreuve. Elle exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa profonde reconnaissance pour leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Les Geneveys-sur-Coffrane, décembre 1974.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Audiences du Tribunal militaire au Château

Deux lourdes peines de 12 et 16 mois d'emprisonnement

Deux tribunaux militaires, simultanément, à Neuchâtel hier : l'un siégeait dans la Salle des Etats, sous la présidence du lieutenant-colonel Bertrand Houreit, l'autre dans la salle du Grands conseil, sous la présidence du lieutenant-colonel André Cattin! Le chroniqueur s'est donc vu astreint à un va-et-vient pour essayer de suivre tous les débats, de 8 h 30 à 18 heures.

LOURDES PEINES

Pour la première fois à Neuchâtel, sauf erreur, un tribunal militaire a infligé des peines atteignant et même dépassant douze mois de prison.

Un jeune Loclois, âgé de 20 ans, recrue, R.P., s'était présenté à l'entrée de l'école de recrues en état d'ivresse. Ivre, agressif et hargneux dans la cour de la caserne de Colombier, il avait bien fallu l'incarcérer pour ne pas donner à l'assistance la triste image d'un citoyen enivré. Devant le tribunal, son attitude fut jugée sévèrement, d'autant plus qu'il n'a rien fait pour modifier en sa faveur l'idée qu'on pouvait se faire d'un tel comportement. Le tribunal l'a condamné à 12 mois de prison sans sursis bien sûr et à l'exclusion de l'armée, car il a déclaré au tribunal qu'il refusait de servir.

Un Loclois, R.P., 21 ans, recrue fusilier, a refusé de faire son devoir militaire parce qu'il se dit « non violent ». Ce qui ne l'a pas empêché de fournir de la drogue à des mineurs, délit pour lequel il a été jugé par le tribunal du Locle. C'est surtout pour des commodités personnelles qu'il a refusé de servir. Le tribunal lui a infligé 16 mois de prison, en l'excluant de l'armée.

Le tribunal militaire de division 2 s'est aussi occupé de dix prévenus de refus de servir qui ont été condamnés aux peines suivantes : B.C., 22 ans, de Bâle, mais originaire de Tramelan : trois mois de prison avec sursis pendant deux ans ; J.-M. R., 21 ans, de Develier : quatre mois de prison avec sursis pendant deux ans ; F.N., 22 ans, de Saignelégier : huit mois de prison moins deux jours de détention préventive, sursis pendant deux ans ; P.M., 21 ans, de La Chaux-de-Fonds : huit mois de prison, avec exclusion de l'armée ; P.N., 20 ans, de Neuchâtel : un mois d'arrêts répressifs avec sursis pendant deux ans ; J.-M. C., de Fleurier, 24 ans : deux mois d'arrêts répressifs avec sursis pendant deux ans ; P.B., 21 ans, de La Chaux-de-Fonds : 10 jours d'arrêts ; J.F., 20 ans : deux mois d'arrêts répressifs avec sursis pendant trois ans ; A.T., 25 ans, actuellement détenu à La Chaux-de-Fonds : quatre mois de prison moins 13 jours de détention préventive à subir sous forme d'arrêts répressifs, exclusion de l'armée.

Diverses autres condamnations ont été prononcées par ces tribunaux : R.F., 24 ans, de La Neuveville, prévenu d'absence injustifiée, a été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans ;

M.C., 22 ans, de Saint-Blaise, a été libéré de la prévention d'inobservation des prescriptions de service et d'inobservation par négligence ;

W.F., 29 ans, de Corcelles, a été condamné à deux mois de prison avec sursis pendant deux ans pour les mêmes délits ;

E.K., qui vit à Dijon, et ne s'est pas présenté hier, sans doute parce que son casier judiciaire est passablement chargé de ce côté-ci de la frontière, a été condamné à trois mois de prison sans sursis ;

R.L., 20 ans, recrue, de Neuchâtel, a été condamné à 15 jours de prison avec sursis de deux ans, pour inobservation intentionnelle ;

M.L., 26 ans, pour inobservation des prescriptions de service et inobservation intentionnelle, a été condamné à quatre mois de prison sans sursis.

J.-P. G., 52 ans, mécanicien-électricien à Johannesburg est venu pour régulariser ses affaires militaires, car le consulat suisse de cette ville africaine où il vit depuis quelques années après avoir habité La Cibourg, près de La Chaux-de-Fonds, refusait de prolonger la validité de son passeport s'il ne se mettait pas en règle avec l'armée suisse. Il a été condamné, pour être parti à l'étranger sans congé militaire, à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

Enfin, en l'absence des accusés, le tribunal a condamné S.P., 36 ans, à trois mois d'emprisonnement pour inobservation intentionnelle, R.B., 45 ans, à quatre mois pour inobservation intentionnelle, et H.V., 37 ans, à trois mois pour le même délit.

G. M.



TOUR DE VILLE

Perte de maîtrise

● MERCREDI, vers 19 h 40, M. M.J., de Neuchâtel, descendait la route des Gorges, au volant de son auto. Dans un virage, peu avant la signalisation lumineuse, il perdit la maîtrise de son véhicule qui est venu heurter le mur, à gauche de la chaussée. Dégâts.

Animation nocturne hier en ville



● JOYEUSE animation hier dans les rues de la ville pour la deuxième ouverture nocturne des magasins. Comme lors de jeudi passé, nombreux furent les Neuchâtelois qui se précipitèrent dans les magasins pour faire leurs derniers achats de Noël.

(Avipress - Baillod)

Le Noël de l'Armée du Salut

● TOUS les regards étaient tournés vers la scène de la salle d'évangélisation de l'Armée du salut, mercredi soir, pour contempler de petits anges, des vrais, avec des ailes, la tête ceinte d'une couronne scintillante et vêtus d'une grande robe blanche. Tenant une bougie ou les mains jointes, debout dans leur jaquette, les tout jeunes acteurs de ce jeu scénique formaient un tableau quasi surnaturel, angélique c'était le cas de la dire!

La fanfare de l'Armée joua ensuite quelques mélodies classiques de Noël parmi lesquelles on reconnut « Les anges dans nos campagnes » que l'on ne se lasse d'entendre, peut-être parce que ce chant plus que tout autre rappelle ces Noël de l'enfance, apothéose d'une attente impatiente, naïve, pendant laquelle on apprend les paroles de ces vieux chants.

Quant à la chorale salutiste, elle avait choisi des chansons un peu moins connues mais certainement

tout autant appréciées par les quelque 150 invités de cette fête.

Le message de Noël fut apporté par le capitaine Motte qui établit une comparaison entre la longue et pénible marche que firent les bergers pour venir adorer l'enfant Jésus, à Bethléem, et le chemin difficile que suivent bien des gens, ces bergers symboliques, pour aboutir, un jour, à la véritable lumière.

Servant en quelque sorte d'illustration à ce message, une pantomime a été jouée par une dizaine de jeunes gens. Le thème était celui de l'homme vivant dans les ténèbres, essayant de la combattre sachant bien qu'il est l'enjeu de l'éternel affrontement entre le Bien et le Mal. La fin de cette séquence vit la victoire de Dieu et la lumière illuminant tous les hommes. Cette tradition religieuse évoquée, les salutistes ont offert pour terminer joyeusement la soirée, une collation que chacun a prise dans les mille éclats des petites bougies alignées sur les tables.

C. B.



La joie de Noël se lit sur les visages

(Avipress - Baillod)

Sapins de Noël : il est interdit de se servir soi-même dans les forêts

En cette fin d'année, les marchés des villes, sont couverts de sapins, de toute dimension. Mais certains préfèrent encore à l'achat « légal », le plaisir suspect du « braconnage ».

Un avertissement, paru récemment dans la Feuille officielle, rappelle que l'enlèvement des arbres, sans le consentement du propriétaire, constitue un vol au sens de l'article 103 de la loi forestière. Les contrevenants sont passibles du tribunal et d'une forte amende.

Pourquoi une telle mesure a-t-elle été prise? Chaque année, des dizaines de jeunes sapins sont déracinés. Il est difficile d'énoncer un chiffre exact, car les larcins, souvent, ne sont découverts qu'à la fonte des neiges. Or, ces jeunes sapins sont destinés à remplacer les vieux. C'est ainsi le renouvellement même de la forêt qui est remis en cause.

Réservoir où s'alimentent toutes les industries du bois, refuge des promeneurs, la forêt est protégée par tous les mouvements écologiques qui en reconnaissent l'importance et la valeur. En considération de tout cela, qu'est-ce que le plaisir d'un instant de contempler un arbre volé? Une surveillance active sera exercée, jour et nuit, par les services forestiers, les organes des polices communale et cantonale.

Mais on se demande si les voleurs de sapins n'ont pas craint, cette année, le froid et l'humidité du sol forestier sous leurs bottes. Hier, en effet deux marchands de sapins de la ville signalaient à notre rédaction, le vol de plus d'une vingtaine d'arbres, depuis quelques jours. « Nous souhaitons, ont-ils ajouté, joyeux Noël, aux voleurs de sapins! »

R. Wé.

AUVERNIER

Au club du jeudi

— C'était magnifique!

Ce fut le cri du cœur d'une participante à la fête de fin d'année du Club du jeudi. Dans l'habituelle atmosphère cordiale se déroula un programme choisi et varié. Un début tout de grâce et de fraîcheur avec la présence et la voix des oisillons du jardin d'enfants avec Mme Françoise Jaquet. Suivit le film d'Henry Brandt : « Quand nous étions petits enfants » et ce fut enfin le tour de Jemmès, l'illusionniste, enfant du village, de divertir royalement les nombreux membres. Comme de coutume, un thé fort copieux couronna cette ultime réunion de l'année. Le 9 janvier, on partira en expédition à l'Himalaya.

Visite du nouveau port

(c) Du soleil, un terrain gelé : c'était un temps sur mesure pour la visite du chantier de la N5, plus spécialement des abords du nouveau port, du village de pêcheurs et de la zone technique. Plus de 80 personnes avaient répondu à l'invitation du Conseil communal; elles furent fort intéressées par tout ce qu'elles ont vu et pu entrevoir à la suite des précisions données par M. Maurice Perdrizat, conseiller communal. Déjà, au bord du lac, la nature reprend ses droits puisqu'une grève de galets est en train de se former. Et, comme tout changera lorsque cette surface bousculée et tourmentée aura reverdi!

SAINT-AUBIN-SAUGES

Nouvelle conseillère générale

Un siège étant devenu vacant à la suite de la démission de M. Francis Banderet, Mme Danièle Duperré, présentée par le parti socialiste, a été proclamée élue conseillère générale.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Pour ivresse au volant, amende de 4000 francs

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Ruedin, assisté de Mme M. Steininger qui remplissait les fonctions de greffier.

En sortant d'un restaurant de la ville après un dîner d'affaires, E.M., de Colombier, conscient qu'il n'était plus en état de conduire, décida de rentrer chez lui en taxi. Auparavant, pour des raisons obscures, il prit le volant de sa voiture pour aller la parquer sur les Jeunes Rives, à quelques centaines de mètres de là, et c'est en revenant à pied vers le centre de la ville qu'il fut intercepté par la police, alertée par un passant des curieuses manœuvres du prévenu. La quotité des amendes en matière d'ivresse au volant étant fixée non seulement d'après la culpabilité du prévenu, mais aussi d'après sa situation financière, E.M. a été condamné à 4000 fr. d'amende et à 180 fr. de frais.

J.H., de Neuchâtel, avait circulé au volant de sa voiture en état d'ivresse et avait perdu la maîtrise de son véhicule, causant ainsi un accident. Le prévenu était encore coupable de n'avoir pas fait effectuer son changement d'adresse sur ses permis. Pour ces in-

fractions, J.H. a été condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis, à 400 fr. d'amende et à 200 fr. de frais.

E.L. avait été arrêté par la gendarmerie alors qu'il roulait de nuit sans phares sur la route de la Tène. La prise de sang décela un taux d'alcoolémie de 3,32‰, soit une ivresse très grave. Le prévenu étant récidiviste, le tribunal a prononcé dans cette cause une peine d'emprisonnement ferme : Edgar Lambert a été condamné à 14 jours d'arrêts sans sursis, à 200 fr. d'amende, à la publication à ses frais du jugement dans le Feuille officielle et à la révocation d'un sursis précédent.

ENCORE DES IVRESSES AU VOLANT

Emile L., de Marin, avait conduit une voiture alors qu'il était gravement pris de boisson, et avait endommagé plusieurs voitures stationnées, en perdant la maîtrise de son véhicule. Il avait ensuite pris la fuite et ne s'était fait connaître à la police que le lende-

DIESSE

Assemblée communale

Lors d'une récente assemblée communale de Diesse, les sujets à l'ordre du jour étaient consacrés au financement des travaux nécessaires par la construction de la nouvelle station d'épuration et des canalisations. Cette assemblée réunissait 47 personnes et était présidée par M. Marcel Guillaume. Les citoyens et citoyennes présents ont notamment accepté le nouveau règlement communal concernant les eaux usées et les taxes s'y rapportant.

Le financement de la station d'épuration et des canalisations sera imposé aux propriétaires d'immeubles par une taxe de 12‰ sur la valeur officielle et 4‰ sur la valeur d'assurance. La taxe annuelle est fixée à un minimum de 80 fr. par ménage ou 60 c. par mètre cube d'eau consommée.

L'assemblée a accepté, avec quelques réserves, les nouvelles limites communales telles qu'elles ont été proposées à la suite du remaniement parcellaire. D'autre part, une somme de 109.000 fr. provenant principalement des réserves réalisées sur l'exploitation de la gravière, sera versée au syndicat intercommunal Diesse-Lamboing pour l'épuration des eaux usées.

LA NEUVEVILLE

A la garderie d'enfants

(c) Une réunion des femmes de la garderie d'enfants s'est déroulée récemment. Cette institution marche bien, mais il semble que beaucoup ignorent encore son existence. Des efforts seront entrepris pour combler cette lacune. L'état des finances est sain, grâce surtout aux dons reçus. Il est prévu de maintenir la contribution d'un franc par enfant. Les frères et sœurs aînés des petits qui viennent à la garderie seront désormais acceptés, ceci dans le but de libérer davantage les mamans. Il est prévu ce propos de faire un groupe de grands et de leur donner des occupations adaptées à leur âge.

main. E.L. a été condamné à sept jours d'arrêts avec sursis, à 300 fr. d'amende et à 240 fr. de frais. Pour ivresse au volant, ont encore été condamnés : B.T., de Neuchâtel, à 800 fr. d'amende et à 210 fr. de frais et D.P., de Neuchâtel, à 650 fr. d'amende et à 205 fr. de frais ; et pour ivresse au guidon, E.Z., de Neuchâtel, à 200 fr. d'amende et 220 fr. de frais, et J.H., de Neuchâtel lui aussi, à 350 fr. d'amende et 200 fr. de frais.

R.B., du Landeron, a été condamné à 100 fr. d'amende et 100 fr. de frais pour n'avoir pas prêté attention à des enfants qui couraient au bord de la route. Quant à G.J. et à E.C. qui avaient fait, à tort, l'objet de procès verbaux de la part de la police locale, ils ont été libérés. Les frais ont été mis à la charge de l'Etat. A.P. a lui aussi été libéré des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui pour infraction à la LCR.

P.B., de Bienne, et B.G., de Neuchâtel, étaient prévenus d'infractions à la législation sur la navigation. Le premier paiera 30 fr. d'amende et 25 fr. de frais et le second 50 fr. d'amende et 25 fr. de frais.

C.T.

BOUDRY

Rencontre des routiers romands

(c) Les scouts routiers du canton se sont rencontrés à la colonie de Bellevue sur Bevaix, lors du week-end du 13 au 15 décembre. Cette branche du scoutisme avait été délaissée durant un certain temps car, comme dans toute société, on manque de responsables. La lacune a été comblée depuis le mois de juillet et les activités cantonales au niveau de la « route » ont repris avec entrain. Au programme de cette rencontre figuraient des jeux de plein air, du bricolage et de la théorie.

A propos de la création d'un journal pour les routiers, le « Clan romand » sera sous presse en janvier. Il traitera des problèmes particuliers à l'un ou l'autre clan ou de problèmes généraux. Les adresses des routiers qui y figureront permettront de resserrer les liens. En avril ou mai, une rencontre des routiers romands (RSR) aura lieu vraisemblablement au Marchairuz.

De la neige à profusion

Il a beaucoup plu et beaucoup neigé cette semaine. Aussi l'enneigement atteint sur les crêtes du canton des records pour l'époque de la saison. Toutes les installations de remontée fonctionnent et toutes les pistes sont bonnes. On a relevé les hauteurs suivantes : Tête-de-Ran : 120 à 140 cm, poudreuse ; La Vue-des-Alpes : 90 à 110 cm, poudreuse ; La Corbatière - La Roche-aux-Crocs : 30 à 40 cm, poudreuse ; Les Bugnettes : 30 à 70 cm, fraîche ; Le Pagnier - Le Crêt-du-Puy : 20 à 40 cm, fraîche ; Buttes - La Robella : 40 à 70 cm, fraîche ; La Chaux-de-Fonds - Chapeau râble : 30 à 60 cm, fraîche ; Le Locle - Sommartel : 15 à 40 cm, fraîche ; Chaumont : 30 à 35 cm, poudreuse.

Les pistes balisées pour le ski de randonnée sont toutes praticables.

BEVAIX

Le village continue de s'agrandir

(c) Le recensement de la population de décembre accuse un total de 2323 habitants, contre 2161 en 1973 soit une augmentation de 162 personnes.

On dénombre 1200 mariés, 950 célibataires, et 173 veufs ou divorcés. En ce qui concerne l'origine, il y a 867 Neuchâtelois (425 du sexe masculin et 442 du sexe féminin) ; 1078 Confédérés (531 masculins, 547 féminins) ; 378 étrangers (197 masculins et 181 féminins). Il y a 260 étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement et 118 au bénéfice d'une autorisation de séjour.

Quant aux confessions, on enregistre 1596 protestants, 664 catholiques romains, deux israélites et 61 sans confession ou divers.

En matière de profession, on compte 20 horlogers, 68 mécaniciens, 69 agriculteurs et 705 autres professions. 22 jeunes gens de la commune atteindront leur majorité en 1975 et 247 personnes ont 65 ans et plus.

Enfin, il y a 887 chefs de ménage.

COLOMBIER

Au législatif

A la suite de la démission de M. Jean-Claude Darbre, Mme Marlyse Kuenzy, présentée par le parti socialiste, a été proclamée élue conseillère générale.

Travaux importants prévus sur les lignes des CFF du canton

Les CFF prévoient une série de travaux d'amélioration et de modernisation l'an prochain en Suisse romande. Toutefois, un renvoi n'est pas impossible pour certains d'entre eux en raison des circonstances. En plus du million de francs déjà signalé pour la pose du block automatique et des installations d'enclenchements électriques sur les tronçons Neuchâtel - Chambrélin, Neuchâtel - Gorgier et Auvier - Travers, deux millions pour la construction

de la nouvelle gare de triage de Bienne à (Perles), un million pour l'extension de la gare de Cornaux et la construction d'un nouveau bâtiment des voyageurs, un million et demi pour des travaux de réfection en gare de Fribourg, un million pour des logements de service à Lausanne-triage, un million pour un enclenchement électrique à Renens et enfin 700.000 fr. pour la stabilisation du glissement de terrain à Roches, près de Moutier.

PIAGET
BAUME & MERCIER
GENÈVE
1830
PALLADIUM

AVIS OFFICIELS



ORDURES MÉNAGÈRES

24 décembre 1974: CHAUMONT: le ramassage de l'après-midi sera exceptionnellement fait le matin

25 décembre 1974: ramassage supprimé

Déchets encombrants

24 décembre 1974: ramassage de l'après-midi supprimé dans le quartier Est 2: Bel-Air, Mail, Saars, Monruz-Nord

Prochain ramassage: l'après-midi du 9 janvier 1975

26 décembre 1974: service normal.

COTE-D'AZUR

Belle propriété 12.000 m2, entre Cannes et Saint-Tropez. Mer à 20 km. Magnifique maison provençale avec deux logements dont un luxueux. Confort moderne. Eau sans problème. Bâtiment annexe 600 m2, aménageable tous usages. Bois, calme, vue. Idéal pour vacances et séjour. Placement sûr. Fr. s. 5.700.000.—

Ecrire sous chiffres 200-6854 à Annonces Suisses S.A. «ASSA» 1, rue du Vieux-Billard, 1211 Genève 4.

terrain

A vendre à Colombier

de 3680 m2, en zone agricole. Prix de vente: Fr. 100.000.—

Faire offres sous chiffres AA 3416 au bureau du journal.

Urgent je cherche à acheter maison familiale ou petit local

à Neuchâtel ou aux environs. Faire offres sous chiffres MD 3324 au bureau du journal.

Petite ferme

ou petite maison cherchée en dehors de ville. Même en mauvais état. Paiement comptant.

Ecrire sous chiffre 80-7421 à Annonces Suisses S.A. «ASSA» 2501 Bienna.

APPARTEMENT DE 1 1/2 PIÈCE

A louer, tout de suite ou pour date à convenir, au chemin de la Perrière 11, à Neuchâtel,

Prix de location mensuelle: Fr. 376.—, charges comprises. Pour visiter: G. Natter, concierge, tél. (038) 31 53 85.



TRANSPLAN AG

Länggassstrasse 54, 3000 Berne 9 Téléphone (031) 23 57 65

A louer à Colombier, tout de suite ou pour date à convenir,

splendide appartement 5 1/2 pièces

Grand living avec cheminée, 2 salles d'eau. Cuisine entièrement équipée, avec machine à laver la vaisselle. Piscine. Loyer mensuel 890 fr., charges non comprises.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

YVERDON

A louer rue du Valentin 130-136

appartements

3 1/2 pièces dès Fr. 520.— + charges, tout confort. Situation tranquille et ensoleillée. Libre tout de suite ou pour date à convenir. Pour visiter:

PIGUET & CIE Service des gérances Plaine 18 1400 YVERDON Tél. (024) 23 12 61.

appartement meublé

A louer au centre, modeste

2 chambres et cuisine (sans salle de bains), loyer: 275 fr., eau chaude et chauffage compris, libre le 15 janvier.

Adresser offres écrites à DF 3434 au bureau du journal.

A louer, à Lignières pour le 1er février 1975, dans une villa à Lignières, excellente situation un

appartement

de 3 pièces, garage, charges comprises: 450 fr. mensuellement. S'adresser à: Freddy Bonjour, Lignières, tél. 51 35 84, heure des repas (12-13 h).

A louer à Neuchâtel (chemin des Brandards), dès le 1er janvier 1975,

appartement 4 pièces

confort. Loyer mensuel: Fr. 464.— charges comprises.

Tél. 24 42 40.

Offres d'emplois

Hôtel de la Paix, Cernier, cherche

jeune fille ou dame

pour nettoyages, cuisine, repassage. Entrée dès le 10 décembre ou date à convenir. Tél. (038) 53 21 43.

La confiserie R. Nicole, place Pury, Neuchâtel, engagerait pour début janvier

dame d'office

éventuellement à la demi-journée. Tél. 25 17 70.

On cherche pour date à convenir

fille de buffet fille pour la salle

à manger, une jeune sommelière débutante acceptée. Bons gains. Congés réguliers. Faire offres au Restaurant de la Place, Le Locle. Tél. (038) 31 24 54.

monteur en chauffage

capable de travailler seul. Salaire selon capacités. Entrée tout de suite ou à convenir. Faire offres à Ecuyer S.A., Cheminet 21 1400 Yverdon. Tél. (024) 21 81 79.

ZURICH

jeune homme

(éventuellement jeune fille) pouvant s'occuper de la réception et de l'expédition des fournitures d'horlogerie (ébauches, assortiments, etc.), de l'habillement (boîtes, cadrans, bracelets), avec les contrôles y relatifs (cartes de stock), ainsi que des contacts téléphoniques avec certains fournisseurs. Connaissances d'allemand et d'horlogerie souhaitées mais pas indispensables. Les intéressé(e)s à ce poste peuvent prendre contact avec: Mondaine Watch Limited Uraniastrasse 24-26, 8021 Zurich. Tél. (01) 25 66 50, interne 24.

On engagerait pour date à convenir,

une fille ou garçon de cuisine

Chambre à disposition.

S'adresser à Georges Ducommun, Hôtel du Vaisseau, Petit-Cortailod. Tél. 42 10 92.

Nous cherchons **garçon ou fille de cuisine** Semaine de 5 jours. Faire offres au Foyer Tissot, Le Locle. Tél. (039) 31 18 43.

Travail accessoire intéressant

(ou à plein temps, âge 14-65 ans) Aimeriez-vous aider des handicapés? Cela est possible par une représentation d'articles exclusifs dans un but humanitaire. Nous avons besoin pour cela de personnes sérieuses, disposant de temps libre.

Les intéressés (ées) voudront bien prendre contact avec le responsable. Tél. (038) 25 19 86 (aussi le soir).

” VENDEUSES

Nous cherchons, pour entrée immédiate, des

pour nos départements:

Papeterie

Bijouterie

Fumeurs

Nous offrons:

- Places stables et bien rémunérées
- Bonne ambiance de travail, possibilités d'avancement
- Avantages sociaux d'une grande maison, dont assurance maladie et perte de salaire, assurance accidents, caisse de pension, participation aux bénéfices, rabais sur les achats
- 13me salaire
- Semaine de 5 jours par rotation.

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64 affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.



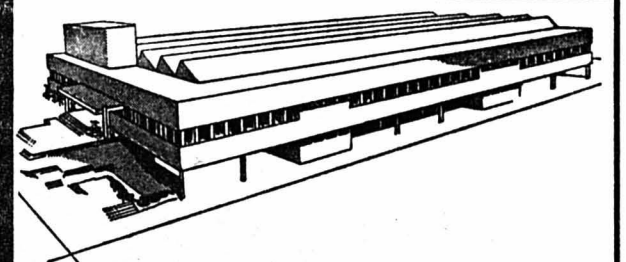
affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.



engage tout de suite ou pour date à convenir

UNE SOMMELIÈRE UN GARÇON OU FILLE DE CUISINE

Téléphoner au (038) 31 77 07, ou se présenter.



Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX

Rue du Tombat

Tél. (038) 31 52 52

Notre entreprise spécialisée dans la fabrication en série de composants industriels de haute précision cherche, pour renforcer la structure de son bureau de préparation du travail, un

AGENT TECHNIQUE

dont la mission principale sera d'établir les données nécessaires à l'élaboration des offres et à la mise en fabrication des commandes.

Le poste requiert une solide formation de base dans la préparation technique des opérations de décolletage, de taillage et de reprises diverses relatives à la fabrication de pièces d'horlogerie et d'appareillage. Pour remplir avec succès cette fonction, le candidat cherché devra disposer d'une connaissance approfondie des procédés et des moyens de production concernés, complétée par une expérience de plusieurs années acquise dans une branche d'activité similaire. En particulier, il devra être à même sur la base des dessins de pièces à réaliser, d'établir les diagrammes destinés à la confection des cames, de fixer les temps technologiques d'exécution, de déterminer les outillages, les appareils et les équipements pour la fabrication proprement dite.

Par ailleurs, il sera appelé à collaborer étroitement avec le personnel des ateliers afin de l'aider à résoudre les problèmes techniques qui se posent lors de la mise au point des préséries.

L'entreprise offre des conditions de salaire en rapport avec les exigences de la fonction et les avantages sociaux d'une société moderne en pleine expansion.

Les personnes intéressées à cette activité sont priées d'adresser leurs offres détaillées à la Direction de l'entreprise.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

A VENDRE

dans petit immeuble, situation privilégiée, à la Coudre:

quelques

APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

à partir de: Fr. 115.000.—

quelques

APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES

à partir de: Fr. 150.000.—



Touraine S.A.

Bourgillards 16, 2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 55 55.

A LOUER

A louer à Boudry, immédiatement ou pour date à convenir, dans immeuble ancien, rénové,

appartement tout confort

4 pièces. Loyer mensuel: Fr. 858.— charges comprises. Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer, à Saint-Martin, tout de suite

appartement 2 pièces

tout confort, rez-de-chaussée, 310 fr. charges comprises. Tél. (038) 53 28 91.

A louer, à Boudry, libre immédiatement,

appartement

de 4 1/2 pièces, 107 m2. Agencement moderne avec tout confort. Location mensuelle: Fr. 650.—

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. 24 59 59.

A louer, pour le 24 décembre 1974, rue du Closel 10, Marin,

2 studios meublés

avec W.-C., salle de bains, cuisine commune, chauffage, électricité, eau chaude et machine à laver compris: Fr. 259.— - 274.—

Téléphoner au 33 30 62.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SAINT-AUBIN (NE)

« Le Grand Verger »

APPARTEMENTS À LOUER:

2, 3 et 4 pièces

ainsi que garages

SITUATION: dans le coteau surplombant la gare CFF, vue étendue et bon ensoleillement.

CONSTRUCTION: soignée, Insonorisation parfaite, pièces de bonnes dimensions.

AMÉNAGEMENTS: modernes, cuisines complètement équipées, balcons.

ENTRÉE EN JOUISSANCE: Immédiatement.

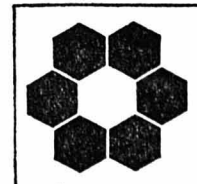
RENSEIGNEMENTS ET LOCATION: Fiduciaire Antonietti & Böhrlinger Service des gérances 13, rue du Château, Neuchâtel Tél. (038) 24 25 25.

PRIX INATTENDU

VESTES « AFGHAN » BRODÉES Fr. 120.-

Notre cadeau de Noël: 20% de rabais sur les manteaux de fourrure et tous les articles de ski, dames, messieurs et enfants.

Chaque prix: une performance!



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

Faites plaisir en offrant des FLEURS

FATTON

FLEURISTE

PESEUX - Grand-Rue 32 - Tél. 31 18 42 - 31 15 05

Une boutique cadeaux = tous les cadeaux



ROSSIER

ELECTRICITE GENERALE
PESEUX BEVAIX CHEZARD
311216 461757 531975

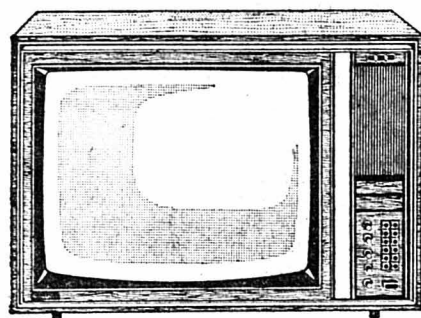
+ tous les appareils électroménagers

Votre Spécialiste en
Montres, Bijouterie, Orfèvrerie



Sandoz
Gd. rue 24 PESEUX

Pendules neuchâtelaises: Le Castel - Zénith - Palais-Royal
Orfèvrerie Jezler - Christofle - WMF - Berndorf
Nous réservons pour les fêtes



Rémy Perret

Radio
Télévision couleur

Concessionnaire PTT
PESEUX - Tél. 31 40 20
Atelier: Temple 6
Magasin: Grand-Rue 6

Le carrefour des cadeaux
Les meilleures marques de parfums

Michel Jenni

Droguerie - Parfumerie

PESEUX - Tél. (038) 31 15 07

Alimentation A. Pousaz

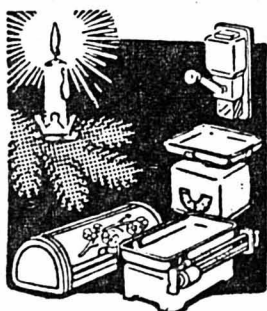
Centre commercial Moderna

Grand choix en produits laitiers
Primeurs - Vins et liqueurs

PESEUX - Rue E.-Roulet 5 - Tél. 31 14 57

Willi Sports

Grand choix à votre disposition
Skis, skis de fond et accessoires
Patins
Aiguillage de patins
Profitez de nous rendre visite
PESEUX - Grand-Rue 2 - Tél. 31 65 68
Willi Galej



Cadeaux utiles...
...cadeaux bienvenus

Visitez librement la grande exposition
des magasins spécialisés

Quincaillerie de la Côte
PESEUX

Parcage en face des magasins

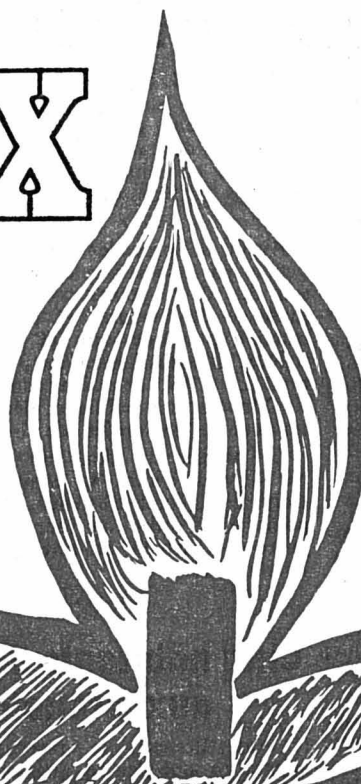
MEUBLES NUSSBAUM

Prix avantageux
Reprise de vos
anciens meubles
Tél. 31 43 44
ou 31 50 88

PESEUX ET NEUCHÂTEL

Nos expositions permanentes
(plus de 1000 m²)
ouvertes à toute heure

PESEUX



VOUS

ATTEND

Ouverture prolongée
des
magasins jusqu'à 22 h



Aujourd'hui
vendredi

20

décembre

Concert par la fanfare «Echo du Vignoble»

Vente de marrons
chauds
en faveur des pionniers
St-Louis
et éclaireurs de la Côte

Vente d'articles divers
au profit
de «Terre des Hommes»



Voyez quelle belle diversité de magasins

Grande animation

par temps propice,
dès 19 h 45,
concert par la fanfare
«Echo du Vignoble»

Illumination
de circonstance

Une vraie
ambiance de fête

Saucisses grillées
Sandwiches - Frites
Croûtes au fromage
Cafés
Cornets à la crème

Grand choix
Appareils ménagers
Petits appareils électriques et grand choix
de lustrerie

elexa

PESEUX 8, rue de Corcelles

Boutique



Levi's

Incroyable
Dès Fr. 39.-
Jeans

PESEUX - Grand-Rue 13a

LE LOCLE

Budget refusé au Conseil général des Brenets
L'Instruction publique sur la sellette...

De notre correspondant :

Mercredi soir, le Conseil général des Brenets a siégé avec, à l'ordre du jour, la nomination d'un nouveau membre à la commission scolaire, le budget 1975 et le rapport du Conseil communal concernant la modification d'un article sur le règlement pour l'établissement et l'entretien des canaux d'égouts.

En remplacement de Mme Gluck, le parti socialiste proposa Mme Caroline Veya, au sein de la commission scolaire. La candidature fut acceptée. Avant d'entamer l'entrée en matière pour le chapitre du budget 1975, le président donna la parole au rapporteur de la commission des comptes. Trois points du budget furent sujets à litige, l'hygiène publique, qui au chapitre des ordures ménagères, passe de 32.000 fr. à 42.000 fr., l'Instruction publique qui, pour l'enseignement secondaire professionnel et supérieur, accuse une augmentation de 147.395 fr. et, enfin, les œuvres sociales où la rubrique établissements spécialisés pour enfants passe de 2000 fr. à 20.000 francs. En conclusion, le rapporteur conseilla le refus du budget. Le président demanda alors de voter une entrée en matière. Huit personnes acceptèrent, trois la refusèrent.

DE NOUVELLES AUGMENTATIONS

Après l'étude du budget proposé, seuls les trois chapitres déjà signalés étaient sujets à discussion mais l'Instruction publique retiendra particulièrement l'attention des conseillers. A ce sujet, M. Paul Haldemann, président de la commune, lut une circulaire, proposition de l'Etat au Grand conseil, sur les modifications à apporter au statut des petites communes. Il affirma sa volonté de réagir

fermement contre les bases de cette augmentation, en rappelant qu'il ne s'agit que d'un prix coûtant, et non pas d'un plafond atteint, ce qui laisse présager de nouvelles augmentations...

M. André Sieber, président de la commission scolaire, fit remarquer que cette explosion du coût de l'école est due à la réforme scolaire, qui veut que les enfants quittent le village au terme de la 5^{me} ou la 6^{me} année d'école, pour poursuivre leurs études dans des collèges centralisés, comme ceux du Locle par exemple. M. J. Pilloud (PPN) s'attaqua aux réalisations coûteuses d'établissements comme le collège climatique du Locle qui augmentent le prix de l'écolage, alors que ce bâtiment a

été construit sans que les petites communes soient consultées. M. G. Dubois (soc) déclara qu'il voit là une carence de coordination entre les exécutifs des différentes communes intéressées.

Avant de procéder au vote du budget, le parti socialiste déclara qu'en raison des deux points concernant le ramassage des ordures et celui de l'Instruction publique, qui lui paraissent litigieux, il s'abstiendra de prendre position. Le PPN, en raison du seul point de l'Instruction publique, décida de voter contre le projet de budget 1975.

Le budget fut donc au vote refusé par 8 voix contre 4, le reste des participants s'étant abstenus. Les autres points de l'ordre du jour n'entameront guère de débats et seront adoptés à l'unanimité.

LES PONTS-DE-MARTEL

Statu quo de la population étrangère

Aux Ponts-de-Martel, le recensement de la population a donné les résultats suivants : la population est, actuellement, composée de 1307 habitants ; les personnes mariées y sont au nombre de 646, les veufs ou divorcés, 126 et les célibataires, 535. On y dénombre 133 horlogers, 26 mécaniciens, 62 agriculteurs et 249 autres professions. La commune compte une majorité de protestants, (1150), 137 catholiques et cinq Israélites, 15 sont de religion diverses. Les Neuchâtelois sont au nombre de 818, les Confédérés, de 414 et les étrangers de 75 (75). Le nombre des personnes âgées de 65 ans et plus est de 248. Dix-huit jeunes gens et jeunes filles atteindront leur 20^{me} année en 1975. En 1975, 329 personnes habitent les environs.

Cinq habitants de plus aux Brenets

(c) Aux Brenets, le recensement fait apparaître une légère augmentation des habitants. La population atteint 1240 unités contre 1235 l'an dernier, soit cinq personnes de plus. Il y a 647 personnes mariées, 106 veufs et divorcés et 487 célibataires. Les religions se répartissent comme suit : 752 protestants, 470 catholiques romains, un catholique chrétien et 17 divers. Dans les origines, on note 494 Neuchâtelois (dont 258 femmes), 564 Confédérés, dont 299 femmes et 182 étrangers, dont 80 femmes.

Il y a 219 horlogers, 59 mécaniciens, 28 agriculteurs (dont un ressortissant étranger) et 236 professions diverses. Enfin dix personnes atteindront leur vingtième année en 1975 ; 171 sont âgées de 65 ans et plus. Le village a 468 chefs de ménage.

Etat civil de novembre

(c) Décès : 1. Claudine Noz, née en 1907, retraitée, épouse de Jean-Maurice. Mariage : 15. Bernard Probst, né en 1950, instructeur militaire, de Plagne, et Catherine Carbonnier, née en 1949, des Brenets.

Passagère blessée

Hier, vers 6 h 50, M. A. B., de Villers (France) circulait du Locle à La Chaux-de-Fonds. Au pied du Crêt, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route, a dévalé un talus et a fait plusieurs tonneaux. La passagère de la voiture Mlle Françoise Pons, 22 ans, de Morteau (France), a été transportée à l'hôpital du Locle.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police

Restauratrice attaquée : le premier acte de l'épilogue

Au début du mois de septembre, ainsi que nous l'avions écrit dans notre édition d'hier, une restauratrice de La Chaux-de-Fonds qui, de nuit, chez elle tenant son sac à main qui contenait plus de mille francs, avait été victime d'une agression rue de la Serre. Légèrement blessée, la jeune femme avait réussi à mettre en fuite l'un des malfaiteurs en criant à l'aide. L'homme devait disparaître au volant d'une voiture. Le second individu fut arrêté peu après, alors qu'il était affalé au volant de son auto, en état d'ivresse avancée.

C'est de ce dernier qu'il fut largement question, lors de l'audience que vient de tenir le tribunal de police du district, placé sous la présidence de M. Pierre-André Rognon. M. Gino Canonica exerçait les fonctions de greffier.

J.-C. J. comparait sous les préventions d'ivresse au volant, tentative de brigandage, lésions corporelles simples, voies de fait, éventuellement actes commis en état d'irresponsabilité fautive. Le ministère public requérait trois mois d'emprisonnement, une forte amende et la publication du jugement pour le fait d'avoir circulé en état d'ivresse.

Disons d'emblée que cet après-midi réserva des surprises. Et que toute l'affaire, du moins en ce qui concerne ce prévenu, devait bien se dégonfler. Car si, au départ, on pensait que les deux malfaiteurs étaient de connivence et, qu'en fait, ils avaient tendu une embuscade à leur victime, il se révéla à l'audition des faits que J.-C. J. se trouva mêlé à la bagarre par un concours de circonstances.

C'est pourquoi le juge ne retiendra que les voies de fait dans ce cas précis, la preuve ayant été apportée qu'il donna un coup de poing à la restauratrice.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (18 décembre)

Naissances. — Dittenbass Sylvie, fille de Jakob-William, polisseur et de Ida, née Cserer ; Mäder Stéphane, fils de Michel-André, bijoutier-joaillier et de Francine née Gonthier.

Décès. — Triplet Henri-Emile, mécanicien, né le 29 décembre 1911, époux de Ivette-Madeleine, née Challandes, dom. Cernier ; Perrenoud Louis-Edouard, boîtier, né le 14 novembre 1900, époux de Suzanne-Clara-Sidonie, née Kohler, dom. Croix-Fédérale 19 ; Leuba, née Drossart, Julia-Tarcille, ménagère, née le 16 décembre 1905, veuve de Leuba, Adrien, dom. Bois-Noir 41 ; Froidevaux, née Brandt, Cécile-Emma, ménagère, née le 22 septembre 1895, épouse de Froidevaux, Charles-Albert, dom. Ld.-Robert 13 ; Perroud Gaston, commis CFF, né le 28 août 1894, époux de Blanche-Marguerite, née Introzzi, dom. Parc 101 ; Ernst Arnold, m-serrurier, né le 2 septembre 1899, époux de Amélie, née Matthey, vigneron, né le 21 septembre 1909, dom. Chézard-Saint-Martin ; Gygi Marc, fermier, né le 19 novembre 1890, époux de Fany-Anna, née Tissot-Daguet, dom. Champs 17.

Budget « de modestie » accepté aux Planchettes

(c) Dans la salle de classe rénovée, le Conseil général des Planchettes a siégé dernièrement sous la présidence de M. W. Hugli. Le budget pour 1975 a été présenté par le caissier communal. Le déficit présumé s'élève à 507 fr. 80. C'est un budget de modestie, car nul « extra nécessaire » n'a été comptabilisé. L'Instruction publique, comme partout ailleurs, grève la plus grosse part de ce budget puisqu'il faut compter la somme de 2370 fr. par élève pour l'école secondaire. D'autre part, la somme de 20.000 fr. est également prévue pour le déblaiement de la neige. C'est à l'unanimité que le législatif a adopté ce budget. Le président de l'exécutif a, par ailleurs, remercié les parents d'élèves qui, bénévolement, ont entrepris les travaux de nettoyage de la classe, après sa transformation, et ont confectionné les rideaux.

Pour sa part, le président du législatif a adressé ses remerciements au caissier communal, démissionnaire après 14 ans de travail au sein de l'exécutif. Une nouvelle commission de quatre conseillers généraux a été désignée pour le « recrutement d'un membre au sein du Conseil communal ».

Noël des aînés et des isolés

(c) Organisé par la société de développement des Planchettes, le traditionnel Noël des personnes âgées et isolées a été une nouvelle réussite. Après un bon repas servi à la salle de classe, l'après-midi fut agrémenté par des enfants qui, accompagnés par plusieurs guitaristes, interprétèrent des chants de circonstance. Les familles des membres du comité entouraient les aînés.

LA SAGNE

Nouveau ruraliste postal (c) La direction des postes a nommé M. Roger Botteron ruraliste postal à La Sagne à compter du 1^{er} janvier 1975. Il succède à M. André Sandoz, tragiquement décédé. M. Botteron travaillait déjà comme employé des PTT au village.

Assemblée des sociétés locales

(c) En cette fin d'année, le groupement des sociétés locales de la Sagne a siégé à la salle communale. Les comptes ont été approuvés. Le bureau a été reconduit et comprend : président, M. Jean-Marie Buchilly ; caissier, M. Jean-Louis Kehrl ; secrétaire : Mme Elisabeth Matli. Une commission s'occupera, dès 1975, de la création de nouveaux décors pour la salle de spectacle. Les délégués qui ont été désignés, font partie des quatre principales sociétés, à savoir l'Union chorale, la fanfare « L'Espérance », le Football-club et le Ski-club.

L'histoire commence pour J. dans le Vignoble. Après avoir consommé (très peu précise-t-il), il ramène des amis à La Chaux-de-Fonds. Que se passe-t-il en cours de chemin ? Ça, on l'ignore encore. Toujours est-il que les copains préfèrent descendre du véhicule à Valangin. L'un d'eux précise même que le prévenu conduisait, à ce moment-là, d'une manière dangereuse. Etait-il déjà sous l'influence de l'alcool ?

De Valangin à la Métropole horlogère, c'est la grande inconnue. J. ne se souvient absolument de rien. S'est-il arrêté pour boire en route ? A-t-il au contraire consommé à La Chaux-de-Fonds seulement ? Pour lui, c'est le trou noir.

Affalé au volant de sa machine, il sera découvert par la restauratrice, au beau milieu de la nuit, rue de la Serre.

LES BONS SAMARITAINS

Selon ses propres déclarations, elle voulait jouer les bons samaritains. S'approchant de la machine, elle ouvrit la portière pour s'enquérir de l'état du conducteur. A ce moment-là, elle fut attaquée par derrière par un individu qui tenta de lui arracher son sac à main. Elle se débattit. Dans sa quasi-inconscience, J. sortit de sa machine, distribuant un coup de poing qui atteignit la jeune femme. Tous deux roulerent à terre, tandis que le véritable agresseur prenait la fuite.

DEUX FAUSSES PISTES

On devait retrouver J., couché sur son volant, peu de temps après, complètement ivre, incapable de proférer une parole.

Les débats à l'audience seront longs, car il s'agira de préciser certains points. Le malandrin en fuite n'a pas encore été arrêté. A deux reprises, un coup de téléphone anonyme à la police lancera les agents sur une mauvaise piste.

L'avocat de J., après avoir démolé les arguments en défaveur de son client, relèvera que l'on se trouve en présence d'une suite de circonstances pour le moins étonnantes et troublantes. Que rien ne permet d'affirmer que le prévenu a conduit en état d'ivresse. Certes, il refusa les examens d'usage, mais dans son état, cela peut s'expliquer. Comme peut s'expliquer le fait qu'il a pu boire une fois seulement arrivé à La Chaux-de-Fonds, après avoir garé son véhicule. Quant à l'agression, manifestement il y est étranger. Sa réaction à l'encontre de la jeune femme ? J. dans son inconscience aura réagi instinctivement en voyant qu'on réalisait sa portière.

Pour le tribunal, un fait est établi : que la restauratrice a été attaquée, cette nuit-là. Mais rien ne prouve que J. était de connivence avec l'agresseur en fuite. Nous nous trouvons devant un enchaînement de circonstances. Les voies de fait reprochées sont établies. Restent encore l'ivresse au volant et le refus de

Collision de camions

Au volant d'un train routier, M. W. A., de Gollion (VD), circulait, hier, vers 10 h 10, rue de l'Hôtel-de-Ville en direction sud. A la hauteur du No 42, son véhicule entra en collision avec le camion léger, conduit par M. A. R., d'Ecublens (VD). Dégâts.

Double collision

Au volant d'une auto M. A. C., de La Chaux-de-Fonds, circulait mercredi, vers 20 h 20, rue de la Balance, en direction nord. Peu avant l'intersection avec la rue du Puits, son véhicule a heurté l'auto, conduite par Mlle D. S., de La Chaux-de-Fonds qui était à l'arrêt derrière l'auto de M. J. P., de La Chaux-de-Fonds. Sous l'effet du choc, l'auto de Mlle S. est venue heurter le véhicule de M. P. Dégâts.

Collision due à la neige

M. P. S., de Cernier, circulait, mercredi vers 20 h 25, de La Chaux-de-Fonds à La Vue-des-Alpes. Au virage, dit du Chamois, il perdit la maîtrise de son véhicule sur la chaussée enneigée et celui-ci est venu heurter l'auto de Mme M. M., de Fontainemelon qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

Diminution de la population dans le district du Locle

Les recensements dans le district du Locle sont terminés. Voici un tableau définitif du mouvement de la population pendant l'année 1974. (Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1973).

D'autre part, les résultats du district se présentent comme suit :

	Neuchâtelois	Suisses	Etrangers	Total	Mouvem.
Le Locle	4678 (4741)	5612 (5669)	3560 (3585)	13850 (13995)	—145
Les Ponts-de-Martel	818 (831)	414 (404)	75 (75)	1307 (1310)	— 3
Les Brenets	494 (508)	564 (554)	182 (173)	1240 (1235)	5
La Chaux-de-Milieu	190 (200)	172 (172)	1 (5)	363 (377)	—14
Brot-Plamboz	207 (216)	53 (53)	— (—)	260 (269)	— 9
Le Cerneux-Péquinot	197 (211)	111 (117)	25 (18)	333 (346)	—13
La Brévine	492 (514)	231 (231)	21 (24)	744 (769)	—25
Totaux	7076 (7221)	7157 (7200)	3864 (3880)	18097 (18301)	—204

VAL-DE-RUZ

Quarante habitants de plus cette année au Val-de-Ruz

De notre correspondant régional :

La population du Val-de-Ruz a atteint cette année 10.983 habitants, soit 40 de plus qu'en 1973 à pareille époque. Cette augmentation est due uniquement à la population étrangère. En effet, si les Neuchâtelois ont diminué de 54 unités, les Confédérés ont augmenté de 54 également. La population autochtone n'a donc pas bougé. L'augmentation des étrangers s'est manifestée au chef-lieu (plus 3), à Dombresson (plus 4), à Villiers (plus 2), à Savagnier (plus 8), à Fenin-Vilars-Saules (plus 6), à Fontaines (plus 8), à Fontainemelon (plus 5), à Valangin (plus 1), à Coffrane (plus 7), aux Geneveys-sur-Coffrane (plus 9), à Montmollin (plus

5). Le nombre des étrangers a diminué à Chézard-Saint-Martin (moins 10), au Pâquier (moins 5), à Boudevilliers (moins 3). Au Pâquier et à Engollon, il n'y a pas de ressortissant étranger et aux Hauts-Geneveys, il n'y a pas de modification.

En 1950, la population du Val-de-Ruz était de 8630 habitants et en 1974 de 10.983 habitants. En vingt-quatre ans, l'augmentation a donc été de 2353 soit 98 par année, ce qui représente une moyenne plutôt faible. C'est au cours de la décennie 1960-1971 que l'augmentation a été la plus forte : plus 1346. Depuis 1972, l'augmentation a faibli, passant de 188 en 1972 à 40 en 1974.

	1950	1960	1970	1971	1972	1973	1974
Cernier	1443	1491	1701	1660	1706	1727	1691
Chézard-Saint-Martin	980	949	1108	1106	1118	1129	1122
Dombresson	962	981	1075	1079	1072	1091	1104
Villiers	245	202	172	171	184	184	192
Le Pâquier	210	178	185	177	190	209	214
Savagnier	512	462	468	478	463	479	490
Fenin-Vilars-Saules	263	234	278	284	313	316	343
Fontaines	397	484	569	572	567	576	589
Engollon	88	73	65	66	62	63	58
Fontainemelon	985	1203	1414	1508	1627	1609	1605
Les Hauts-Geneveys	455	507	523	538	550	564	592
Boudevilliers	459	442	465	469	460	473	471
Valangin	427	404	389	400	393	401	396
Coffrane	372	372	469	457	468	467	468
Les Geneveys-sur-Coffrane	599	1020	1405	1396	1374	1350	1337
Montmollin	233	219	281	282	284	305	311
Total	8630	9221	10567	10643	10831	10943	10983
Augmentation		+ 591	+ 1346	+ 76	+ 188	+ 112	+ 40

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Les Bidasses s'en vont en guerre, (dès 7 ans).
Eden : 20 h 30, L'Homme au pistolet d'or, (16 ans) ; 23 h 30, Spécialités sur mesure pour Messieurs seuls, (20 ans).
Plaza : 20 h 30, Le Baiser, (18 ans).
Scala : 17 h 30, Un petit Indien, (enfants admis) ; 20 h 30, Orange mécanique, (18 ans).
ABC : 20 h 30, Cérémonie secrète, (18 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'Or : 21 h à 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine : 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).
Musée des beaux-arts : rétrospective Hubert Quélou.
Musée international d'horlogerie : L'Homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle : Coquillages et faune marine.
Galerie du Manoir : les gravures de Martine Dupont.
Galerie du Club 44 : graveurs du groupe Spektrum.
Musée des beaux-arts : le peintre Fritz Winter.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Bourquin, 39, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

Le Locle

CINÉMAS
Casino : 20 h 30, La Casse, (16 ans).

Lux : 20 h 30, Keppon, (12 ans) ; 23 heures 15, L'Amour oui ! Mais... (20 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : les collections.
Pharmacie de service : Philippin, 27, rue Daniel-Jean Richard ; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Val-de-Ruz
Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33.
DANSE. — Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 2 h.
EXPOSITION. — Cernier : dessins d'enfants, la Fontenelle de 19 h à 21 h.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche	Nous cherchons	Nous cherchons
femme de ménage	une vendeuse	accordéoniste
S'adresser à Mademoiselle S. Bourquin, médecin dentiste, tél. 24 03 03.	pour une boulangerie. Travail indépendant. Tél. 25 28 54.	pour la soirée de Sylvestre, dans petit restaurant. Tél. 25 50 51.
BAR CLUB GENÈVE	jeux de travail selon entente	EMPLOYÉ TECHNIQUE
cherche barmaid pour entrée immédiate, Débutantes acceptées	Logement assuré Salaire élevé garanti pendant la période d'essai. Tél. 92 55 05, matin, 32 87 05, dès 17 heures.	Genre d'activité : Elaboration de projets techniques, étude pour offre dans le département vente. Secteur mécanique. Convient à candidat ayant fait un apprentissage de mécanicien ou de dessinateur technique ou de formation équivalente. Connaissances de la langue allemande exigées.
Orchestre de bal	impresario	MIKRON HAESLER S.A.
avec programme show cherche	Adresser offres sous chiffre U 354 077 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Blenne.	FABRIQUE DE MACHINES-TRANSFERTS AVENUE DU COLLÈGE 73 2017 BOUDRY.
		Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal
		Nous cherchons pour entrée immédiate
		Veillez téléphoner à notre chef de personnel, M. J. Chenaux, pour obtenir un rendez-vous.
		Bureau : (038) 42 16 52.
		Privé : (038) 46 17 90.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Au Vallon, le premier concessionnaire d'antenne TV fut un Fleurisan

Aujourd'hui, en Suisse, on compte plus de 1.700.000 possesseurs déclarés d'un poste de télévision. C'est dire à quel point le « petit écran » est entré dans les mœurs et a pris une place toujours plus grande dans la vie familiale. Et pourtant, la TV a juste un peu plus de 20 ans. Dans le canton de Neuchâtel, il y avait, en 1953, en tout et pour tout, trois postes récepteurs: un à Neuchâtel, un à Cernier et un à La Chaux-de-Fonds. Et au Val-de-Travers? Le premier récepteur fut noté il y a quatre lustres: c'était celui de M. Richard Jaccard, de Fleurier.

DÉBUT DIFFICILE

Les débuts de la TV ne furent pas faciles dans la région. M. Jaccard est fort bien placé pour en parler: il a connu toutes les vicissitudes du commencement de l'audio-visuel dans la vallée, un peu trop tôt voué « A l'ombre et à la mort » par Léon Savary. — En ce temps-là, dit-il, on pouvait uniquement capter l'émission de l'Uetliberg. Donc, principalement des programmes en allemand, panachés quelques fois d'émissions françaises et italiennes. Par endroits la réception était excellente, mais ailleurs quasiment nulle. Cette disparité, dans la possibilité de prendre un programme, ne favorisait guère les amateurs à acquérir un poste récepteur. Aussi M. Jaccard fut-il un pionnier et étudia-t-il les champs magnétiques de Noiraigue à Sainte-Croix pour savoir où trouver la meilleure qualité de réception. — Après une année d'étude, poursuivit-il, j'obtins le brevet d'installateur concessionnaire officiel des PTT pour la télévision. Mais ce titre ne suffisait pas pour lutter contre les marchands-pirates. Car avant d'obtenir le feu vert des PTT respectueux des lois, je n'ai jamais voulu installer un appareil chez des particuliers.

Ce n'était pas le cas de marchands moins scrupuleux, venant surtout de Sainte-Croix car à défaut de s'accommoder avec la loi, ils le faisaient avec le... ciel! Ainsi venaient-ils placer, « à titre d'essai », disaient-ils, des appareils chez des particuliers ou dans des restaurants, se souciant fort peu d'être ou non en ordre avec les PTT.

Pour arriver à donner satisfaction à la population du Vallon, ajoute M. Jaccard, j'ai passé des soirées entières, à étudier de quelle façon on pourrait obtenir satisfaction au Vallon, même si un journal local avait prévu l'impossibilité d'une bonne réception dans notre région... Pourtant, M. Jaccard connut un succès considérable lors de la retransmission de la Coupe du monde de football. Ce fut un énorme succès populaire devant les vitrines où il avait installé, avenue de la gare, ses « petits écrans ».

LE COUP DE POUCE

Mais le coup de ponce, au Val-de-Travers, fut donné par les premières émissions du Bantiger et par l'émission romande de La Dôle. M. Jaccard confesse:

— Ce n'était pas encore parfait. On eut une lueur d'espoir au moment où fut mis en service le relais du Mont-Cornu. Espoir déçu et remplacé par une complète déception. Cependant, la direction d'arrondissement des PTT se rendait compte de la situation dans laquelle se trouvait le Val-de-Travers et s'efforçait d'y remédier. Ce fut alors la construction du récepteur des Roches-

Blanches sur Noiraigue et quelques années plus tard, de celui du Haut-de-Lavoy, dominant Fleurier. Maintenant, pour « couvrir » parfaitement l'ensemble de la région, l'année prochaine verra la mise en service des récepteurs de Couvet et des Bayards. Techniquement, la direction de Neuchâtel donne satisfaction complète aux téléspectateurs du Vallon, estime M. Jaccard.

M. Jaccard, fut aussi dès 1933 l'un des pionniers de la radio dans la région. A Fleurier, il y avait alors sept marchands d'appareils de radio. Mais au moment où les PTT décidèrent de leur faire passer des examens pour pouvoir vendre des appareils, six d'entre

eux baissèrent les bras. Seul M. Jaccard s'y soumit avec succès.

Si, il y a 20 ans, on dénombrait 10 appareils de TV, pour l'ensemble du canton on arrive à 3900 uniquement pour le Vallon, selon la répartition suivante: Noiraigue et Brot-Dessous: 158; Travers: 343; Môtiers: 218; Boveresse: 78; Buttes 168; Saint-Sulpice 149; La Côte-aux-Fées et Saint-Olivier: 137; Les Bayards: 81; Les Bourquins, Les Sagnettes, La Vraconnaz et Champ-du-Moulin: 61; Les Verrières, Bémont, Le Brouillet, Le Cernil, Les Jeannets, Le Mont-des-Verrières, les Taillières: 281; Couvet, Les Planes, Les Ruillières: 966; et Fleurier: 1262.

La coopérative des Verrières ne fermera pas encore ses portes

De notre correspondant:
Une information laissait prévoir que la coopérative des Verrières allait fermer ses portes. Or, il n'en est rien. A ce propos, il est peut-être bon de rappeler certains faits. La Société coopérative des Verrières, était autonome mais dépendante, cependant, de la Coop-suisse à Bâle. Ses affaires marchaient bien, la situation financière était parfaitement saine. Cependant, en 1972, Coop-suisse a imposé la fusion de la coopérative des Verrières à la Société coopérative de Neuchâtel. Ce qui ne fut pas du goût de chacun. A cette occasion, un contrat de fusion a été établi le 1er septembre 1972. Ce contrat précise que le magasin des Verrières sera exploité pendant cinq ans encore.

REACTION

L'ancien président de la coopérative

MÔTIERS

Un photographe verrisan expose au château

(sp) Actuellement, se tient, à la petite galerie du château de Môtiers, une exposition — la première! — des photographies d'un jeune Verrisan, Fabien Landry. Outre des documents réalisés aux Etats-Unis, où il a eu la chance d'exercer les fonctions de photographe de plateau à Hollywood, il présente une intéressante série de photos, inspirées par le Jura et la récente revue de « La Concorde ». Nous y reviendrons.

Augmentation de la population

(c) Le 15 décembre, la population de Môtiers s'élevait à 812 habitants (une augmentation de 11 personnes par rapport au recensement de 1973). Ainsi 412 sont mariés, 95 veufs ou divorcés, 305 célibataires, 311 chefs de ménage. On compte 614 protestants, 76 catholiques romains, 99 catholiques chrétiens, 23 divers; les Neuchâtelois sont au nombre de 400, les Confédérés 301 et 111 sont étrangers. Au chapitre des professions, on note 36 horlogers, 63 mécaniciens, 14 agriculteurs, 200 personnes d'autres professions. Six jeunes gens atteindront leur majorité en 1975 et 140 aînés ont plus de 65 ans.

VAUD

Vol à Yverdon

(c) Mercredi soir, un jeune cyclomotoriste s'est présenté au pompiste d'une station service d'Yverdon pour demander de l'antigel. Le responsable se rendit dans un local proche pour prendre une clé et lorsqu'il revint il constata que la caisse avait disparu. Le cyclomotoriste était toujours là, mais était-il de connivence avec l'auteur du vol? La somme volée est importante.

M. H. Marmier, nouveau président du Conseil communal

(c) Le mandat de M. Albert Lavanchy se terminant mercredi soir, le Conseil communal d'Yverdon a nommé un nouveau président en la personne de M. Henri Marmier, du Parti ouvrier populaire. Il a obtenu 51 voix (majorité absolue de 35 voix), 22 bulletins blancs et deux bulletins nuls. Lors de la même séance, on a nommé également les premier et deuxième vice-présidents. Proposé par le parti radical, M. Maurice Clavel a été élu premier-vice-président, par 66 voix. Le deuxième vice-président présenté par le parti socialiste est M. Antoine Paccard (81 voix).

L'ordre du jour comportait d'autres points, notamment une réponse de la Municipalité à la motion Jules Delley sur le ramassage du verre. Les conseillers ont décidé que ce ramassage se ferait une fois par semaine. Puis Mme Marie-Louise Jaccard, rapporteur, a répondu à la motion François Pilloud à propos de fonds pour l'aménagement de places de stationnement pour véhicules. Une discussion s'engagea et, finalement, après un amendement, ce point fut accepté. Puis un crédit de 2.500.000 fr. pour diverses transformations au collège de la Place-d'Armes donna lieu à quelques discussions mais fut finalement accepté à une large majorité. Il y aura lieu de déduire de ces 2.500.000 fr. les subventions de l'Etat. Puis on passa à l'admission dans la bourgeoisie d'Yverdon de la famille Florian Rubio, demande acceptée à une large majorité.

En outre, le projet de budget pour 1975, qui prévoit des dépenses pour 40.211.411 fr. et des recettes pour 39.989.511 fr., soit un excédent de dépenses de 221.900 fr., a été accepté à l'unanimité.

Don du sang

Le Centre de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse a fait savoir qu'il avait pu recueillir 1121 flacons de sang, à Payerne, au cours de l'année. D'autre part, dans un tout autre domaine, le nombre de visiteurs de l'Abbatiale s'est élevé à 1970 en octobre et 810 en novembre.

La foire de décembre

(c) La foire de décembre, qui s'est déroulée, jeudi, a été de moyenne importance. Les marchands forains étaient passablement nombreux, rue du Temple et place du Marché. Le marché aux fruits et légumes, lapins et volaille, était restreint et a reçu ses acheteurs habituels. Les œufs du pays se vendaient 4 fr. 80 la douzaine, ce prix étant supérieur à celui de la foire précédente. Il n'y avait aucune tête de gros bétail sur le champ de foire. Place de la Concorde, le marché au petit bétail était réduit à sa plus simple expression. En effet, on a dénombré, seulement, 88 porcs, dont les prix sont restés, sans grand changement, depuis novembre. Les jeunes sujets de neuf à dix semaines se payaient de 115 à 125 fr. la pièce. Les jeunes porcs de trois mois coûtaient de 120 à 140 fr. la pièce, et ceux de quatre mois, de 145 à 160 francs. Le porc gras était coté de 3 fr. 80 à 4 fr. 50 le kg, poids vif, suivant la qualité.

des Verrières, apprenant qu'on aurait voulu précipiter cette fermeture, a réagi. Il vient de recevoir confirmation que l'exploitation du magasin restera en vigueur conformément aux dispositions du contrat de fusion, c'est-à-dire jusqu'au 31 août 1977. Or, d'ici là, il peut se passer bien des choses...

G.D.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Budget accepté à Cressier où le législatif a pris congé de M. André Ruedin

De notre correspondant:
Le Conseil général de Cressier a siégé sous la présidence de M. Cyrille Persoz. Il avait à discuter le budget 1975 et les modifications du tarif concernant la vente de l'électricité.

Chacun sait qu'au début de l'année, l'ENSA a avisé les communes qu'elle se trouvait dans l'obligation d'augmenter ses tarifs à partir du 1er décembre 1974 et que cette augmentation serait de l'ordre de 25 à 30 %. Il est difficile, sinon impossible de nier le bien-fondé des arguments présentés par le fournisseur d'énergie, dont les principaux sont: l'augmentation des frais d'entretien et de renouvellement des installations, l'augmentation du prix du « fuel », l'augmentation du taux d'intérêt des nouveaux emprunts et la conversion des anciens. A l'unanimité ces tarifs furent acceptés. Voici quelques prix: ci-après quelques positions:

Prix du kWh lumière et faible consommation, 0 fr. 60, (l'ancien tarif 0 francs 50).

En plus, pour le chauffe-eau, au courant de nuit, 0 fr. 08, (0 fr. 06).
Tarif binôme pour ménages et exploitations agricoles:
par chambre ou pièce habitable, 2 fr. (1 fr. 50);
par étable, écurie, porcherie, grange, atelier, 2 fr. (1 fr. 50).

Tarif binôme pour artisans, viticulteurs, maraîchers, magasins, hôtels, restaurants:
par local, 4 fr. (3 fr.);
par local de dépendances, 2 fr. (1 fr. 50).

BUDGET: PRUDENCE!

Le budget 1975 boucle avec un déficit présumé de 35.000 fr., ce qui laisse bien apparaître la détérioration de la situation. Les deux plus gros postes du budget sont évidemment ceux de l'hygiène publique et de l'instruction publique. Dans son rapport, le Conseil communal appelle à la prudence. Il constate que l'équipement actuel peut suffire pour un certain temps, sauf en matière de sport et d'épuration des eaux. De plus, le château mérite une réfection relativement urgente.

Voici les principaux postes du compte de pertes et profits:
— charges: intérêts passifs 282.292 fr.; frais administratifs 165.000 fr.; hygiène publique 259.000 fr.; instruction publique 684.800 fr.; travaux publics 184.500 fr.; police 83.400 fr.; œuvres sociales 172.600 fr.; dépenses diverses 72.100 francs.

LE LOCLE

Il faut un permis pour « donner un coup de main à sa femme »

De notre correspondant:

Le tribunal de district a siégé hier après-midi sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Danièle Pislor, commis-greffière.

Le 19 novembre, la femme d'un fabricant du district était chargée d'aller livrer un travail urgent à La Chaux-de-Fonds. Au moment où elle prenait le volant, elle s'aperçut qu'elle n'arrivait pas à mettre le moteur en marche. Après maints essais, elle fit appel à son mari qui après avoir fait une marche arrière sur une centaine de mètres, parvint à faire ronfler le moteur. La femme partit avec sa livraison et le mari resta à l'atelier. Mais le hasard voulut que l'agent de police aperçut l'homme au volant de l'automobile alors que son permis de conduire lui avait été retiré pour deux mois le 1er novembre.

Pour avoir simplement voulu dépasser sa femme, le voilà prévenu d'infraction à la L.C.R! Le cas est intéressant car J.R., alors en petite tenue et en pantoufles, n'avait pas l'intention de conduire. Son mandataire demanda si réellement il y eut circulation au sens de la loi. Au cas où le tribunal le jugerait coupable, le défenseur de J.R. invoque

La commission scolaire de Fleurier part en guerre contre la somnolence à l'école

De l'un de nos correspondants:

La commission scolaire de Fleurier vient d'adresser aux parents des élèves fréquentant l'école primaire une lettre-circulaire dans laquelle il est notamment dit: « Ces derniers mois surtout, les enseignants ont décelé des signes évidents de fatigue chez une majorité d'élèves, ce qui ne manque pas d'entraîner une baisse d'attention et des résultats en dents de scie. Certes, vous pourriez nous affirmer qu'un élève peut avoir un rendement amoindri, en raison de troubles passagers, dus à la croissance ou à un autre motif précis. Nous aimerions, toutefois, attirer votre attention sur deux points auxquels nous attachons beaucoup d'importance, à savoir: trop d'élèves regardent, tardivement, en soirée, des émissions de télévision; certains élèves assistent, fréquemment, à des manifestations (sportives ou autres) qui prennent fin à 22 ou 23 heures. De ce fait, il résulte un excès de fatigue qui se répercute sur la qualité des prestations fournies par l'élève. Nous voudrions éviter de devoir prendre des sanctions telles que le renvoi à la maison des élèves qui baillent et somnolent en classe ou des contrôles réguliers de police pour les élèves qui seraient dehors et non accompagnés après 20 heures. Aussi, grâce à votre bon sens, sommes-nous persuadés que vous saurez, le cas échéant, prendre les mesures qui pourraient s'imposer pour le bien-être de votre enfant. Nous vous en sommes, d'ores et déjà, recon-

naissants et nous nous réjouissons de constater les effets bénéfiques dès la rentrée de janvier 1975. »

Que voilà une sage mise en garde, d'autant plus qu'elle concerne des enfants de 6 à 12 ans pour qui une bonne dose de sommeil nocturne est aussi indispensable qu'une alimentation équilibrée!

COUVET

Peu de monde au marché d'images

(sp) Le comité de la Société d'émulation organisatrice du premier « marché d'images » tenu à Couvet au début novembre, vient de se pencher sur les résultats de cette manifestation qui réunissait une quarantaine d'artistes suisses et français dans le domaine de la gravure contemporaine et de la photographie, ainsi que quelques marchands de gravures anciennes. Malheureusement, seules 1250 personnes ont visité cette vaste exposition, ouverte durant dix jours dans trois salles différentes. On est loin du succès de l'ARC 1973 (artisanat romand) qui avait attiré, à Couvet quelque 13.000 amateurs! Mais l'expérience valait la peine d'être tentée, ne serait-ce que pour un millier d'esthètes plus ou moins avertis!

Nouveaux marchands de bétail

(c) A la suite d'examen, passés à Lausanne, mercredi, le département cantonal de l'agriculture a décerné le certificat de marchands de bétail à MM. Charles Gasser, de La Chaux-de-Fonds, Francis Barth, des Bulles, Ulrich Bachmann, Les Varodes-La Brévine, Philippe Pipoz, Le Baillo-La Brévine et André Grand de Fleurier.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Le solitaire; 23 h 15, Les diaboliques jeux pervers de miss Jonas, (18 ans).
Môtiers, château: exposition de photos, Fabien Landry.
Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, patinoire: ouverte.
Fleurier, le Rancho: bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Fleurier, infirmière-visiteuse: téléphone 61 38 48.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
FAN, bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

Naissances

Jean-François
à la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Joëlle Astrid
le 19 décembre 1974
Astrid et François EMERY-VUILLE.
Maternité
Couvet
Buttes

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame Regina HALDI
née DESARZENS
profondément touchée des témoignages de sympathie reçus, remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Fleurier et Vevey, décembre 1974.

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

AVIS DIVERS

Citroën 2 CV 4 1972
Citroën 2 CV 4 1974
Simca 1000 rallye 2 1973
Simca 1100 GLS 1974
Simca 1100 S 1973
Simca 1100 S 1974
Simca 1100 TI 1974
Fiat 128 1970
Sunbeam 1500 break 1973
Citroën GS 1220 break 1974
Porsche 911 S 1969.

Garage Claude Hotz
Fleurier, tél. 61 29 22.

AVIS DIVERS

ACHETEZ VOTRE LAVE-VAISSELLE ADORA-10



chez les spécialistes en
AGENCEMENTS
de cuisines rustiques ou modernes

DROZ + PERRIN agencements

2108 Couvet - Tél. (038) 63 13 59

NOUVEAUTÉ
Le système d'aération le plus silencieux (propre fabrication)

Confiez-nous la réalisation de vos projets, nous trouverons la solution individuelle

BON POUR UNE ENTREVUE sans engagement
Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____

Bell Quick. Cinq idées délicieuses pour permettre à Maman de passer les fêtes ailleurs qu'à la cuisine.

A Noël, la maîtresse de maison ne sera pas reléguée à la cuisine pendant des heures, grâce à Bell Quick, ce régal succulent apprécié de tous. Bell Quick se présente en cinq variantes: palette, jambon roulé, collier de porc, noix de jambon et langue fumée. A vous de choisir!

Ces cinq délices vous réservent une agréable surprise: Il suffit de laisser mijoter Bell Quick pendant une heure dans son sachet, dans de l'eau chaude, car le boucher Bell l'a déjà apprêté avec soin, épicé savamment et cuit dans son jus. C'est son cadeau de Noël dédié à «Madame»

Palette Bell Quick à partir de Fr. 28.-, Jambon roulé Bell Quick à partir de Fr. 28.-, Collier de porc Bell Quick à partir de Fr. 29.-, Noix de jambon Bell Quick à partir de Fr. 21.-, Langue fumée Bell Quick à partir de Fr. 23.-. Bell Quick se conserve 40 jours. Vous le trouvez dans tous les magasins Bell, les boucheries Coop et les bons magasins d'alimentation.



Pour Noël

belle nichée

Jeunes Caniches

noirs, petits, moyens âgés de 10 semaines, pure race.

Salon canin

Boîte 2, Neuchâtel. Tél. 24 37 68, dès 19 heures. (038) 24 37 69.



Tectyl

VALVOLINE protège votre voiture de la rouille pour longtemps. Faites confiance au spécialiste

CARROSSERIE P. Schoelly Hauterive. Tél. (038) 25 93 33.

Congélateur armoire et bahut

prix sans concurrence. Tél. (024) 24 29 08.

Nous échangeons votre vieille machine à laver

contre une nouvelle machine. Renseignements: Tél. (024) 24 29 08.



OFFREZ UN LUXUEUX BRIQUET A GAZ 20 à 40 % RABAIS Electronic-Lux à Fr. 23.- En vente au café-glacier Rendez-vous Neuchâtel (sous-sol) Publi-Feu (038) 24 06 54

Pour les fêtes

arrivage d'un grand choix de fourrures

Vison dès Fr. 50.-
Renard dès Fr. 45.-
Marmotte dès Fr. 65.-
Veau dès Fr. 105.-
Agneau dès Fr. 35.-
Mouton dès Fr. 50.-
Lapin dès Fr. 80.-
1.10 x 0.50

POFFET tailleur

Ecluse 10, Neuchâtel Tél. 25 90 17.



Votre électricien

Vuillomenet & C^o S.A.
ELECTRICITE TELEPHONES
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12



Articles en étain fin

Importation directe Grand choix
Boutique B.-C. Rubi
FÉLIX-BOVET 32
2015 AREUSE Tél. (038) 42 24 69
DES CADEAUX TRÈS APPRÉCIÉS
Prix intéressants

Qui dit **BLACK + DECKER** pense à

BAILOD
Bossin 4 NEUCHÂTEL Tél. 25 43 21

Plaisir d'offrir Plaisir de recevoir de la jolie lingerie

achetée chez le spécialiste

Savoie-Petitpierre s.a.

SEYON 1

NEUCHÂTEL



un flacon de sels de bain Juvena vous est remis gracieusement pour tout achat de parfum ou eau de toilette, dès 30 francs.

Pharmacie Parfumerie
ARMAND
Rue de l'Hôpital 2 Tél. 25 57 22

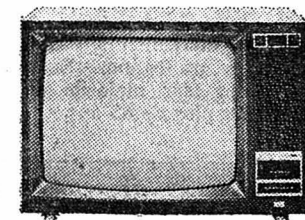
HAEFELI TÉLÉVISION

PESEUX - Grand-Rue 22 - Sous les arcades - Tél. 31 24 84

Distribution et service depuis 20 ans

GRUNDIG
6062 Euro

VOUS OFFRE LE DERNIER TV COULEUR PAL-SECAM TRANSISTORISÉ-MODULES COMMANDE A DISTANCE INTÉGRALE



SUISSE - FRANCE 1 - 2 - 3

MON PRIX Fr. 3395.-
COMPTANT

PRIX CATALOGUE Fr. 3695.-

Très à la mode!



Grandeur orig.

Une chaîne avec un petit cœur en argent de 800 Prix spécial de Fr. 19.50

Livraisons garanties pour Noël
DI-ORO, Bijoux en gros,
St. Jacobs-Str. 5, 9000 St.-Gall.
Tél. (071) 25 60 53
Permanence téléphonique de 7 à 21 heures.

DEMANDES D'EMPLOIS

Elève secrétaire médicale

cherche place chez médecin à Neuchâtel, à mi-temps (matin) pour réception.
Tél. (021) 81 13 29.

Jeune aide-comptable

conscientieux et expérimenté cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Bonne connaissance en informatique.
Faire offre écrite à case postale 766, 2001 Neuchâtel.

Jeune homme

ayant bonne formation commerciale sachant l'anglais et l'allemand cherche emploi pour janvier éventuellement informatique.
Tél. 33 39 08.

Adresser offres écrites à AC 3431 au bureau du journal.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.
Feuille d'avis de Neuchâtel.

hermann miller international collection

aluminium group

* design Charles Eames

sièges et table conçus pour le confort et l'élégance de l'habitation moderne.

Demandez notre documentation complète.

agence exclusive pour Neuchâtel et environs

meubles rossetti
2017 boudry

Téléphone 038 42 10 58



BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Le Conseil de ville biennois a décidé de verser une allocation spéciale aux bénéficiaires de l'AVS

Hier soir, le législatif biennois s'est réuni pour sa dernière séance de l'année. Les élections, achats de terrain, allocations, chauffage à distance, incom-

tabilité de fonctions ont été à l'ordre du jour. De plus, le parlement a répondu favorablement à une demande de la Croix-Rouge en faveur du Bangla-Desh et accepté le versement d'un montant de 3000 francs. Le législatif a élu les 13 membres du syndicat des communes pour les classes spéciales des écoles primaires de Bienne et du Seeland, ainsi que Mme Françoise Muller, à la commission d'école primaire française. En remplacement de MM. Muller et Hans Villard qui quittent la commission de gestion après un mandat de 4 ans, le parlement biennois a élu M. Arnold Tanner.

A la demande de la commission de gestion, le parlement a accepté l'achat de propriétés situées rue de la Gutzelen, ainsi que l'aménagement d'un home d'enfants à Buetigen.

A une motion socialiste qui demandait une allocation d'hiver pour les bénéficiaires des prestations complémentaires de l'AVS-AI, le parlement a voté une allocation supérieure à celle proposée par le motionnaire. Seront versés 133 fr. pour les célibataires et 233 fr. pour les couples. Les parlementaires se sont occupés de plusieurs motions, interpellations et postulats. Relevons la motion du parti national romand qui demande la création de communautés de voitures entre voisins. Le Conseil mu-

nicipal, en réponse au motionnaire, estime que l'utilisation en commun de véhicules à moteur occupés par des personnes qui se rendent à leur travail doit être encouragée.

Toutefois, dans la situation actuelle, il est prématuré d'engager des dépenses en vue de créer un office de coordination mais le Conseil municipal est prêt à examiner avec les associations d'automobilistes l'organisation d'une campagne d'information ayant pour but d'encourager l'utilisation collective des voitures.

La motion a finalement été rejetée par le législatif, qui a approuvé une autre motion demandant que les éventuelles possibilités techniques d'utilisation de chaleur, produite par la station d'incinération des ordures, soient étudiées, dans le sens d'un chauffage à distance pareil à ceux d'autres villes.

Les finances ont également été l'objet de débats. Une motion de la commission de gestion a été acceptée à l'unanimité. Elle invitait le Conseil municipal à soumettre au Conseil de ville les directives de caractère obligatoire pour l'équilibre du budget prévoyant des mesures d'économie et d'une politique de financement.

D'autre part, plusieurs motions ont été présentées aux parlementaires, dont l'une qui relève l'incompatibilité d'une fonction publique dans l'administration avec l'élection au Conseil de ville et au Conseil municipal non permanent. Enfin, un postulat socialiste invite le Conseil municipal à donner mandat à l'office municipal du travail d'enregistrer tous les licenciements de personnel intervenant dans l'industrie et l'artisanat.

LIBRES OPINIONS

Une affaire ahurissante

En 1968, une commission spéciale était désignée par le Conseil municipal pour étudier et planifier l'agrandissement de l'école professionnelle. Le projet prévoyait entre autres de réserver à l'école (cantonale) des arts graphiques, médiocrement logée à la route de Boujean, les salles dont elle avait besoin à l'étage supérieur du « bâtiment des ateliers ». La commission comprenait des représentants de la direction des écoles, de la direction des travaux publics, de la direction de la police, de la direction des finances, de la commission de gestion, de la commission de l'école professionnelle et des autorités cantonales.

En 1972, le « Message du Conseil de ville » au peuple souverain précisait également que cette école serait logée dans le nouveau bâtiment, et le peuple souverain approuva ce projet de 33 millions.

CURIEUX PROCÉDÉS

Neuf mois après ce vote, en décembre 1972, le Conseil municipal était informé par la commission de construction que l'école des arts graphiques (provisoirement transférée au qual du Haut, dans une ancienne fabrique d'horlogerie) n'aurait pas de place à la nouvelle école professionnelle. Et en novembre 1973, la commission de planification scolaire recevait une note de la direction des écoles lui annonçant qu'effectivement il faudrait chercher, pour l'école des arts graphiques, un autre bâtiment.

Détail typique (pour ne pas dire plus), pendant toute cette période,

les responsables, c'est-à-dire la commission de construction et le Conseil municipal, jugèrent au-dessous de leur dignité d'informer de la chose les organes de l'école des arts graphiques, que l'on plaça froidement devant le fait accompli sans même leur donner la possibilité de réagir.

Au sein du Conseil de ville, on s'emut quelque peu. On reçut des explications jugées insuffisantes, et, finalement, l'Entente biennoise déposa une interpellation urgente, exigeant que toute clarté fût faite sur cette histoire.

La réponse écrite vient de parvenir aux conseillers de ville. Elle est détaillée et affligeante :

ENTRE LE PROVISOIRE DÉFINITIF ET LE DÉFINITIF PROVISOIRE

En mai 1970, la commission de construction proposait encore de loger l'école des arts graphiques à l'étage supérieur du bâtiment des ateliers, mais à titre provisoire seulement. Par la suite, le Conseil municipal confirmait l'implantation de cette école au lieu indiqué, mais en ne soufflant mot de son caractère provisoire. Le rapport au Conseil de ville et le message au peuple n'en disaient rien non plus.

Et, dans son rapport pour l'année 1971-72, le directeur de l'école des arts graphiques, tout en admettant qu'il s'agissait d'une solution provisoire, se félicitait du résultat de la votation populaire, qui réglait enfin pour une durée de dix à quinze ans, la situation précaire de l'école en matière de locaux. Et il con-

cluait avec un bel optimisme qu'elle pourrait élargir à fin 1974.

Or, à ce moment déjà, la commission de construction de l'école professionnelle avait décidé que les arts graphiques devraient chercher fortune ailleurs, et que, somme toute, les locaux qu'on leur avait attribués provisoirement au Qual du Haut pouvaient être considérés comme définitifs.

Quant cette fâcheuse nouvelle parvint enfin aux oreilles des intéressés, chacun (écrit le Conseil municipal) s'efforça de trouver une solution. La première étape de la nouvelle construction est déjà trop avancée pour qu'on puisse y changer quoi que ce soit. Quant au programme de la seconde étape, dont le détail n'est pas encore établi, il est douteux qu'il fasse droit aux légitimes revendications de l'École des arts graphiques.

Il y a quelques années, il avait été question de transférer cette école à Berne, mais les Biennois s'étaient rebiffés, promettant de faire le nécessaire pour la bien loger. Sur quoi le canton avait renoncé à son idée. On peut se demander s'il ne la reprendra pas.

Ce qu'il y a d'ahurissant dans cette histoire, c'est que, pendant des années, les autorités cantonales, municipales, les commissions, sous-commissions, experts et tutti quanti aient pu discuter en long et en large sans même s'entendre sur le caractère provisoire ou définitif de la solution choisie, et sans même informer la victime une fois la décision prise.

R. WALTER

Billet biennois
Générosité
bien ordonnée

Comme chaque année, en cette période de fêtes, dans les restaurants où vous prenez le plus volontiers vos quartiers, le patron vous gratifie de ses souhaits, ce ses vœux les plus sincères... surtout en ce qui concerne votre santé! Comme on le comprend!... La santé du client, c'est un peu son capital.

Dans la plupart des cas, cette politesse s'augmente d'un petit cadeau, un stylo à bille, un agenda, un coupe-papier, un cigare. Ce cadeau, c'est un petit geste qui fait plaisir au client, mais auquel celui-ci n'attache finalement que peu d'importance.

On remarquera pourtant que la coutume tend à disparaître et certains ne sont pas sans s'en étonner, car les restaurateurs sont gens à respecter les traditions... entre autres celle d'augmenter les prix.

Tous ces petits gestes conjugués pourraient peut-être faire un grand geste, un geste qui compterait davantage dans le cœur de ceux qui en bénéficieraient. C'est précisément l'idée qu'a eue la Société des cafés et restaurants de Bienne en décidant de supprimer ces petites attentions au profit d'un don à des institutions à caractère social.

En somme, ce sont nos vœux à nous, leurs clients, que les restaurateurs vont transmettre avec un chèque à des gens moins favorisés que nous... parce qu'ils ne peuvent pas s'offrir une tournée de bistrot quand ils en auraient envie.

Les restaurateurs ont pris là une initiative sympathique. Ne manquez pas de leur dire en louant leur générosité. Ils ne pourront pas faire autrement que de vous offrir un verre!...

GASTON

Collision

(c) A 12 h 10 au Crêt-des-Bois, deux voitures sont entrées en collision. Les dégâts matériels sont estimés à 2500 fr., personne n'a été blessé.

Petits formats

(c) La galerie Ring 5, à Bienne, présente jusqu'au 23 décembre une « exposition petits formats », réunissant les œuvres des artistes suivants: Toni Begli, Jean-François Comment, Dimitrios Deletaris, Esther Lisette Ganz, Markus Helbling, Heinz-Peter Kohler, Jean-Claude Kunz, Peter Kunz, Jacques Minala, Bernhard Moser, Jörg Moser, Salvisberg, Robert Schull, Rolf Spinnler, Hans Stalder, Peter Travagliani, Danilo Wyss et Martin Zigelmueller.

Moins de personnes
employées dans le
secteur secondaire

ZURICH (ATS). — Au cours du troisième trimestre de cette année, l'économie suisse occupait un peu moins de personnel qu'une année auparavant. Selon l'indice de l'emploi publié par l'OFIAMT, la réduction a été de 0,6%. Dans le secteur secondaire, cette diminution a été de 1,4%. Dans le secteur tertiaire, par contre, le nombre des personnes employées a continué à progres-

Développer les activités paramilitaires

Un peu plus d'une trentaine d'associations paramilitaires étaient représentées hier à Macolin à l'occasion du 6me rapport annuel des associations militaires fédérales. Des exposés et des films ont permis d'avoir une vue d'ensemble des divers aspects de l'activité militaire hors service.

L'activité militaire hors service sert avant tout, selon les promoteurs de ces associations, à créer une solidarité entre personnes qui sont animées d'un esprit favorable envers l'armée et les institutions suisses. Le but de cette activité est de maintenir une volonté de défense et en particulier la valeur défensive des soldats. Aussi, les exercices physiques, tel marches militaires, tirs et autres con-

cours englobés dans ce qu'elles appellent le sport militaire, forment l'activité principale de ces associations. De plus, elles préconisent des exercices de combat avec armes et munitions d'exercice ainsi que la formation de chefs. Cependant, une statistique permet de constater une légère baisse des manifestations paramilitaires ainsi que du nombre des participants, qui s'élevait à 100.842 en 1972 pour se situer à 97.592 cette année, soit une diminution de près de 10%. M. Meister, chef de la section de l'activité hors du service, estime toutefois que la majorité de notre peuple reconnaît la valeur de ces activités volontaires et regarde l'avenir avec confiance et optimisme.

Etat des constructions
cantonales bernoises

A l'heure actuelle, il y a dans le canton de Berne 27 gros ouvrages en construction et 250 chantiers de moindre importance. Dans le dernier cas, il s'agit surtout de travaux de rénovation et d'entretien représentant chaque fois une dépense moyenne de 60.000 francs. Quant aux 27 bâtiments importants, leur construction coûtera au total 280 millions de francs, dont 74 millions auront été investis en 1974.

Parmi toutes les constructions, signalons que les bâtiments du séminaire et de l'école normale de Bienne, pour lesquels un crédit de 35 millions de francs a été débloqué, seront probablement mis en service à l'automne 1975.

FRIBOURG

ESTAVAYER

Décès subit
d'un médecin

(c) Hier est décédé à l'hôpital d'Yverdon le Dr Vincent Liardet, âgé de 68 ans, médecin à Estavayer-le-Lac depuis 1938. Très connu dans le district de La Broye, le Dr Liardet était atteint dans sa santé depuis quelques années déjà. Mais rien ne laissait présager une fin si soudaine d'autant plus qu'il pratiquait dans son cabinet médical de l'avenue de la Gare ces jours derniers encore. Le défunt avait épousé une fille de feu Georges Bullet, décédé il y a quelques années, et qui était notamment la sœur de Mgr Gabriel Bullet, évêque auxiliaire et de M. Jacques Bullet, syndic d'Estavayer. Le Dr Liardet était père de six enfants.

Lauréats romands
distingués

M. Albert Schmid, président de la Société des écrivains et de l'Académie internationale de Lutèce pour la Suisse, révèle que neuf lauréats romands ont été distingués, lors de la remise de distinctions, qui s'est déroulée, récemment, à Paris. Plus de mille concurrents du monde entier avaient pris part à ce concours.

En section « lettres », Francine-Chalotte Gehri, de Chêne-à-Poivre, a reçu la médaille d'or pour ses « Nouvelles inédites »; Suzy Doleys, de Blonay, l'argent, pour son roman « Fin d'éclipse »; France Ili, de Lausanne, l'or pour son étude sur « Charles Baudelaire », Léonard Neusser, de Bulle, argent, pour son œuvre « Arc-en-ciel », et l'argent pour sa nouvelle inédite « La rose »; Jacqueline Thévoz, de Lausanne, l'or pour son « Traité de danse classique »; Paul Vallotton, de Genève, l'or et la coupe Lutèce pour son ouvrage « Des mots, des mots ». En section « beaux-arts », Natacha Assanovitch, de Lausanne a reçu la médaille de bronze et René Cavin, peintre, d'Yverdon, un diplôme.

Promotion à la
banque de l'Etat

(c) Le Conseil d'administration de la banque de l'Etat a nommé M. Christian Ayer, fondé de pouvoir, chef du service juridique et du contentieux, avec effet au 1er janvier 1975; M. Jean-Pierre Magnin, responsable de l'agence de Péroles (FR), avec effet au 1er mars 1975, en remplacement de M. Louis Gollard, futur retraité; M. Louis Pichonaz, responsable de l'agence de Bulle, avec effet au 1er mai 1975, en remplacement de M. Georges Sottas, futur retraité; d'autre part, M. Alphonse Perroulaz a été nommé agent de la nouvelle agence du Schoenberg, (à Fribourg), dès l'ouverture de celle-ci, le 14 octobre dernier.

Le vice-président
du Conseil d'Etat

(c) Le Conseil d'Etat — qui sera présidé, en 1975, par M. Jean Riesen — a nommé son vice-président pour l'année prochaine, en la personne de M. Joseph Cottet, directeur de l'agriculture, de la police et des affaires militaires.

Encore des perceurs
de coffres-forts

(c) Un cambriolage, qui pourrait avoir été commis par les mêmes auteurs que celui de la Fédération des syndicats agricoles, le week-end dernier, a été commis au cours de la nuit de mercredi à jeudi dans les locaux de la maison de transports Zumwald S.A., à Moncor (commune de Villars-sur-Glâne). Après avoir tenté de fracturer plusieurs tiroirs, au moyen d'un outillage trouvé sur les lieux, les cambrioleurs sont parvenus à évincer le coffre-fort. Ce fric-frac leur a rapporté plus de 10.000 fr. en argent suisse et étranger. La police de sûreté enquête.

Dernière conférence
à la chancellerie

(c) Mercredi matin, se déroulait, en carnotzet de l'Etat, la dernière conférence de presse hebdomadaire de l'année, présidée par M. Georges Clerc, chancelier d'Etat. On y a appris qu'au cours de l'année ont été distribués 56 communiqués de la chancellerie et 20 de diverses directions et services cantonaux. Il y eut 3 conférences de presse du Conseil d'Etat 31 de la chancellerie, 4 de diverses directions et 8 de certains services, et d'innombrables documents ont été confiés aux journalistes. Ces chiffres, impressionnants, sont pourtant loin de traduire la qualité de l'information dispensée par M. Georges Clerc et par sa « brigade ». Les conférences, en effet, permettent maints échanges, qui simplifient la tâche des journalistes. La politique d'information de l'Etat peut être citée en exemple. Des échanges de propos ont mis fin, « hors conférence », à cette séance qui n'était qu'officiellement la dernière.

Sur la cause
des incendies

(c) Un lapsus s'est glissé dans la transcription que nous avons donnée hier du communiqué de la police de sûreté. Précisons qu'il résulte des investigations, pour l'instant, que « seule une cause accidentelle ou une cause criminelle est à retenir », ce qui signifie — selon la police — qu'une cause naturelle est exclue.

Une prime de 15.000 fr. est offerte à la personne qui fournirait des renseignements permettant l'arrestation du ou des pyromanes qui pourraient avoir sévi.

Loterie romande :
bénéfices répartis

(C) Le Conseil d'Etat a réparti les bénéfices de la loterie romande pour le premier semestre 1974. La part du canton s'élève à 248.693 francs. Après déduction de la taxe légale cantonale, le solde à disposition est de 190.000 francs. Les attributions les plus fortes vont à l'Union fribourgeoise du tourisme (26.000 fr.), à la conservation et restauration du patrimoine artistique, historique et naturel, Musée de Fribourg, inventaire de la maison paysanne (39.500 fr.), et à d'autres œuvres.

Trafic de drogue :
Un Belge et une
Française arrêtés
à Fribourg

(c) La police de sûreté annonce qu'elle a arrêté, à la fin du mois dernier, un ressortissant belge, S.D., 26 ans, et son amie française, J.B., 20 ans. La jeune fille fut trouvée en possession de 14 grammes d'héroïne. Ces jeunes gens étaient venus à Fribourg pour y écouler de la drogue.

L'enquête ordonnée par M. Raphaël Barras, juge d'instruction de la Sarine, a permis d'établir que ces deux trafiquants étaient déjà entrés en Suisse à cinq reprises entre le mois d'août et la mi-novembre. Ils en avaient profité pour importer plus de 250 grammes d'héroïne. Ils se procuraient le stupéfiant à Amsterdam et le revendaient dans plusieurs villes suisses. Ce trafic leur a rapporté plusieurs dizaines de milliers de francs.

S.D. est un récidiviste en matière de trafic de stupéfiants. Il a déjà purgé une peine de treize mois de prison en Allemagne pour des délits semblables.

L'évêché vend
Saint-Charles

(c) Aucune opposition ne s'est manifestée, lundi soir, à l'achat par la paroisse de Romont des locaux du pensionnat Saint-Charles, que l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg met en vente. L'Assemblée paroissiale a accepté le principe de l'achat de ces immeubles qui sont plus exactement la propriété de l'Œuvre diocésaine des séminaires. L'évêché entend en tirer 1.200.000 francs. Après la vente d'une partie du mobilier, une somme de quelque 950.000 fr. devrait être réunie, soit en puisant dans les disponibilités de la paroisse, soit par des emprunts de 450.000 fr. au total auprès de trois établissements bancaires. Il reste d'autre part à résoudre préalablement des problèmes tels que la liquidation du fonds de l'ancien orphelinat. Quoi qu'il en soit l'opération doit être réalisée sans augmentation de l'impôt paroissial, malgré les frais qu'assume régulièrement la paroisse pour la restauration de la magnifique collégiale de Romont.

Nomination à l'Université

(c) Le Conseil d'Etat a nommé M. Henner Kleinwerfers, 32 ans, originaire d'Allemagne, Dr ès sciences économiques et sociales, actuellement professeur à l'Université de Zurich, en qualité de professeur ordinaire à la faculté de droit et de sciences économiques et sociales et titulaire de la chaire de politique économique de l'Université. En outre, il a nommé les membres de la commission consultative en matière d'octroi des patentes d'établissements publics, et reconnu le caractère d'utilité publique au « Fonds d'aide aux handicapés Joseph Pasquier », ainsi qu'au centre d'entraide de La Gruyère, à Bulle. Il a encore modifié l'arrêté d'exécution du 18 juin 1973 de la loi concernant le paiement des traitements du personnel enseignant des écoles primaires et la répartition des charges y relatives.

JURA - JURA

Le Conseil de ville de Moutier a siégé pour la dernière fois cette année

De notre correspondant :

Lundi soir s'est tenue à Moutier la dernière séance du Conseil de ville de l'année 1974 présidée par M. Dupré. Le Conseil de ville devait tout d'abord réélire, pour une nouvelle période de quatre ans, le chancelier municipal, M. Jean-Marie Fleury, et le vice-chancelier, M. Edouard Gafner. Ces deux fonctionnaires ont été réélus à l'unanimité.

Le Conseil de ville après exposé de M. Montavon, conseiller communal, et plusieurs questions et interventions, a accepté un nouveau règlement concernant la distribution d'eau. Ce règlement entrera en vigueur le 1er janvier et annule celui du 28 février 1957. Plusieurs points n'ont pas été acceptés et ont été

modifiés. Le Conseil municipal a ensuite donné sa réponse à une motion de M. Erwin Montavon, concernant le partage place de la Gare. Cette place est souvent l'objet d'embouteillage et le partage n'y est pas facile. Le Conseil municipal n'avait pas réussi dans son étude à trouver une solution et ceci après préavis de la commission routière et des CFF qui sont intéressés à cette place. Toutefois, le Conseil municipal proposait le rejet de cette motion mais le Conseil de ville n'a pas été d'accord et plusieurs conseillers sont intervenus en relevant que cette situation ne pouvait plus durer. Le Conseil a été chargé de réétudier cette affaire. On se souvient que lors de la dernière séance du Conseil de ville, M. Maurice Brahier avait

développé une motion concernant le boycott de commerçants prévoit, ceci pour cause de divergences politiques dans l'affaire jurassienne. Le ministère public devait rapporter la réponse du Conseil municipal qui releva qu'il n'y avait aucun moyen légal d'intervenir dans cette affaire; il a simplement déploré de tels agissements à Moutier. M. Tschiegg a développé une motion concernant les allocations de renchérissement au personnel municipal qui devraient être réparties à parts égales et non en pourcentage des salaires. Il a été répondu que le règlement est basé sur celui du canton de Berne et que celui-ci de toute façon changera l'année prochaine de sorte qu'il y a lieu de ne rien faire pour l'instant.

C'est le temps des promesses oubliées

De notre correspondant :

« Promesses oubliées » : c'est le titre que donne la « Troisième Force » au communiqué qu'elle a diffusé hier, et dans lequel elle rafraîchit quelque peu la mémoire à certains hommes politiques jurassiens. « En 1970, écrit-elle, c'est à une très forte majorité que les citoyens du Jura et de l'ancien canton acceptèrent l'additif constitutionnel qui permettait aux Jurassiens de décider de se détacher de Berne et de créer un nouveau canton suisse.

Le « oui » à cet additif fut essentiellement un « oui » au principe d'autodétermination du « peuple jurassien » dont l'existence est d'ailleurs reconnue par la constitution bernoise.

Après l'acceptation des nouvelles dispositions constitutionnelles, à la députation jurassienne, au Grand conseil et dans des conférences publiques, la plupart des représentants anti-séparatistes déclarèrent maintes fois et solennellement qu'ils se soumettraient, après le vote d'autodétermination du Jura, à la décision de la majorité.

De telles déclarations laissaient entendre qu'il ne serait pas question de faire usage des dispositions constitutionnelles permettant, après le premier plébiscite (celui du peuple jurassien), de faire voter en éclats le Jura et ses districts. Ces déclarations étaient conformes à nos tra-

DELEMONT

Plainte contre une
décision du Conseil
de ville

(c) Lors de sa séance de novembre, le Conseil de ville de Delémont avait décidé, par 25 voix contre 6, de supprimer du budget le crédit de 29.000 fr. pour l'organisation de cours obligatoires de protection civile. M. René Cattin, chef local de cet office, a porté plainte contre cette décision, les tâches de protection civile déléguées aux communes incombant au Conseil communal et non au Conseil de ville.

ditions démocratiques suisses. Elles furent fort appréciées par tous ceux (anti-séparatistes et séparatistes) qui sont et qui resteront fermement attachés aux lois démocratiques, à ces lois qui ne sauraient exister sans l'acceptation, par la minorité, après un vote populaire, de la décision de la majorité.

Malheureusement, après le vote du 23 juin, ces déclarations, ces promesses, ces engagements, ont été oubliés. Et ce qui est le plus navrant, c'est le fait que les hommes politiques qui, à l'époque, s'engageaient à se soumettre à la majorité jurassienne, parlent aujourd'hui de leurs très rares collègues qui ont décidé, eux, de tenir leurs engagements, comme on parle d'infidèles et de perfides. Cela devrait faire réfléchir toutes celles et tous ceux qui sont encore attachés à la vérité et à la justice démocratique.

COURTELARY

Assemblée municipale

(sp) Septante-sept citoyennes et citoyens ont participé à l'assemblée municipale, sous la présidence de M. F. Racle. M. Roger Feusier a été nommé vérificateur des comptes en remplacement de M. Sisin Eicher, qui a occupé 22 ans ce poste. Le nouveau plan d'études primaire prévoit 6 h hebdomadaires de travaux manuels filles (au lieu de 8) et 2 h de gymnastique en plus; l'assemblée a décidé d'introduire 2 h facultatives de travaux à l'aiguille pour les filles de 7me et 9me année. Dans le cadre de l'aménagement du territoire, un décret a été adopté prévoyant la participation des propriétaires fonciers aux frais de viabilisation des terrains. Le budget 1975, présentant un excédent de dépenses de 9645 fr., sur 1.240.795 fr., de recettes, a également été accepté; il est établi sur des bases inchangées: quotité 2,2 taxé immobilière 1 pour mille, taxe d'eau 40 c. par mètre cube, taxes des chiens 20 et 10 francs. Aucun investissement n'est prévu en 1975.

LES POMMERATS

Suppression des sections

(c) La commune des Pommerats — 224 habitants — était constituée jusqu'à présent de trois corporations de droit public: une première section qui comprenait les propriétaires d'exploitations agricoles ou leurs fermiers ainsi que les bourgeois, une deuxième section qui réunissait les propriétaires et fermiers du secteur allant de Sous-la-Roche au Moulin-Jeannotat et une commune générale groupant l'ensemble des citoyens. Ces trois corporations distinctes avaient la même administration, le même secrétaire, le même caissier, et elles siégeaient simultanément, mais leurs finances étaient séparées, la commune générale n'ayant que les impôts pour toute ressource.

COURCHAPOIX

Assemblée communale

(sp) L'assemblée communale présidée par M. Pierre Friend a réuni une cinquantaine de citoyens et citoyennes. Le budget avec une quotité augmentée de 2,2 à 2,3, a été accepté. Il boucle avec un actif de 18 francs. Le salaire de la secrétaire communale a été légèrement augmenté.

Maisons d'élevage

Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences!
Notre référence: 20000 constructions livrées!
Demandez sans engagement une offre détaillée!
Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/323713

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

ANCIENNE CITHARE marquée. Tél. (039) 23 59 23.

CHIOTS Collies (Lassies) 3 mois, ainsi que Shetlands toutes couleurs. Tél. 41 38 92.

LOT D'HABITS hommes et femmes, tailles 36-48. Tél. 24 38 94.

MANTEAU DE VISON, à long poil (pour cause de décès), taille 46; prix intéressant. Tél. 42 25 22, heures des repas.

TABLE 2 rallonges, teintes noyer, 130 x 90. Tél. (038) 25 03 56.

CHAMBRE A COUCHER Perrenoud, lits jumelés avec tables de nuit, armoire 3 portes, coiffeuse le tout en parfait état; lave-vaisselle Amsa à l'état de neuf, prix intéressant. Tél. 31 56 74.

APPAREIL DE MASSAGE, état de neuf, valeur: 700 fr. cédé à 250 fr. Tél. 25 02 40.

URGENT. 1 fourneau à mazout; 1 citerne de 1000 l, cubique, avec entrée d'homme, le tout en bon état. Tél. (038) 53 35 42.

HANGAR, 11,50 x 6 m, couvert avec tuiles. Tél. 42 18 04.

SOULIERS DE SKI à crochets marque Molitor, Nos 40 et 45, en très bon état, 120 francs la paire; 1 paire No 39-40, couleur blanche à 50 fr. Tél. 25 31 08.

PATINS DE HOCKEY, No 35. Tél. 33 19 91.

4 PNEUS CLOUS, 165 - 15 SR, 120 fr.; ensemble judo, taille 190. Tél. 42 30 56.

78 TOURS: Mozart, Wagner, Beethoven, etc., état neuf. Tél. (038) 31 69 27 - 57 12 47.

4 PNEUS CLOUS avec jantes pour BMW 2002. Tél. 36 12 21.

1 PAIRE DE SKIS, longueur 160, fixations modernes. Tél. 25 99 57.

4 JEUNES PERRUCHES éventuellement avec grande cage. Tél. 25 99 57.

CANARIS sélectionnés, mâles rosés, bagues 1974, excellents chanteurs, 45 fr. Téléphone 42 26 03.

PIANO MECANIQUE très ancien, 10 airs, bon état. Tél. (038) 31 69 27 - 57 12 47.

CAUSE DOUBLE EMPLOI, friteuse neuve 4 litres et tour de lit neuf, à moitié prix. Téléphone 24 36 04.

VELOSOLEX, bon état, 300 fr.; 2 pantalons d'équitation; 1 paire de bottes, cuir, parfait état. Tél. (038) 24 12 81.

A CEDER, suite décès, bas prix; salle à manger, chambre à coucher, cuisinière électrique. Tél. (038) 25 11 61, depuis 11 h 30.

COMMUNE BIEDERMEIER, 3 tiroirs; étagère noyer, parties inférieures avec portes, 225 x 210, état de neuf. Tél. (037) 71 17 69.

PATINS blancs, No 35; skis bois, bois, 150 cm; skis bois, 180 cm; souliers ski, No 38. Tél. 51 26 24.

TELEVISEUR, noir-blanc, multinorme, 300 fr. Tél. (038) 41 10 83.

POUR FILLETTE, magasin avec étalage complet, chariot, balance et caisse enregistreuse, à l'état de neuf, 80 fr. Tél. 33 50 84.

MACHINE A TRICOTER Buchs (Suisse), double fonture, à moitié prix: 400 fr. Téléphone 33 50 84.

CHAUSSURES SKI Humanic double Fite 8 1/2; 2 pneus neige 165 x 14 + 2 pneus neige 175 x 13 radiaux. Tél. 41 36 89.

AMPLI Meazi, 100 W, avec 1 box pour orgue et vocal (échos et réverbération), prix: 1100 fr.; lecteur cassettes 8 pistes stéréo, 10 W, avec 2 colonnes, prix: 190 fr. Tél. 31 41 77.

TELECOMMANDE MULTIPLEX ROYAL, adaptateur 4-8 pistes, 2 Weber DCOE 40 Horizontal, 1 Kit VW 1300 culasse, double carburateur + distributeur spécial, 1 batterie NSU 12 V 35 AH. Tél. 24 67 47.

POUR BRICOLEUR: une antenne TV, quatre haut-parleurs, un tourne-disque Torring; bas prix. Tél. 41 38 74.

AQUARIUM 120 L, en verre collé + pompe à turbine, chauffage à thermostat, lampe, sable, plantes, poissons, divers accessoires, le tout à l'état de neuf. Tél. (038) 55 10 32 650 fr.

UN SALON 3 pièces avec table; un frigo, 150 l. Tél. 42 16 29 ou 41 17 12.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE, 80 fr.; skis 178 cm, souliers à boucles, No 37, 80 fr.; skis 205 cm, souliers double laçage, No 41, 100 francs. Tél. 24 30 39.

CUISINIÈRE A GAZ Le Réve 3 feux, bon état, prix: 70 fr. Tél. 24 50 76.

SKIS ALPINS RS métalliques, 199 cm, avec fixations de sécurité, prix: 150 fr. Tél. 31 75 82.

SKIS 200 cm, souliers adaptés, No 41, pour 100 fr. Tél. 24 79 44.

1 PAIRE DE SKIS métal, 180 cm, fixations modernes. Tél. 33 32 53.

TAPIS, 3 m 50 x 3 m 15; rideaux; voilages; machines à laver Calor; frigidaire, 4 pneus clous sur jantes pour Fiat 128; 4 pneus pour Triumph Spitfire. Tél. 42 23 92.

BATTERIE Gretsch complète, avec coffres, état neuf, prix environ 2300 fr. Tél. (032) 82 17 19, Schläppi.

1 COMBINAISON ski, taille 38, 70 fr.; 1 paire skis, 165 cm, 25 fr.; 1 paire souliers ski, No 33, 25 fr.; 1 paire patins hockey, No 36, 50 fr. Tél. 25 93 21.

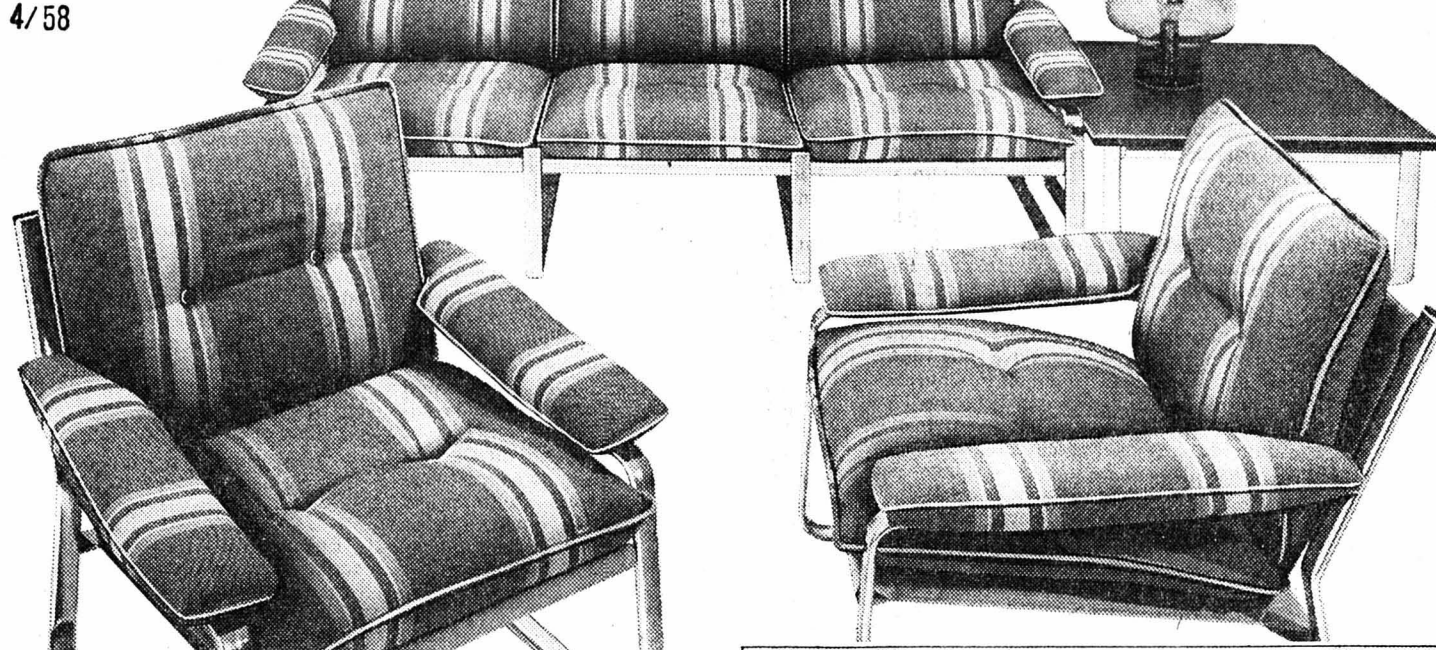
SALON: 1 canapé 3 places, deux fauteuils et une petite table; état de neuf. Tél. 63 11 70.

1 CHAMBRE ENFANT en chêne clair et rotin; lit, armoire et commode; 1 poussette Helvétia, gris clair chiné, démontable; 1 poussette-poussette, toile bleu marine, prix intéressant. Tél. 25 93 21.

1 ARMOIRE, 1 lit, français, 1 chambre à coucher, 1 bureau, 1 armoire Corta. Tél. 31 35 96, (repas).

UN CONGELATEUR, marque Frigidaire 620 l état de neuf, 950 fr. Tél. 25 06 26.

Des économies qui comptent: HOME-DISCOUNT se met en quatre pour vous!



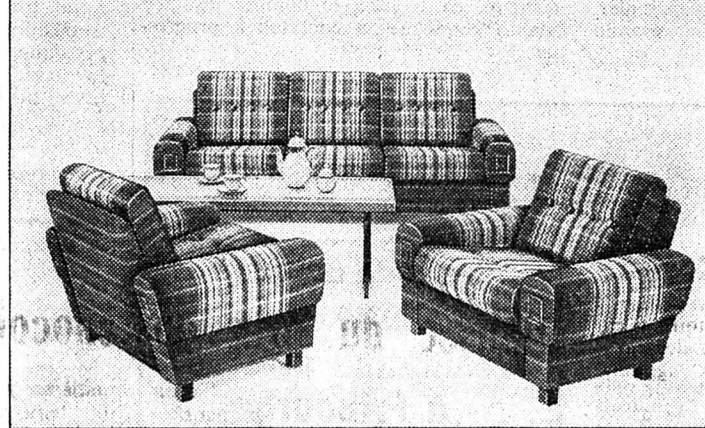
4/58
Guéridon 39.397T
Pieds luge chromés / plateau pin noir, 124/74 cm, 175.- table d'angle 38.397T, 74/74 cm 130.-
Salon rembourré 33.397K
Tissu rayé noir/beige/orange. Pieds luge chromés. Salon d'angle avec sofas à 3 et 2 places et 1 fauteuil 1125.- Salon avec sofa à 3 places et 3 fauteuils **seul.980.-**



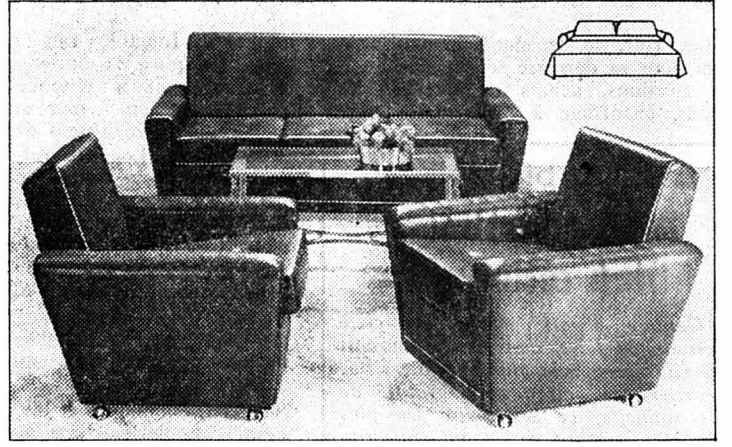
Fauteuil TV 35.836K
Réglable et sur roulettes, avec appui pour les pieds. **Prix HOME-DISCOUNT seul.320.-**



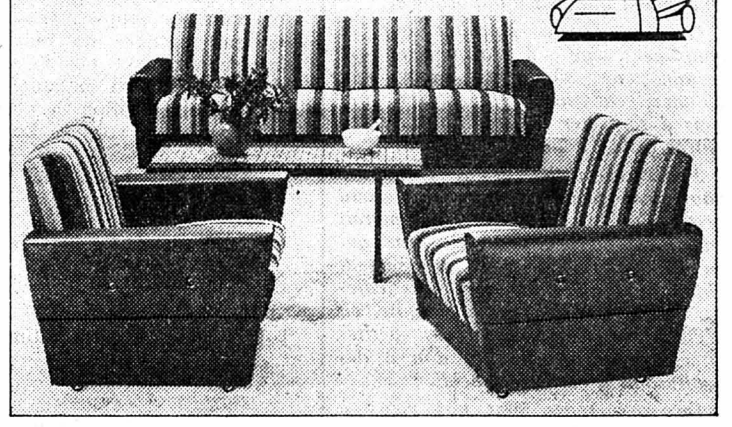
Fauteuils panoramiques 31.876K etc.
Eléments-sièges en mousse polyether, recouverts de tissus canavas beige ou brun. 1 angle 330.- 1 fauteuil 240.- 1 allonge 180.-
Salon selon illustration. **Prix HOME-DISCOUNT seul.2130.-**
Guéridon 275.012, frêne/chromé, plateau résistant à l'eau, 125/70 cm 198.-



Salon rembourré 33.395K
Coussins (reversibles) et accoudoirs tissu noppé rayé brun. Socle uni brun. Pieds en bois. **Prix HOME-DISCOUNT seul.1300.-**
Guéridon 75.409, plateau en céramique, 130/48 cm, 198.-



Salon rembourré 36.393K
Sofa-lit à 2 places, avec matelas en mousse polyether. Fauteuils sur roulettes. Simili-cuir brun moyen. **Prix HOME-DISCOUNT seul.1150.-**
Guéridon 75.732, laiton/verre crystal 90/46 cm, 470.-



Salon rembourré 36.399K
Sofa à 4 places, avec dossier rabattable, transformable en lit, avec coffre à literie. Fauteuil sur roulettes. Simili-cuir brun / tissu rayé brun/beige **Prix HOME-DISCOUNT seul.590.-**
Guéridon 75.410, plateau en céramique, 100/140 cm, 79.-



Fauteuil basculant à haut dossier 35.815K.
Tube acier brun et tissu brun. Tissu jaune (35.816K) ou vert (35.817K). **Prix HOME-DISCOUNT seul.145.-**
Fauteuil-élément 31.848K
Tube acier orange, coussins du dossier et du siège orange **Prix HOME-DISCOUNT seul.65.-**

Pfister ameublements sa

Le plus grand centre d'ameublements en Europe!

Le premier discount d'ameublements de Suisse avec garantie et service Pfister

Tout ce qu'il faut pour embellir votre appartement, pour compléter votre mobilier, pour votre habitation de vacances - de même que tapis, rideaux, lampes, literie et linges-éponge, articles de boutiques, etc. directement à l'entrepôt HOME-DISCOUNT à des prix à l'emporter sensationnels!

- de plus: 10 ans de garantie sur meubles et matelas
- de plus: paiement comptant jusqu'à 90 jours ou crédit jusqu'à 30 mois
- de plus: essence gratuite ou remboursement du train pour tout achat à partir de Fr. 500.-
- tous les articles de cette offre uniquement chez HOME-DISCOUNT Pfister ameublements



NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-257914 **BIENNE** Place du Marché-Neuf Tél. 032-42 28 62 **Avry-Centre** LU à p. de 13.30 h **AVRY** près Fribourg ● JEUDI jusqu'à 21 h ● LU 13.30-20 h ● MA-VE 9-20 h SA 8-17 h.

Demandes à louer

LOCAL avec eau courante pour laboratoire-photo. Tél. 31 61 65, le soir.

URGENT. Garage, box, électricité, Colombier-Bôle. Tél. 41 36 89, repas.

APPARTEMENT 2 pièces, confort, Neuchâtel et environs. Tél. 23 18 07.

WEEK-END à l'année. Tél. (038) 33 35 68.

Offres d'emplois

POUR FAMILLE DE MEDECIN AUX USA, jeune fille sérieuse, capable de s'occuper de trois enfants. Tél. (038) 57 14 23.

UNE TRES BONNE TRICOTEUSE et très bonne crocheteuse. Téléphoner au 33 25 45, dès 20 heures.

A louer

LOCAL BUREAU 65 m2, Marnière 35, Haute-rive, industrie, dépôt, 340 fr. + charges. Tél. 31 44 74.

CHAMBRE MEUBLEE, dans villa tranquille, à l'est de la ville, La Coudre; lavabo avec eau chaude et W.-C. indépendants. Début janvier. Tél. 33 51 07.

AUX FAHYS, appartement 2 1/2 pièces, prix: 475 fr. charges comprises. Tél. 24 25 74.

CRESSIER, 3 pièces, situation tranquille dès le 1er mars 1975, 400 fr. + charges. Tél. 47 18 33.

CRESSIER 4 pièces, situation tranquille, immédiatement ou à convenir, 520 fr. + charges. Tél. 47 18 33.

4 PIECES à Cortaillod, libre immédiatement ou à convenir 570 fr. charges comprises; loyer gratuit d'un mois. Tél. 42 29 90.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

STUDIO tout confort, cuisinette agencée, Gouttes-d'Or 70, libre 24 janvier. Tél. 25 05 42 ou 25 76 71.

STUDIO MEUBLE, rue Bachelin, tout confort, 2 personnes, 450 fr., libre immédiatement. Tél. 25 28 35.

DEBUT JANVIER, Gratte-Semelle 33, 3 pièces: 500 fr. charges comprises. Tél. 24 01 65.

IMMEDIATEMENT, belle grande chambre meublée tout confort, belle vue. Tél. 31 34 90.

MAGNIFIQUE 3 PIECES dans villa à Saules (Val-de-Ruz), jardin, garage: 500 fr. par mois, tout compris, immédiatement ou à convenir. Tél. 24 09 90.

APPARTEMENT 2 pièces, confort, immédiatement ou à convenir, Poudrières 18. Téléphone 25 11 63, à partir de 11 h 30.

3 PIECES, près de la gare, pour fin janvier, salon 39 m2 625 fr. gaz, machine à laver et charges compris. Tél. 31 54 00 ou 24 75 10.

VAL-DE-RUZ, à 20 minutes de Neuchâtel, appartement 1 pièce, cuisinette, salle d'eau, meublé ou non, janvier. Tél. 24 01 51.

A HAUTERIVE-BAS, beau studio meublé, douche, dès le 1er janvier 1975. Tél. 33 16 05.

CHAMBRE INDEPENDANTE, douche, cuisine, 200 fr. Tél. 33 53 65, le soir.

STUDIO pour le 24 décembre 1974, ou à convenir, avec cuisinette, bain et balcon, dans maison moderne au bord du lac, 235 francs, charges comprises. Tél. 31 32 64.

A BEVAIX, Jonchères 5 sortie ouest de Bevaix, pour le 24 décembre 1974 ou date à convenir, 2 beaux studios, salle de bains, cuisinette agencée, grand galetas, place de parc, raccordement pour TV et téléphone. Vue sur le lac et Alpes. Prix mensuel: 286 francs et 303 fr. y compris charges. S'adresser à Henri Bach, Cortaillod. Tél. 42 21 33.

POUR LE 1er MARS, à La Coudre: 1 appartement 2 pièces, loyer: 370 fr. + charges; 1 appartement 6 1/2 pièces, loyer: 870 fr. + charges. Tout confort, lave-vaisselle. Tél. 33 11 28.

STUDIO MEUBLE, cuisinette, centre libre 1er janvier. Tél. 25 10 36, dès 10 heures.

A BOLE, rez-de-chaussée, 3 pièces confort, jardin, terrasse, libre fin janvier. Adresser offres écrites à 2012-553 au bureau du journal.

JEUNE FEMME parlant anglais, allemand, dactylographe, cherche place éventuellement demi-journée, début janvier. Adresser offres écrites à KH 3398 au bureau du journal.

SERRURIER PERMIS A cherche place stable d'entretien ou dans commerce, capable d'exécuter travaux dans différents domaines. Adresser offres sous chiffres JG 3376 au bureau du journal.

TRAVAIL A DOMICILE, dès février 1975. Tél. 53 11 63, heures des repas.

ETUDIANT, 29 ans cherche travail du 23 décembre au 13 janvier. Tél. 24 52 82.

JEUNE FILLE de 20 ans, désireuse d'apprendre les travaux du ménage, cherche emploi dans une famille possédant éventuellement un petit magasin. Vie de famille désirée. Région du Jura-Sud ou des lacs. Adresser offres sous chiffre 28-300814 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

JE CHERCHE emploi dans cabinet de médecine. Pour la réception, les téléphones et secrétariat. Adresser offres écrites à CE 3433 au bureau du journal.

ETUDIANT, permis de conduire, cherche travail de janvier à fin mars. Tél. (038) 25 95 51.

EMPLOYEE libre immédiatement cherche travail dans bureau de voyages. Adresser offres écrites à BO 3432 au bureau du journal.

MACHINE A COUDRE A MAIN, ancien modèle, pour petite fille, ainsi qu'un petit potager non émaillé. Tél. 31 78 88.

SOULIERS DE SKI, grandeur 28 ou 29. Tél. 33 40 76.

BANC D'ANGLE. Tél. 31 51 96.

PATINS DE HOCKEY, Nos 27 et 32. Tél. 31 51 96.

1 BUREAU D'OCCASION. Tél. (039) 37 15 56.

ANIMAL A BASCULE EN PELUCHE, en bon état. Tél. 46 11 79.

Divers

URGENT. Nous cherchons 1 ou 2 personnes pour voyage (Côte-d'Azur), du 1er au 8 janvier 1975, participation modeste. Tél. 31 14 67, matin 7-8 h, soir 20 heures.

ROBES DE MARIEE et accessoires en location chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cortaillod, tél. 42 30 09.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Nominations du département politique fédéral

BERNE (ATS). - Le département politique fait connaître les nominations suivantes: M. Henri Rossi, en qualité de consul général de Suisse à Munich. Il succède à M. Jacques Bernard Ruedi nommé récemment ambassadeur en Israël et à Chypre. M. Raymond Tellenbach, en qualité de consul général de Suisse à Sydney. Il succède au consul général Heinrich Eduard Jung qui prendra sa retraite avec remerciements pour les services rendus. M. Jean-Louis Berthoud, en qualité de chargé d'affaires A.I. de Suisse à Bagdad. Il succède à M. Marcel Vogelbacher à qui de nouvelles fonctions seront confiées prochainement. M. Jean Holzer, en qualité de chargé d'affaires A.I. de Suisse à Saigon. Il succède à M. Gilbert de Dardel à qui

de nouvelles fonctions seront confiées à la centrale. M. Walter Heim, en qualité de chargé d'affaires A.I. de Suisse à Dacca. Il succède à M. Christian Zogg à qui d'autres fonctions seront confiées prochainement. M. Max Ammann, en qualité de chargé d'affaires A.I. de Suisse à Quito. Par ailleurs, le département politique a mis fin au mandat de M. August Rebsamen, consul général de Suisse à Francfort s/M. et de M. Adolfo Spagnapani, consul général de Suisse à Dusseldorf, qui prendront leur retraite avec remerciements pour les services rendus. M. Raymond Tellenbach, né en 1920 à Bâle, est originaire d'Oberthal (BE) et de Neuchâtel. Après une activité bancaire durant plusieurs années, il entra en 1942 au service du département politique et fut, la même année, transféré

à Dusseldorf. De retour à Berne en 1949, il fut attribué, dès 1951, successivement à Moscou, Londres, Le Caire, Berne et Tokio. Depuis 1966, il dirige la section des rémunérations de la direction administrative du département politique. Né en 1914 à Neuchâtel, originaire de Neuchâtel et Boudevilliers, M. Berthoud fit ses études universitaires à Neuchâtel et à Berlin. Il obtint le doctorat ès sciences politiques et sociales de l'Université de Neuchâtel. Entré en 1944 au service du département politique, il fut affecté successivement à Berne, Paris et Ankara. De retour à Berne en 1949, il fut transféré sept ans plus tard à Lyon. En 1959, il fut nommé consul à Alexandrie. Rentré à Berne en 1964, il fut affecté à Damas en 1967, puis à Bagdad en 1973 en qualité de conseiller d'ambassade. Depuis mars 1974, il dirige à Islamabad le service des intérêts étrangers.

Restrictions d'électricité pour les Genevois après l'attentat ?

De notre correspondant: L'enquête se poursuit activement après le spectaculaire attentat qui a mis à mal deux transformateurs géants à Vernier. Le chef du département de justice et police, M. Guy Fontanet, a lancé un solennel appel au public pour que celui-ci fasse part de toutes observations de nature à faire avancer les investigations. Cet appel a été entendu. Les coups de téléphone pleuvent à l'hôtel de police, émanant de personnes qui croient avoir aperçu des gens ou des manèges suspects. Pourtant, nous a déclaré M. J.R. Warynski, virtuel chef de la police depuis la démission de M. Leyvraz, ces fausses pistes de témoignages n'ont rien apporté de très concret. Rien, en particulier, qui puisse nous permettre de sortir du noir pour l'instant. Il va de soi que toutes les informations sont vérifiées soigneusement, mais il est non moins certain que les auteurs de ce mauvais coup n'étaient pas des débutants et qu'ils ont pris toutes les précautions d'usage.

Pour les enquêteurs, cela ne fait aucun doute: cet attentat est du style «commando». Il a été perpétré par des gens connaissant parfaitement leur affaire, initiés au maniement des explosifs et connaissant en outre tous les pièges tendus par l'électricité. Ils ont pris la précaution d'interrompre le courant dans le secteur ainsi qu'un système d'alarme téléphonique (ceci en sectionnant des fils) afin de mieux réaliser leur «mission» dévastatrice. Ils ont procédé ainsi tranquillement, à l'abri dans l'obscurité complique, à l'installation d'un système de traction par ficelles pour faire éclater les explosifs à distance. Il est évident que leur travail préparatif a exigé un certain temps. Dès lors, on peut se demander en quoi consistait la «surveillance» dont cette zone était paraît-il l'objet. Il va sans dire que les contrôles sont maintenant renforcés. Il est bien temps.

VERS DES RESTRICTIONS D'ELECTRICITE? Est-ce simplement pour inciter les Genevois à restreindre volontairement leur consommation de courant, ou bien s'agit-il vraiment d'une pénurie en puissance, toujours est-il que l'on parle de plus en plus de la possibilité de restrictions d'électricité. Rien d'officiel pourtant à ce sujet. On attend. On fait des calculs. Il semble pourtant que le courant ait baissé d'intensité, que la lumière soit moins rayonnante dans les appartements. Mais peut-être n'est-ce qu'une psychose. Il est évident que si les usagers (qui consomment 40% du courant) ne limitent pas leur consommation eux-mêmes, ils iront au-devant de mesures autoritaires de privation. Jeudi matin, sur le lieu du sinistre, des spécialistes étaient occupés à déblayer les débris et à pomper des tonnes d'huile éparpillée par l'incendie et répandue dans le bassin. Les inspecteurs de l'identification judiciaire sont sur place également, à la recherche d'éventuels indices. Deux nouveaux transformateurs ont été commandés mais leur livraison exigera au moins une année, peut-être 18 mois.

Acquisition du nouvel avion de combat

Le «Tiger 2» fait figure de consolation pour nos aviateurs. C'est d'ailleurs un appareil vendu volontiers par les Etats-Unis aux aviations militaires de pays aux possibilités financières relativement modestes. Il laissera donc toujours sur leur faim les responsables de notre défense aérienne. Mais, comme ce fut le cas pour les «Hunter», dont le parlement décida l'achat d'une série de 30 appareils au printemps 1973, l'acquisition d'une série de «Tiger» sera une solution «transitoire».

Le Conseil fédéral a pu décider de porter l'évaluation sur le «Tiger 2» sans pour autant porter préjudice aux autres armes nécessaires afin d'assurer la couverture totale de notre espace aérien. Mais celles-ci ne seront ultérieurement réclamées explicitement qu'en fonction des possibilités financières de la Confédération et de la tension internationale. Pour l'heure, c'est, précise le DMF, le «Mirage 3» qui continue à jouer le rôle d'intercepteur supersonique, quoique déclassé aujourd'hui en face des plus modernes appareils de ce genre. Il n'est donc pas question pour le «Tiger» de jouer le rôle d'intercepteur. Ce qu'on savait déjà, certes. Le «Tiger» ne doit effectivement pas remplacer du matériel existant mais, dit-on, le compléter. En fait, cet avion sera très utile pour certaines tâches de notre aviation qui lui sont adaptées. Le vrai problème se poserait en cas de conflit réel alors que c'est l'avion qui

devrait s'adapter aux problèmes et non l'inverse. Les essais accomplis lors de manœuvres avec la troupe ont répondu aux attentes que l'on peut avoir d'un avion convenant avant tout pour la protection et l'attaque de troupes au sol. Sa vitesse relativement grande et sa maniabilité le rendent moins vulnérable à la DCA adverse qu'un appareil subsonique comme le «Corsair» essayé précédemment par nos troupes aériennes. DANS TROIS ANS Un arrêté du Conseil fédéral sur le nombre d'exemplaires désiré de «Tiger 2» devrait être publié vers la fin du 1er trimestre 1975. Le message au parlement sur cet objet ne serait toutefois présenté que dans la seconde moitié de l'année prochaine, de sorte que la discussion du projet devant les Chambres n'aurait lieu qu'au cours du premier semestre 1976. Dans le cas d'une décision positive, ce n'est donc pas avant 1978 que l'on peut espérer recevoir les premiers «Tiger 2» d'une série qui pourrait comprendre 60 ou 80 appareils, chiffre à discuter encore. On voit que c'est laborieusement que se constitue notre force de dissuasion aérienne, encore que nous nous contentions de demi-mesures pour limiter les frais. Enfin, le DMF estime qu'il devrait être possible de tirer le meilleur parti du «Tiger» en l'équipant ultérieurement pour d'autres tâches que celles primitivement prévues. Il y a cependant des limites à cet élargissement des possibilités de l'appareil, car on précise bien qu'il ne s'agit pas d'un avion polyvalent comme l'est, par exemple, le «Mirage-Milan».

QUANT AU RESTE Il est bien annoncé, en effet, que le département militaire a dû fournir des rapports sur le programme d'investissement sur la conduite de la guerre aérienne. Là-dessus, le DMF a été chargé d'étudier le renforcement de la protection de l'espace aérien par l'aviation et la DCA. Sur la base de cette étude,

pas s'arrêter semble-t-il en si bon chemin. Mercredi, encore, l'Union suisse des paysans avait apporté de l'eau au moulin; tonnant à sa manière; se dressant contre les incertitudes de la loi votée par les Chambres, objet de l'actuel référendum. Tout en approuvant en principe les buts de l'aménagement du territoire, l'assemblée des délégués de l'Union des paysans avait souhaité que les cantons concrétisent raisonnablement les dispositions fédérales lors de la mise en œuvre de l'aménagement du territoire. Les dispositions d'application cantonales doivent absolument accorder aux agriculteurs, propriétaires de bien-fonds touchés par les mesures d'aménagement, le droit de donner leur avis au cours de la mise en œuvre des plans directeurs et d'affectation.

Loi fédérale sur l'aménagement du territoire: du plomb dans l'aile

Le projet de nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire soumis tout dernièrement aux Chambres fédérales a du plomb dans l'aile... De vastes organisations, comme nous l'avons déjà dit, ont appuyé le référendum facultatif lancé par la Ligue vaudoise: l'Union suisse des arts et métiers, plusieurs sections cantonales et communales de l'Union suisse des paysans notamment. Hier en fin de journée, compte tenu du fait que la rentrée des listes va se poursuivre jusqu'au 31 décembre, on pouvait tenir pour acquis l'aboutissement de la demande de référendum relative à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Des listes rentrées à la Ligue vaudoise, qui avait déclenché l'offensive, le cap des 30.000 signatures était dépassé et atteignait en effet le nombre exact de 31.464. Et l'on ne va

Le projet de nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire soumis tout dernièrement aux Chambres fédérales a du plomb dans l'aile... De vastes organisations, comme nous l'avons déjà dit, ont appuyé le référendum facultatif lancé par la Ligue vaudoise: l'Union suisse des arts et métiers, plusieurs sections cantonales et communales de l'Union suisse des paysans notamment. Hier en fin de journée, compte tenu du fait que la rentrée des listes va se poursuivre jusqu'au 31 décembre, on pouvait tenir pour acquis l'aboutissement de la demande de référendum relative à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Des listes rentrées à la Ligue vaudoise, qui avait déclenché l'offensive, le cap des 30.000 signatures était dépassé et atteignait en effet le nombre exact de 31.464. Et l'on ne va

matières premières capable d'influencer directement le prix mixte. A ce sujet, le préposé insiste sur le principe de la calcul du prix de revient d'après lequel la marchandise acquise à l'ancien prix ne peut pas être vendue au nouveau prix.

Hausse du prix du chocolat en tablette

BERNE (ATS). - Le service d'information «lutte contre la surchauffe» communique que l'accroissement exceptionnel du prix de la plupart des matières premières de provenance étrangère exerce une influence de plus en plus perceptible sur les frais de fabrication. C'est pourquoi le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices a dû minutieusement traiter la demande de hausse de prix présentée par les entreprises associées à la convention chocolatière suisse. La proportion de la hausse admissible a été examinée dans une analyse des coûts. A cette occasion, il a été permis de constater que les principaux facteurs de renchérissement consistent avant tout dans la hausse notable du prix des fèves de cacao, du beurre de cacao et du sucre, de même que dans l'accroissement des frais de confection plus particulièrement des frais d'emballage. Considérant également l'augmentation des frais de salaires, une hausse de prix de 18-20% à partir du 1er mars prochain ne paraît pas injustifiée, ceci d'autant plus que les matières premières ont été retenues dans la calcul tenant compte d'un prix mixte établi entre les marchandises stockées, les marchandises achetées à terme. Par contre, le préposé n'a pu accepter que le prix du chocolat au lait soit ajusté au niveau des autres chocolats en tablettes: la différence de 10 centimes subsiste donc. Le préposé se réserve formellement la possibilité de réexaminer les prix de vente du chocolat au lait et d'autres chocolats en tablettes et de s'informer de l'état des coûts des différentes entreprises de fabrication dès qu'apparaîtront les premiers signes d'une baisse de prix des

Fabrique en feu: deux millions de dégâts

(c) Les pompiers de Boswil, Muri, Wohlen et Buzen (AG) - soit au total plus de 150 hommes - ont lutté dans la nuit de mercredi à jeudi contre un gigantesque incendie, qui a fait pour plus de deux millions de dégâts. A 23 h 45 des passants alertaient les pompiers, des flammes s'échappaient d'un des bâtiments de la fabrique de liège Kork S.A. à Boswil. Lorsque les premiers pompiers arrivèrent sur les lieux, ils constatèrent que l'incendie prenait des proportions alarmantes. Une fumée acre et noire et une chaleur peu commune rendaient la tâche des pompiers particulièrement difficile. Plus de 20 lances furent mises en batterie, dans l'espoir de sauver une partie des bâtiments, ce qui devait finalement réussir. Tous les stocks de produits de liège semi-fabriqués et les matières premières (pour plus d'un million) ont été détruits. Une partie du bâtiment principal a également été réduite en cendres. Les causes de cet incendie sont connues. Un ouvrier avait jeté des déchets de liège encore chaud à quelques mètres seulement du bâtiment principal. Au cours de la soirée quelques restes encore chauds s'enflammèrent, les flammes se communiquant rapidement aux autres déchets qui prirent feu à leur tour.

Les chauffeurs de taxis en grève

(c) Aujourd'hui Genève sera privé de taxis. Les chauffeurs syndiqués, réunis en assemblée extraordinaire, ont en effet décidé de suspendre leur travail pendant cette journée. Sur les quelque 300 taximens travaillant pour les compagnies, ils seront environ 250 à se croiser... le volant, les cinquante autres étant des volontaires, et les chauffeurs indépendants ne s'associent pas à ce mouvement revendicatif. La grève durera de 6 h. du matin vendredi, jusqu'à samedi matin même heure. Ainsi en a-t-on décidé au cours de cette réunion dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle fut plutôt agitée. Il y avait de la contestation dans l'air, car «association genevoise des employés chauffeurs de taxi», nouvellement créée, est hostile à cette «démonstration» et le fit bien entendre. On peut craindre des incidents car les «durs» partisans de la cessation du travail à outrance, ont décidé d'installer des piquets de grève aux portes des garages. La traditionnelle entrave à la liberté du travail. Notons enfin que les chauffeurs en colère réclament aux compagnies qui les emploient le partage équitable du montant des courses, prétention que les patrons qualifient de déplacée et d'irréaliste.

Une entreprise de construction demande un sursis concordataire

Lenzburg (ATS). - La maison Théodor Bertschinger S.A., entreprise de construction et de génie civil dont le siège se trouve à Lenzbourg et qui possède des succursales à Baden, Bâle, Rheinfelden, Zurich, Landquart et Lucerne, ainsi qu'une filiale à Lerrach (Allemagne), a présenté une demande de sursis concordataire auprès du tribunal de district de Lenzbourg. L'entreprise employait cet été 1300 personnes, dont 600 travailleurs étrangers qui ont en grande partie déjà quitté notre pays. 500 personnes travaillent dans les succursales suisses et 200 en Allemagne. Cette demande n'est pas due à un bilan déficitaire, mais à un manque de liquidités. Les raisons en sont, selon la direction, un nombre accru de biens fonciers et les restrictions de crédit ainsi qu'un capital de base peu important (3 millions). Les salaires sont assurés jusqu'à la fin de l'année et aucun licenciement n'a encore été prononcé. Les syndicats ont été avertis. L'entreprise avait tenté depuis six mois de fusionner avec une autre entreprise de construction ou de vendre son secteur «construction». Ces négociations ont échoué, de même que les tentatives en vue d'augmenter le capital.

«Hit parade» de la Radio romande

Voici les résultats de l'enquête No 51 avec, en caractères gras, les nouveaux venus: 1. - Senorita (Christophe); 2. Sur le chemin de la vie (Gérard Lenorman); 3. Chanson pour Anna (Daniel Guichard); 4. Baby boy (C. Jérôme); 5. Ne fais pas tanguer le bateau (Sheila); 6. I'm leaving it all up to you (Donny et Mary Osmonds); 7. Glory Alleluia (Nicoletta); 8. Difficile de choisir (Noam); 9. El Bimbo (Bimbo Jet); 10. Le téléphone pleure (Claude François); 11. Pussy cat c'est la vie (Anarchic System); 12. Kung fu fighting (Cari Douglas); 13. Nabucco (Waldo de los Rios); 14. Tant que je vivrai (Frédéric François); 15. On se fâche on se quitte (Patricia Lavila); 16. Tu t'en vas (Alain Barrière - Noëlle Cordier); 17. L'amour la première fois (Crazy Horse); 18. Johnny Rider (Johnny Hallyday); 19. Mon ami mon maître (Serge Lama); 20. Le premier pas (C.M. Schönberg).

VALAIS

Course folle d'un camion au San-Bernardino: Valaisan tué

THUSIS (ATS) - Un grave accident de la circulation qui a coûté la vie à M. Albert Lambiel, de Saxon (VS), s'est produit mercredi soir sur la route du San Bernardino. Un train routier qui avait reçu l'autorisation spéciale d'emprunter ce

tronçon a dérapé sur la route enneigée. Le conducteur n'arriva plus à maîtriser le véhicule. M. Lambiel qui avait pris place à côté du chauffeur sauta alors de la cabine. Il tomba malheureusement sous les roues de la remorque et fut tué sur le coup. Le camion continua sa course sur environ 750 mètres, démolissant notamment la cabine d'un semi-remorque parqué au bord de la route. Le conducteur du véhicule a subi un grave choc.

Embardée nocturne sur le verglas: 5 blessés

(C) Dans la nuit de mercredi à jeudi, sur la route légèrement verglacée, un grave accident s'est produit entre Vionnaz et Illarsaz à la hauteur de la halte CFF. Deux voitures se sont heurtées violemment. Elles étaient conduites par deux ressortissants étrangers habitant en Suisse, MM. Henri Parsalacqua, 28 ans, de Chesières-Ollon et Georges Cantonio, 27 ans, de Bex. L'accident a fait 5 blessés, les deux conducteurs et trois jeunes filles qui avaient pris place dans leur véhicule: Sonia Meyer, 21 ans, de Bex, Catherine Voeffray, 17 ans, de Vionnaz et Béatrice Castagner, 21 ans, de Villars. La plus grièvement atteinte est Mlle Castagner. Son état inspirait hier de sérieuses inquiétudes.

VAUD

Le comptable avait détourné 130.000 francs

VEVEY (ATS) - Un ancien comptable et chef des caisses dans plusieurs succursales d'une chaîne de grands magasins avait détourné environ 130.000 francs, de 1967 à 1973. Reconnu coupable d'abus de confiance, de faux dans les titres et de suppression de titres, il a été condamné jeudi, par le tribunal correctionnel de Vevey, à dix-huit mois de prison, avec un sursis de cinq ans conditionné par le remboursement d'une partie de la somme détournée. Le ministère public avait requis deux ans de prison ferme.

60 permis retirés pour ivresse au volant

(c) Selon la statistique publiée hier par le bureau de la police cantonale à Sion, la route a fait en Valais au cours du mois de novembre 6 morts et 84 blessés. Parmi les blessés se trouvent 25 enfants ou adolescents. Parmi les morts se trouvent deux femmes. Un des accidents mortel a été causé par l'ivresse d'un conducteur. On apprend d'autre part qu'il a été procédé durant ce seul mois de novembre au retrait de 124 permis de conduire dont une vingtaine pour une durée d'un an et plus. Un des permis fut définitivement retiré, fait très rare tout de même. Sur ces 124 retraits, une soixantaine ont pour cause l'ivresse au volant.

Des renforts pour la police vaudoise

LAUSANNE (ATS) - Vingt-cinq nouveaux gendarmes et dix nouveaux inspecteurs de la sûreté, parvenus au terme de leur école d'aspirant, ont prêté serment mercredi, sur la place du château de Lausanne, en présence de MM. Maurice Rochat, Pierre Aubert et Olivier Cornaz, présidents du Grand conseil, du Conseil d'Etat et du Tribunal cantonal vaudois, et de nombreux magistrats et officiers supérieurs. Encadrés par une garde d'honneur en grande tenue, ils ont été présentés à MM. Claude Bonnard, chef du département cantonal de justice et police, et René Huber, commandant de la police cantonale. La police cantonale vaudoise compte plus de 600 membres, dont environ 450 appartenant à la gendarmerie et 120 à la police de sûreté.

OÙ ALLER SKIER ?...

Bulletin d'enneigement communiqué par les CFF du jeudi 19 décembre

Table with 4 columns: Station, Hauteur de la neige Temps, Etat Champ de la neige de ski, Etat des pistes. Rows include JURA (Mont-Soleil, Chasseraie, etc.), ALPES VAUDOISES (Château-d'Ex/Rougemont, etc.), ALPES FRIBOURGEOISES (Charmey/Bellegarde, etc.), OBERLAND BERNOIS (Adelboden, Grindelwald, etc.), VALAIS (Bruzon, Champéry/Morgins, etc.), GRISONS (Arosa, Davos, etc.), SUISSE CENTRALE (Andermatt, Engelberg).

Advertisement for CARDINAL beer featuring a cartoon of a man and a woman with a barrel, and text: Joyeux Noël... avec la bière de fête! CARDINAL

PESEUX VOUS ATTEND

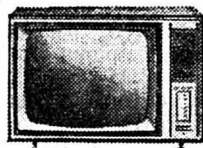


Aujourd'hui vendredi
20
décembre

**Ouverture
prolongée
des magasins
jusqu'à 22 h**

André Haefeli

PESEUX - Tél. 31 24 84
Grand-Rue 22 (sous les arcades)



TV - Radio - Disques
Tourne-disques - Magnétophones

Service prompt et soigné

BABY-HALL

Votre détaillant spécialisé



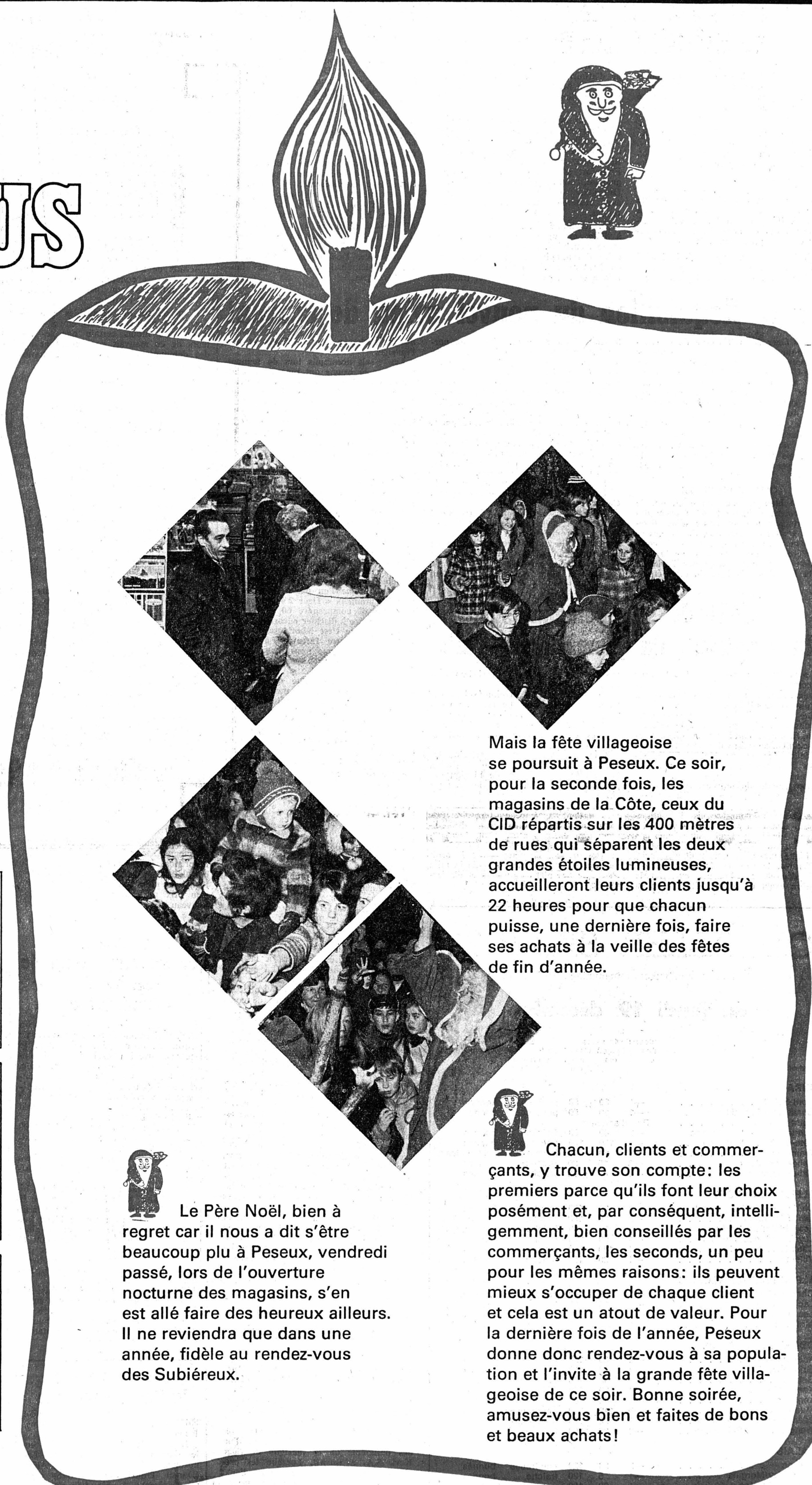
PESEUX - Grand-Rue 2 - Tél. 31 38 35

1913 - 1973

René Moine

Coupeur modéliste diplômé
Habits sur mesure dans les 10 jours
Coupe individuelle
Fabrication industrielle dès Fr. 298.-

Réservez suffisamment tôt pour les fêtes



Mais la fête villageoise se poursuit à Peseux. Ce soir, pour la seconde fois, les magasins de la Côte, ceux du CID répartis sur les 400 mètres de rues qui séparent les deux grandes étoiles lumineuses, accueilleront leurs clients jusqu'à 22 heures pour que chacun puisse, une dernière fois, faire ses achats à la veille des fêtes de fin d'année.



Le Père Noël, bien à regret car il nous a dit s'être beaucoup plu à Peseux, vendredi passé, lors de l'ouverture nocturne des magasins, s'en est allé faire des heureux ailleurs. Il ne reviendra que dans une année, fidèle au rendez-vous des Subiéreux.



Chacun, clients et commerçants, y trouve son compte: les premiers parce qu'ils font leur choix posément et, par conséquent, intelligemment, bien conseillés par les commerçants, les seconds, un peu pour les mêmes raisons: ils peuvent mieux s'occuper de chaque client et cela est un atout de valeur. Pour la dernière fois de l'année, Peseux donne donc rendez-vous à sa population et l'invite à la grande fête villageoise de ce soir. Bonne soirée, amusez-vous bien et faites de bons et beaux achats!

PESEUX:
L'artère
des bonnes affaires

40 magasins CID

Direction Corcelles

Tram no 3

Tram no 3

Direction Neuchâtel

à votre

service

Par exemple:

ROLLEI P 35 A
Projecteur dias
entièrement automatique
Fr. 245.-

Projecteurs de dias
à partir de Fr. 69.-

Rollei
Rollei P 35 A

UNIPHOT SA la
personnalisation
du service

NEUCHÂTEL: Photo-Ciné Américain - Photo-Ciné Gloor - Photo-Ciné Castellani
CERNIER: Photo-Ciné Schneider - SAINT-BLAISE: Photo-Ciné Lanzoni
FLEURIER: Photo-Ciné Schelling

**NOTRE CHOIX
DE NOËL
VOUS ATTEND**

BAILOD
Bossin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

armand haute coiffure MESSIEURS

Nous sommes également à votre service pour notre fameuse coupe mèche à mèche très soignée.

Ruelle Breton 7, NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 27 60

Le poncho qui vient du Pérou

Artésania, r. Cure 4, Bevaix.
Tél. 46 19 80

LA BOUTEILLE DU COUPLE
LE CADEAU A LA MODE
QUI PLAÎT AUX DEUX!

Benedictine B and B
Benedictine et Brandy

Agent général pour la Suisse Tina SA
5, rue des Allobroges 1227 CAROUGE GE Tél. 022/42.13.88

Fourrures
Agrémentez vos COLS
BAS DE MANTEAUX
BAS DE MANCHES
en y mettant une bordure en

Fourrures
ROBERT POFFET
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Une CURE efficace!

Circulan
pour l'homme et la femme

Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles de la circulation, une trop haute pression artérielle, l'artériosclérose et les malaises découlant de ces affections: sang à la tête, étourdissements, palpitations fréquentes, papillotements, bourdonnements, varices, les troubles de la circulation de l'âge critique, hémorroïdes. Circulan chez votre pharmacien et droguiste
Fr. 6.-, 1/2 litre Fr. 13.60, 1 litre Fr. 24.-

New!

FLAVOR-FLO FILTER CIGARETTES
LUCKY STRIKE
IT'S TOASTED

Une cigarette ayant du goût et du caractère: la nouvelle LUCKY STRIKE FILTER FLAVOR-FLO. De plus, son système de filtration «Flavor-Flo» unique en son genre, ajuste son action au fur et à mesure que vous fumez pour laisser passer intégralement le riche et plein arôme.

Fr. 1.80

L'arôme riche plein de souvenirs.

SKIS de fond de promenade et ALPIN

René Schenk SPORT

Chavannes 7 et 15 - Neuchâtel
Tél. 25 44 52

Authier - Attenhofer - Dynastar
Rossignol - Kästle - Dynamic
Kneissl - Blizzard - Streule
Fritzmeier - Yamaha
Spalding - Fischer

Fixations de sécurité
Salomon - Gertsch - Allmat
Nevada - Marker - Tyrolia
Geze

Bâtons de ski

CHAUSSURES
Lange - Head - Heierling
Raichle - Nordica - Kastinger
San Marco - Dolomite

Gants - Bonnets - Chaussons
Farts, etc.

Tout pour le hockey
On réserve pour les fêtes

Confiez au spécialiste
la réparation de votre appareil NOVALTEC
est à votre service

RADIO TELEVISION
Parcs 54 Tél. 25 88 62

Ça c'est une offre AF FRIGIDAIRE

Machine à laver à partir de 860.-
Lave-vaisselle à partir de 1498.-
Frigos à partir de 348.-
Congélateurs à partir de 660.-

Toutes les marques en stock. Des prix pour tous les budgets.

FRIGIDAIRE
une marque mondiale.
Livraisons partout, grosses reprises. Facilités de paiement.

DEMANDEZ-NOUS UNE OFFRE NATURELLEMENT

Discount du Vignoble
Fornachon & Cie
Tél. (038) 46 18 77.
2022 Bevaix.

Equipement Hobby Deluxe

Un équipement hobby extraordinaire dans un carton de cadeau magnifique. Avec la superpuissante perceuse-frappeuse à 2 vitesses DNJ 84, 13 mm, 400 W, vous «croquez» le béton le plus dur. Mais, dans un clin d'œil, vous pouvez aussi monter la scie circulaire Deluxe D 985 et sans fatigue vous sciez du bois jusqu'à 32 mm d'épaisseur. Avec le disque en caoutchouc et les disques en papier abrasif vous poncez bois et métal. Pour obtenir un beau poli brillant de surfaces en bois ou en métal vous utilisez le bonnet en peau d'agneau. Vous dérouillez et nettoyez les métaux avec la brosse en coupelle.

Et tout ça pour seulement **279.-**

Black & Decker

Perceuse-frappeuse à 2 vitesses, moteur superpuissant de 400 W pour les travaux durs, mandrin de 13 mm
DNJ 84

12 Mois totale Garantie mois totale

Black & Decker

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 51

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

FAN

hockey sur glace

LA PREMIERE MOITIE DU CHAMPIONNAT SUISSE EST ACHEVEE

Ligue A: l'exploit de Villars ouvre de nouvelles perspectives

C'est donc sur un coup de théâtre que s'est achevée la première moitié du championnat de ligue A: La Chau-de-Fonds n'a pas trouvé grâce devant Villars qui, sur sa patinoire et devant un juge qualifié...

En attendant, il est bien vrai que Berne va passer un tranquille Noël.

DIX BUTS GENEVOIS

L'autre extrémité du classement a été, elle aussi, marquée d'un important événement, mardi soir. En battant Klotten, Genève Servette s'est repris sérieusement à espérer.

COUP DUR

Ce coup d'éclat des hommes de Maisonveuve aura été durement ressenti par les Neuchâtelois qui voient leur principal contradicteur, Berne, prendre soudain un avantage très important.

Juniors élite

Les tours finals du championnat suisse des juniors élite a débuté. Dans la poule «romande» pour le titre (A), les équipes issues du groupe 3 font déjà la loi.

DES POSSIBILITES

Mais, objectivement, il faut admettre que Berne n'est pas, lui non plus, au bout de ses peines. D'une part, il doit encore affronter La Chau-de-Fonds à deux reprises.

Les «espoirs suisses» pour affronter les Yougoslaves

La nouvelle patinoire de Bulach sera le théâtre, ce soir, du match représentatif entre les espoirs suisses et l'équipe de Yougoslavie qui affrontera l'équipe nationale helvétique le lendemain à Hérissau.

COMME VILLARS

Nous parlons déjà de cette probabilité dans une précédente chronique; elle n'a pas tardé à trouver place dans la réalité grâce au retentissant exploit de Villars.

sur cette lancée. Ce sera justement à Klotten!

Dans ce secteur aussi, trois points séparent les deux équipes les plus directement concernées. Trois points qui paraissent être encore plus «fragiles» que ceux éloignant Berne de La Chau-de-Fonds.

Table of hockey league standings for Ligue A and Ligue B. Columns include team name, games played, wins, losses, and points.

Table of hockey league standings for Ligue B, Groupes Ouest and Est. Columns include team name, games played, wins, losses, and points.

Table of hockey league standings for Tour de promotion and Tour de relégation. Columns include team name, games played, wins, losses, and points.



L'ESPOIR. - Pour les Genevois, notamment Christiansen, qui force ici le passage entre l'arrière de Klotten Frei et le gardien Grunig, il n'est plus un vain mot.

Ligue B: les succès de Viège et Arosa surprennent Le Lugano de Molina «en relégation»

La phase initiale du championnat de ligue B est arrivée à terme, Arosa s'étant hissé, in-extremis, dans le tour de promotion et Lugano étant resté sur le carreau.

second tour remarquable: il récolta neuf points, seul Bienne, (qu'il a pourtant battu) a fait aussi bien que lui.

Avec Molina - il est tout de même le gardien numéro un de l'équipe de Suisse - Aeschlimann, Furrer, Baldi, Blazek, les Witter (venus de Zurich etc. Coté, Lugano espérait plus.

IL Y A DEUX MOIS...

Zurich, Zoug, Davos, Lugano (à l'est), Bienne, Lausanne, Fleurier, Forward retenaient l'attention; ils appartenait au groupe des candidats en puissance au «tour de la sécurité».

Venu du groupe des «possibles», Viège a décroché une place à la force du poignet.

OCCASION MANQUEE?

Langenthal et Fribourg parmi les «petits», c'est également le respect d'une certaine logique. Et Fleurier? L'équipe de Vincent a peut-être passé à côté d'une qualification possible.

L'OISEAU RARE

Après avoir perdu son entraîneur Ochsner (passé à Klotten avec les jeunes Lindemann, Baertschi, Frauchiger, Frischknecht et Mattli) l'équipe grisonne s'était mise à douter.

ETONNANT VIÈGE

Or, deux mois après le premier coup de sifflet (12 octobre), Zurich, Zoug, Bienne (sans coup férier) Davos et Lausanne (ils ont tremblé à un certain moment) se retrouvent dans le tour de promotion.

SECONDE SURPRISE

Sont donc restés sur le carreau: Lugano - c'est la seconde surprise de cette phase initiale - Langenthal, Olten, Bâle (à l'est), Neuchâtel, Fleurier, Martigny et Fribourg.

TERRIBLEMENT DUR

Quant à Neuchâtel, le second représentant neuchâtelois de ligue B, il se retrouve, une fois encore, du mauvais côté. Repêché in extremis de la première ligue où il était tombé voilà près de douze mois, réussira-t-il à sauver sa place?

basketball

Ils devront défendre les couleurs de la Suisse dans la ligue professionnelle européenne

Constitution des «Switzerland Alpines»

Les «Switzerland Alpines» de la «European professional basketball league» (EPBL) ont sélectionné 13 joueurs qui formeront le noyau de leur équipe pour la saison 1975, saison débutant à la mi-janvier.

Dix parmi les treize joueurs représenteront l'équipe régulière, les trois autres restant «en réserve» aux Etats-Unis, prêts à s'envoler pour l'Europe, pour remplacer des joueurs qui seraient malades, blessés, ou qui, de toute autre manière, seraient empêchés de remplir leur contrat.

Table of basketball players with columns for name, height, position, and university.

Les treize appelés ont été choisis après un stage d'entraînement de deux semaines à Maryville (Tennessee), stage dirigé par Jack Holley, l'entraîneur des «Alpines».

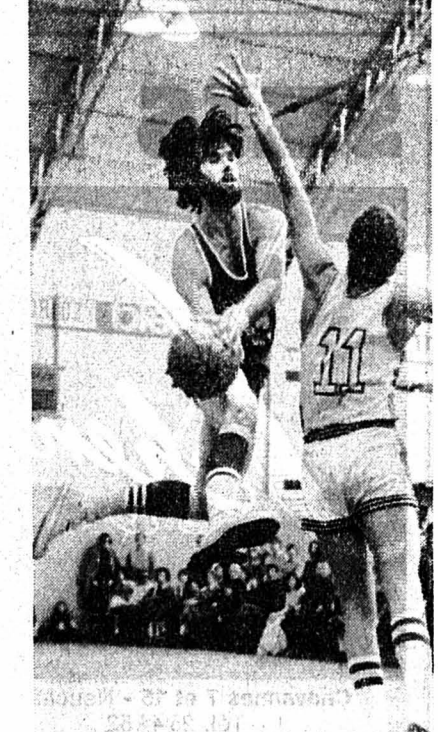
cyclocross

Passionnant week-end dans la région

Montilier, Cheyres, Guin: un grand week-end de cyclo-cross international est en vue de l'autre côté du lac. Ces trois épreuves se dérouleront ce week-end. Elles réuniront les coureurs les plus cotés sur la scène internationale.

QUATRE PROFESSIONNELS

Parmi les treize joueurs choisis, Reynolds, Donovan, Holloman et Parry ont été joueurs de basketball professionnel aux Etats-Unis dans des équipes de la NBA (National basketball association) ou de l'ABA (American basketball association).



MCLAUGHLIN. - Le public suisse aura sa possibilité d'apprécier à nouveau son style spectaculaire. (Presservice)

Dennis McDermott a joué deux ans dans une ligue professionnelle inférieure aux Etats-Unis.

AVEC MCLAUGHLIN

Deux des joueurs ont une expérience européenne: Tom McLaughlin, dont le nom est bien connu des amateurs suisses de basketball, puisqu'il a joué l'année dernière avec Neuchâtel-Sports, et Eluard Webster, qui a joué deux saisons dans des clubs espagnols et italiens.

AUJOURD'HUI A MONTILIER

Tous les coureurs de la catégorie A animeront le prologue dans la halle du Centre équestre de Montilier, demain soir. L'épreuve en trois séries et une finale se complètera par de l'athlétisme avec un 1500 et 3000 m cours par Desssegger, Rueggsegger, Moser, Berset, Ryffel et les meilleurs spécialistes du récent Morat-Fribourg.

Le championnat de 1ère ligue nationale

Résultats de la semaine. - Groupe 1: Chêne - Montchoisy Genève - Saint-Paul Lausanne 92-87; Servette - City Berne 60-52. - Groupe 2: Domenica Genève - Sierre 69-50; Lausanne Ville - Aigle 42-84; Vernier - Montney 70-62; Sion - Montney 93-42. - Groupe 3: Riehen - Bienne 65-66; Rosay Lausanne - Yverdon 88-52; Leher Bâle - Porrentruy 60-58. - Groupe 4: Castagnola - Bellinzone 92-59; Reussbühl - Muraltesa 70-90.

Le calendrier des matches des «Alpines» en Suisse a été établi en collaboration avec la Fédération suisse de basketball amateur et sera publié après Noël.

hippisme

Paul Weier troisième à Londres

Le Suisse Paul Weier, avec Wolf, a pris la troisième place du prix d'ouverture du concours international en salle qui a débuté à l'Olympia de Londres. Classement: 1. D. Broome (GB), Sportsman, 0 p. - 2. K. Pritchard (GB), Torchlight, 11 p. - 3. P. Weier (S), Wolf, 13,5 p. tous au barrage.

Le championnat neuchâtelois et jurassien de IIe ligue Groupe 10: Vallorbe finaliste probable

Groupe 10. Seule formation vaudoise du groupe 10, Vallorbe est bien parti pour «souffler», le titre une nouvelle fois au nez et à la barbe des représentants neuchâtelois.

promu dauphin et, par conséquent, première formation de 2me ligue du canton. Le vainqueur de ce duel qui mettra en présence ces deux septennaires adversaires conservera une chance assez mince il est vrai - de profiter d'un éventuel passage à vide de l'équipe au commandement.

renoué avec la victoire. Corgémond n'a résisté qu'un tiers-temps à la rage de vaincre du dernier classé. Multipliant les assauts, Court força la décision dès la seconde reprise en réussissant 6 buts!

PAS UNE LÉGENDE

Après Corcelles/Montmolin, ce sont les patineurs des Ponts-de-Martel qui ont appris, à leurs dépens, que l'invulnérabilité du chef de file n'était pas une légende.

Les «lanternes rouges», Savagner et les Joux-Derrière, ne sont pas parvenues à se départager. Elles ont donc empoché toutes deux leur premier point de la saison.

CRÉMINES AUSSI

Crémines affiche, lui aussi, une forme ascendante. Le néo-promu grâce à trois buts signés en moins de cinq minutes, a d'emblée pris une option sur la victoire.

Très sportivement, les dirigeants du club neuchâtelois avec à leur tête le président Eric Jean-Mairet, reconnaissent l'hégémonie de leur vainqueur qui possède plus d'atouts encore que l'hiver passé, par suite des transferts réalisés durant l'entre-saison.

Premier succès de Court

Groupe 9. Bénéficiant du retour de Hofstetmann et Simonin, Court a enfin

LEQUEL DES DEUX? Dimanche, on saura qui de Corcelles/Montmolin ou des Ponts-de-Martel sera

- List of hockey scores for various teams: 1. Vallorbe 4 4 0 0 32-6 8, 2. Les Ponts-de-Martel 4 3 0 1 19-12 6, etc.

Un club de hockey à Dombresson

Dombresson est vraiment un village sportif, après la société de gymnastique, après ses équipes de football, c'est un comité ainsi qu'une véritable association de copains qui ont formé une équipe de hockey sur glace.

Les Russes accrochés au tournoi des «Izvestia»

Deux matches comptant pour le tournoi des «Izvestia» se sont déroulés mercredi. A Pori, la Finlande a causé une surprise en battant la Suède par 4-1 (2-0 0 1-2-0).

curling

Les qualifiés romands au championnat suisse

Douze équipes participeront, à Genève, du 10 au 12 janvier 1975, au championnat romand en salle, dans les nouvelles installations du CC. Genève, à Tivoli.

Comme tous clubs débutants, celui de Dombresson a d'énormes frais à couvrir, surtout en raison du coût des équipements.

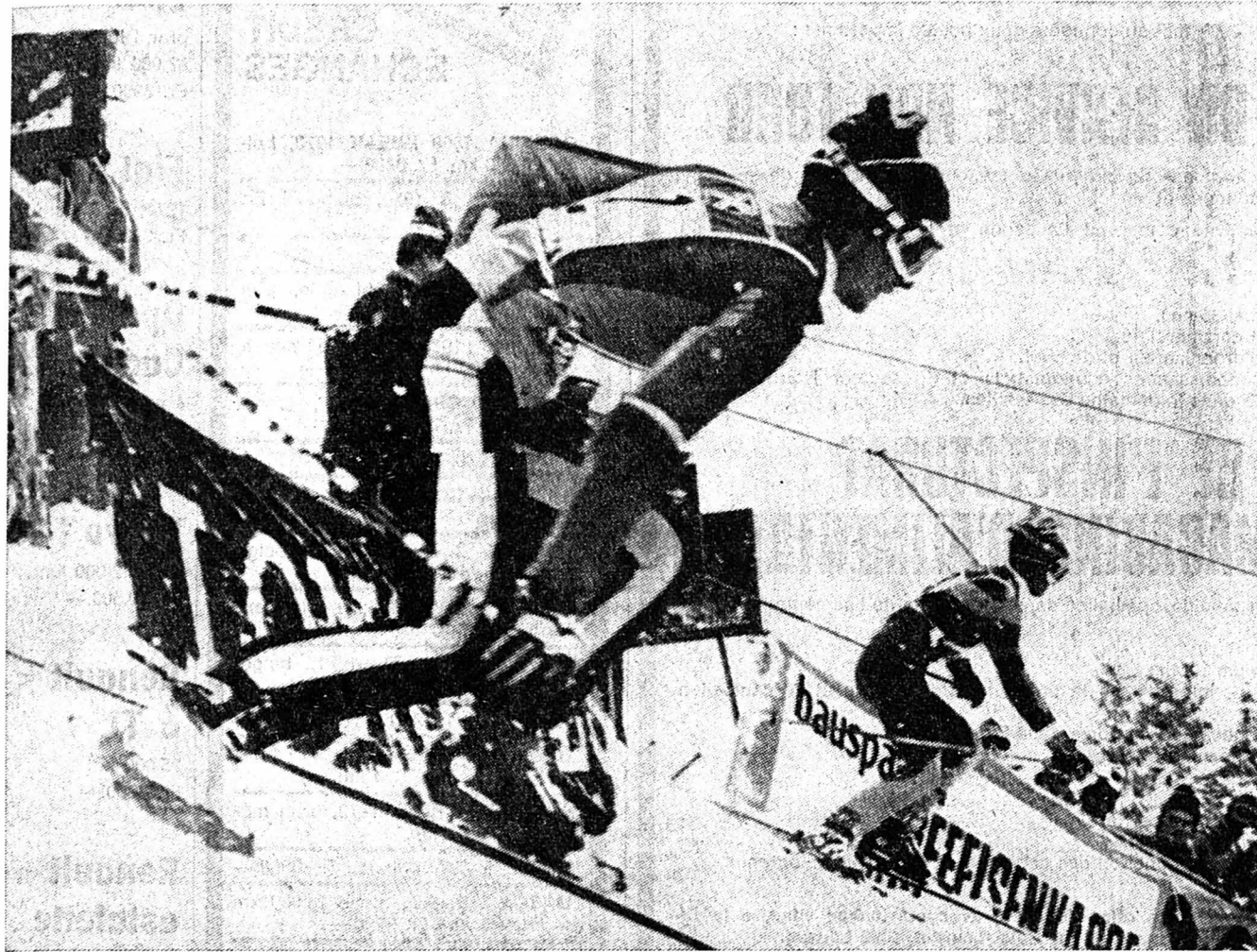
Ces équipes ont pris part à deux tours éliminatoires. Voici les qualifiés pour le championnat en salle: Champéry A, Châteaudoix, Genève B, Genève A, Saanen, Gstaad-Sweepers, Champéry B, Morges-Perroquets, Morges-Igloo, Viège, Lausanne-Lutry et Saanenmeiser.

Classement: 1. URSS 10 matches/20 p. (58-24). - 2. Suède 10/7 (31-34). - 3. Tchécoslovaquie 4/4 (17-13). - 4. Finlande 10/3 (25-53).

Les quatre premiers de ce championnat régional seront qualifiés pour le championnat suisse, qui aura également lieu à Genève, du 7 au 9 février 1975, et du 14 au 16 février, à la patinoire des Vernets. Dix-huit équipes y participeront.

ski

Relâche pour les fêtes dans le monde agité du « Cirque blanc »



BATTUE EN FINALE. — La spécialiste allemande Christa Zechmeister (premier plan), après avoir battu Monika Kaserer en demi-finale (notre document) s'est inclinée devant Anne-Marie Moser-Proell. (Téléphoto AP)

Les premières courses ont consacré trois noms: Klammer, Gros, Stenmark

Les skieurs du « Cirque blanc » sont en congé jusqu'au début de janvier. Ils reprendront leur vie itinérante dès les premiers jours de l'An nouveau. Il s'agira de préparer la descente de Garmisch — la descente fétiche de Roland Collombin. Il y avait fait une entrée fracassante dans le grand monde, en janvier 1973, en y gagnant deux courses d'affilée.

Cette descente est fixée au 5 janvier. **CALME APPARENT**
La coupe du monde s'accorde une relâche de deux semaines, mais les skieurs sont trop préoccupés par des problèmes de forme ou de progression pour jouir pleinement de cette interruption. Ce n'est qu'un calme apparent. A ce stade de la saison, ils ne détestent pas. Les battus du mois de décembre vont travailler dur pour revenir à la surface. Les vainqueurs ont trop peur que la tension baisse pour s'abandonner aux douceurs de la vie. Le cirque s'est arrêté. L'entraînement continue.

Les cinq premières courses du programme ont consacré trois vainqueurs: Klammer, Gros, Stenmark. Klammer est indiscutablement le meilleur skieur de ce début de saison, car il ajoute à ses deux victoires en descente un cinquième (Val d'Isère) et un quatrième rang (Madonna di Campiglio) en géant. Il a renoncé au spécial de Madonna di Campiglio parce qu'il estime que ce n'est pas encore le moment de se livrer aux acrobaties. A vues hu-

maines, il n'a que peu de chance de se classer parmi les dix premiers. Ce n'est donc pas payant. En revanche, il participera à coup sûr au spécial de Wengen en raison de la cotation du combiné. Un descendeur comme lui n'a qu'à skier sans prendre trop de risques dans le spécial pour être très près du maximum au combiné.

DEUX DEMONSTRATIONS
Gros a fait deux démonstrations en géant. Si Klammer est le maître de la descente, il est, lui, le maître du géant par son extraordinaire dynamisme et sa sûreté technique. Stenmark a l'air un peu moins bon qu'eux au classement provisoire de la coupe du monde. Mais, en réalité, il est leur égal, parce qu'il a gagné deux fois en coupe d'Europe (spécial et géant, à Vipiteno) une fois encore en spécial à Oberstdorf. On n'en parle pas parce que ça ne compte pas pour une des deux coupes, mais la performance est là tout de même. Il a enlevé le spécial de Madonna di Campiglio et il s'est classé deuxième du géant de Val d'Isère.

Tout ça en l'espace d'environ deux semaines. Il n'y a pas rien qu'eux, certes. Cependant, le ski alpin a une mentalité qui enfle démesurément la valeur de la victoire, de sorte que les places d'honneur n'ont de signification que pour les gagne-petit ou pour les jeunes en phase d'ascension. C'est ainsi: il faut s'en accommoder.

Voilà pourquoi on braque les projecteurs sur trois noms: Klammer, Gros, Stenmark.

LES JEUNES ?
Les jeunes ? Il y en a quelques-uns: l'Allemand Vett qui est au lycée des neiges à Garmisch et qui a accompli deux exploits en descente. C'est de la graine de champion. A son âge, Collombin n'existait pas encore et Klammer n'était qu'un débutant. L'italien de Cinesa qui sort d'une réelle école de slalom et qui a tous les signes distinctifs d'un futur vainqueur. L'Américain Jones, moins jeune qu'on ne pense (21 ans) et dont la seconde manche du géant de Madonna di Campiglio est une attestation de classe.

Les skieurs suisses ont été relativement mauvais. Se situent-ils à leur vrai niveau ou souffrent-ils de l'absence de tous les chefs de file de ces dernières années ? Il ne faut pas tirer des conclusions hâtives de deux semaines de compétition. La saison dure jusqu'au mois de mars. Comme ils sont très sensibles, ce n'est pas la peine d'augmenter leur désarroi en s'apaisant sur leurs échecs. Bien sûr qu'on ne va pas tout leur pardonner sous prétexte que la critique leur enlève le peu de confiance qui leur reste. Mais il faut leur accorder quelques semaines pour trouver leur assiette. Si ça ne tourne pas à la mi-janvier, il sera encore assez tôt de réclamer des fêtes. **Guy CURDY**

Annemarie Moser-Proell bat toute l'élite en finale du slalom parallèle de Saalbach

Déjà victorieuse cette saison en descente et en slalom géant, Annemarie Moser-Proell a de nouveau fait étalage de ses multiples qualités. A Saalbach, la championne autrichienne s'est en effet imposée dans un slalom parallèle qui ne comptait pas pour la coupe du monde. En finale, Annemarie Moser-Proell a battu la spécialiste Allemande Christa Zechmeister après avoir pris le meilleur auparavant sur Rosi Mittermaier (RFA).

Danielle Debernard (Fr) et Patricia Emonet (Fr).

Les deux skieuses suisses encore qualifiées pour les huitièmes de finale ont été éliminées prématurément. Lise-Marie Morerod s'est en effet inclinée en deux manches devant l'Autrichienne Monika Kaserer alors que Marianne Jaeger subissait le même sort devant l'Allemande Rosi Mittermaier.

CLASSEMENT
1. Annemarie Moser-Proell (Aut); 2. Christa Zechmeister (RFA); 3. Rosi Mittermaier (RFA); 4. Fabienne Serrat (Fr); 5. Hanni Wenzel (Lie); 6. Elisabeth Mayr (RFA); 7. Danielle Debernard (Fr); 8. Monika Kaserer (Aut); 9. Pamela Behr (RFA); 10. Elena Matous (SM). Puis Lise-Marie Morerod (S) et Marianne Jaeger (S), éliminées en huitièmes de finale.

Bad-Ragaz: Ochoa vainqueur pour huit centièmes de seconde devant Fleury

Eric Fleury a pris la deuxième place d'un slalom spécial international qui s'est couru à Bad-Ragaz. Le skieur valaisan ne s'est incliné que pour huit centièmes de seconde devant le champion olympique de la spécialité, l'Espagnol Francisco Fernandez-Ochoa, dans cette épreuve qui réunissait 124 concurrents parmi lesquels de nombreux membres des équipes nationales de RFA, d'Espagne, de Tchécoslovaquie, des Etats-Unis et de Suisse.

La troisième place est revenue à l'Allemand Alfred Hagn, qui a devancé Walter Tresch, Manfred Jakob et Kurt Geiger, lesquels ont également contribué à cet excellent bilan helvétique. Dans la première manche, Eric Fleury signa le meilleur temps, précédant de 49 centièmes Fernandez-Ochoa. Ce premier tracé, piqué par le Suisse Georg Gruenfelder fut fatal aux Américains Geoff Bruce et Greg Jones,

les deux révélations des épreuves de coupe du monde de Madonna di Campiglio. Mais dans la deuxième manche, le champion olympique refaisait son retard sur le Suisse bien qu'il ait dû laisser le meilleur temps à l'Allemand Alfred Hagn.

CLASSEMENT
1. Francisco Fernandez-Ochoa (Esp) 87"55 (43"75 et 43"80); 2. Eric Fleury (S) 87"63 (43"26 et 44"37); 3. Alfred Hagn (RFA) 87"77 (44"65 et 43"12); 4. Walter Tresch (S) 88"52 (44"51 et 44"01); 5. Manfred Jakob (S) 89"01 (44"82 et 44"19); 6. Kurt Geiger (S) 89"52 (45"07 et 44"45); 7. Willy Frommelt (Lie) 89"54 (44"25 et 45"29); 8. Ivan Sochor (Tch) 90"14 (44"76 et 45"38); 9. Jorge Garcia (Esp) 90"47 (45"73 et 44"74); 10. Krzysztof Przesniak (Pol) 90"52 (44"92 et 45"60); 11. Aurelio Garcia (Esp) 90"78; 12. Geor-

ges Cavagnoud (Fr) 91"17; 13. Manfred Breidler (RFA) 91"30; 14. Peter Aellig (S) 91"32; 15. Zibisegger (RFA) 91"38; 16. Schroll (RFA) 91"68; 17. Seliner (S) 91"96; 18. Felder (S) 92"14; 19. Hezcko (Tch) 92"37; 20. Cristea (Rou) 92"44; 124 coureurs au départ, 54 classés. Ont notamment été éliminés: Michael Veith et Sepp Ferstl (RFA), Ernst Good et Peter Schwendener (S), Gregg Jones, Geoff Bruce et Cary Adgate (EU).

Entraînement supprimé

L'entraînement de jeudi en vue de la descente féminine de samedi a dû être supprimé à Saalbach. Cette décision a été prise en raison des fortes chutes de neige. La piste a toutefois pu être préparée et l'entraînement devrait avoir lieu sans problèmes aujourd'hui.

SPORTS dernière SPORTS dernière SPORTS dernière

CURLING
Vingt équipes participeront à Villars (10 au 12 janvier) au championnat romand en plein air, à la suite des éliminatoires régionales, qui ont eu lieu à Château-d'Oex, Villars et Montana. Parmi les inscrits on note Neuchâtel. Les quatre premiers de ce championnat

régional seront qualifiés pour le championnat suisse, qui aura lieu à Gstaad du 31 janvier au 2 février 1975. Vingt équipes y participeront.

HOCKEY
Ligue B, groupe ouest: Martigny - Viège, 4-7 (1-3 1-1 2-3).

Pour son onzième match joué dans le cadre du tournoi des « Izvestia », l'URSS a perdu son premier point. A Moscou, les champions du monde ont en effet partagé l'enjeu avec la Tchécoslovaquie, sur le « score » de 3-3 (2-1, 0-2, 1-0).

Neuchâtel a le privilège de posséder un des plus beaux salons Hi-Fi de Suisse romande



Le salon de démonstration de la quadriphonie (Seyon 30). (Photos J.-P. Baillod, Neuchâtel)

Les plus importants fabricants de Hi-Fi nous ont confié la représentation de leurs appareils.

Démonstration par spécialistes diplômés qui vous conseilleront judicieusement.

Une visite de votre part sera un enchantement. Double avantage pour vous: la qualité du spécialiste et le prix discount.

AKAI - CABASSE - DUAL - FERGUSON - HITACHI - Lenco - KENWOOD - MEDIATOR - NATIONAL - NIVICO - PERPETUM - PHILIPS - PIONEER - REVOX - SONAB - SUPERSCOPI - TECHNICS - TELEFUNKEN - THORENS - UHER

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77

Collombin en bonne voie de guérison

La Fédération suisse de ski communique que le Valaisan Roland Collombin, blessé à la suite d'une chute lors de la descente de Val d'Isère, est en bonne voie de guérison. Toutefois, le vainqueur de la coupe du monde de descente l'an dernier devra subir un ultime contrôle médical le 6 janvier prochain si bien que sa participation à la descente de Garmisch-Partenkirchen, le 5 janvier, apparaît comme peu probable.

Le stade de Naples suspendu

Le stade San Paolo de Naples a été suspendu pour trois journées de championnat à la suite des incidents ayant marqué le déroulement de la rencontre Naples-Juventus, dimanche dernier. A trois minutes de la fin de la rencontre, un juge de touche fut en effet touché à la tête par un objet lancé des tribunes et l'arbitre avait arrêté la rencontre quelques instants plus tard. Plusieurs centaines de « tifosi » tentèrent, par la suite, de forcer les vestiaires du directeur de jeu mais furent promptement refoulés par l'intervention des forces de police.

Sélection allemande: Un Noir pour remplacer Muller

Pour la première fois dans l'histoire du football allemand, un joueur noir a été sélectionné en équipe nationale et il tiendra le poste d'avant-centre auquel Gerd Muller a renoncé! Ce nouveau venu, qui figure dans la sélection formée pour rencontrer Malte, dimanche à La Valette, en éliminatoire de la coupe d'Europe des nations, est Erwin Kostedde (28 ans), né de mère allemande et de père américain, et qui opère à Kickers Offenbach. Voici la composition de la sélection choisie par Jupp Derwall, remplaçant provisoirement Helmut Schoen qui se remet d'une opération d'un ménisque: Nigbur; Vogts; Schwarzenbeck, Beckenbauer, Dietz; Bonhof, Cullmann, Flohe; Pirrung, Kostedde, Holzenbein.

● Florence: équipe nationale d'Italie-sélection de la série B, 5-2.
● Le comité de la Ligue nationale de l'ASAF a fixé la finale de la coupe de la Ligue 1974-75, entre Grasshoppers et Zurich, au 26 mars 1975. La match sera joué au stade du Letzigrund de Zurich.

hockey sur glace Avec l'équipe suisse

La 48^{me} Coupe Spengler s'annonce passionnante

Comme il est devenu de rigueur, l'équipe nationale de Suisse aura un programme chargé en cette fin d'année. Commencée en début de semaine par un camp d'entraînement à Hérissau, la troisième phase de préparation de la formation nationale en vue du tournoi mondial B de Sapporo se terminera à Davos, avec la coupe Spengler.

EXAMEN INTÉRESSANT
Avant de gagner la station grisonne, les sélectionnés de Rudolf Killias livreront un premier match demain déjà, à Hérissau, face à la Yougoslavie. Ils auront l'occasion d'affronter un autre de leurs adversaires de Sapporo après la Roumanie (une victoire à Morges) et l'Allemagne (deux défaites en RFA). Dans cette optique, le « test » est intéressant. Ce d'autant que les Yougoslaves sont aussi à la recherche d'une certaine stabilité. Dans les matches qui les ont opposés à des formations du groupe B, cet automne, les hockeyeurs de Belgique n'ont, en effet, jamais connu la victoire: 2-2 et 3-8 contre la RFA, 3-3 et 2-6 face à la Roumanie, 3-7 devant la RDA.

Championnat d'Europe Jimenez - Cotena reporté en janvier

La grève affectant la presse italienne n'a pas permis le déroulement du championnat d'Europe des poids plume, qui devait opposer mercredi soir à Turin, l'Espagnol Jose-Antonio Jimenez (tenant du titre) à son challenger, l'Italien Elio Cotena. La télévision, qui devait retransmettre le combat en Italie et en Espagne, n'ayant pas été en mesure d'assurer la retransmission, les organisateurs, MM. Sabbatini et Bamala, ont jugé plus sage de reporter le championnat à une date ultérieure alors qu'un millier de personnes se trouvaient déjà dans l'enceinte du palais des sports. Le combat pourrait avoir lieu, toujours à Turin, après le 6 janvier.

Les enchères pour Blaser - Gomez Fouz

L'EBU (Union européenne de boxe) a fixé au 3 janvier la date limite pour les enchères du championnat d'Europe des poids surlegés, dont le titre est vacant, entre le Suisse Walter Blaser et l'Espagnol Jose Ramon Gomez Fouz. C'est ce qu'a annoncé à Genève, lors d'une conférence de presse, Walter Blaser, lequel a confirmé, à cette occasion, qu'il affronterait le Ghanéen Eddie Blay, le 26 décembre prochain à Zurich. « Ce sera mon dernier combat avant le championnat d'Europe », a notamment déclaré le champion suisse des poids welters, qui a également tenu à préciser qu'il pratiquerait désormais son métier sans avoir recours ni à un manager ni à un entraîneur.

● L'Américain Bobby Chacon, champion du monde des poids plume (version WBC), mettra son titre en jeu contre le Mexicain Papeler Estrada, le 8 février prochain, à l'Auditorium de Los Angeles. Le vainqueur de ce combat devra, à son tour, mettre sa couronne en jeu contre le Ghanéen David Kotey, challenger numéro un de Chacon.

A Davos, la 48^{me} coupe Spengler réunira, cette année, outre la Suisse, la Pologne, la Hollande, une sélection olympique de Finlande ainsi que Slovan Bratislava, tenant du titre. Dans ce lot particulièrement relevé, les joueurs helvétiques ne peuvent prétendre jouer les premiers rôles. Toujours dans l'optique de Sapporo, le duel avec la Hollande devrait pourtant livrer un autre enseignement précieux.

NOMBREUSES VEDETTES
Pour ce qui est de la victoire finale dans le traditionnel tournoi grison, le pronostic est difficile. Tant la sélection finlandaise, qui aligne quelques joueurs chevronnés à l'instar de l'international Esa Peltonen (177 sélections), que la Pologne, qui opère dans le groupe A des champions du monde, et que le Slovan Bratislava, lequel tiendra à faire honneur à son titre et pourra s'appuyer sur les internationaux Sakac, Kuzela, Ujvary, Bukovinsky, Tajcnar, Has, Mrukvia, Kordiak et Mikolosevic, ont des chances sensiblement égales de l'emporter.

LE PROGRAMME
Voici le programme de cette coupe Spengler:
Jeudi 26 décembre: 15 h 30 Suisse - Hollande; 21 h Slovan Bratislava - Finlande. Vendredi 27 décembre: 15 h 30 Hollande - Slovan Bratislava; 21 h Suisse - Pologne. Samedi 28 décembre: 16 h 30 Finlande - Pologne. Dimanche 29 décembre: 15 h 30 Suisse - Slovan Bratislava; 21 h Finlande - Hollande. Lundi 30 décembre: 15 h 30 Hollande - Pologne; 21 h Suisse - Finlande. Mardi 31 décembre: 10 h 30 Slovan Bratislava - Pologne.

Avec l'autorisation du Conseil d'Etat

Le tirage de notre loterie est reporté au 7 juin 1975.

Merci de bien vouloir réserver bon accueil à nos vendeurs de billets.

LE BEY - MARCHÉ DE GROS

Avenue de Grandson 78 - Yverdon - Tél. (024) 24 15 15

Cafetière électrique Jacob 79.-
Modèle Philips

Pur miel de fleurs 3.95
étranger Langnese, bocal de 500 g

Bouchée à la reine Dyna 4.30
boîte de 850 g net

Mandarines en tranches 2.40
au jus, boîte de 850 g net

Sixti, cocktail salés 1.85
apéritif, boîte de 400 g

Brouilly AC 1972 4.20 la bouteille

carton de 12 bouteilles

Vin Vieux de France 3.35
sélection Mommessin, la bouteille

carton de 12 bouteilles

A notre boucherie - Tél. (024) 24 18 22

viande pour

fondue Bourguignonne 24.-
le kg

viande pour

fondue Chinoise 24.-
(sur commande) le kg

Tout pour vos repas de fêtes !

Samedi ouvert sans interruption jusqu'à 17 h

Dégustations des vins Bourgeois et de l'apéritif Ricard

ENTRÉE LIBRE

GRAND PARKING

Machine à laver

prix sans concurrence.
Tél. (024) 24 29 08.



L'annonce reflète vivant du marché

OFFRES D'EMPLOIS

Bar à café avec demi-patente engage pour entrée immédiate ou date à convenir

barmaid

Horaires agréables. Bons gains. Studio à disposition.

Bar - Restaurant Saloon
2525 Le Landeron (NE)
Tél. (038) 51 39 98 ou 51 14 12.

Je cherche pour le 30 décembre

garçon ou fille de cuisine

S'adresser à l'Hôtel de la Croix-Fédérale, Saint-Blaise, tél 33 40 40.

L'HOPITAL POURTALES A NEUCHÂTEL

cherche pour ses services généraux

EMPLOYÉES DE MAISON et REPASSEUSES

Entrée immédiate ou date à convenir.

Prendre contact par téléphone au (038) 24 75 75, interne 514, ou se présenter au service du personnel.

Compagnie pétrolière cherche

COUPLE DE GÉRANTS OU DE RETRAITÉS

pour reprise en gérance libre d'une station-service avec kiosque et appartement, région frontière Les Verrières.

Entrée en fonction : 1er mars 1975, ou à convenir.

Conditions de location très avantageuses.

Faire offres détaillées, avec photos, curriculum vitae et références sous chiffres OFA 4422 GU à ORELL FUSSLI Publicité, 1211 Genève 2.

cojo

COOP LAUSANNE

met au concours deux postes importants :

CHEF DU SERVICE NON FOOD

Personnalité à même de diriger le secteur des articles de ménage, textiles, cosmétiques et ameublement.

Le rayon d'activité comprend Lausanne et la plus grande partie du canton de Vaud.

Exigences :

- Age minimal 35 ans.
- Formation commerciale.
- Qualités d'organisateur et de chef.
- Solides connaissances économiques et du secteur Non Food, de préférence dans le domaine des textiles.

CHEF DE L'INSPECTORAT DES MAGASINS D'ALIMENTATION

Collaborateur qualifié, spécialisé dans le domaine de l'alimentation.

Exigences :

- Age minimum 30 ans.
- Capacités et intérêt dans la promotion de la vente et l'organisation du travail.
- Connaissances approfondies de la branche.
- Apté à diriger une équipe.

Avantages :

- Possibilité de faire carrière.
- Sécurité de l'emploi.
- Rémunération en fonction des capacités et des résultats obtenus.

Veillez adresser votre offre détaillée, avec curriculum vitae, à la Direction de Coop Lausanne, 21, rue Saint-Laurent, 1003 Lausanne.

Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous avec la Direction, vous avez la possibilité de téléphoner au No (021) 20 12 11, interne 402 (secrétariat de direction de Coop Lausanne).

La plus grande discrétion est assurée.

Hôtel Central cherche
portier de nuit
remplaçant 1 ou 2 jours par semaine.
Tél. 24 13 13.

Nous cherchons
concierge

à temps partiel. Appartement à disposition, 4 pièces, grande cuisine agencée, tout confort, immeuble moderne, au Landeron. Entrée en fonction 1er mai 1975.
Tél. (038) 51 15 09.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre

Mini 1000

1972, 17.000 km, orange, intérieur simili, noir, 4 pneus radiaux neige, parfait état général. Reprise éventuelle. Garage du Vully Agence Austin 1781 Praz
Tél. (037) 71 29 79.

Pour bricoleur

Renault 4 L

ainsi que 4 pneus neige montés pour 2 CV.
Tél. (038) 55 21 68.

Rupture de contrat.

A vendre

2 CV 4

neuve, verte.
Rabais : Fr. 900.—
Tél. (038) 61 29 22.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Cooper S

Expertisée.
Fr. 3200.—
Facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
moteur 1800 Austin

5000 km, garanti état neuf et plusieurs MOTEURS AUSTIN-MORRIS 850, 1100, 1300. Garage du Vully, agence Austin, 1781 Praz.
Tél. (037) 71 29 79.

LANCIA FULVIA 1,3 S
coupé Zagato, 7 CV, 1970, blanche, 2 portes, 54.000 km, expertisée et garantie.

GARAGE DU LITTORAL
M. + J.-J. SEGESSEMAN & CIE
NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

A vendre, pour bricoleur,
Peugeot 404

Tél. 47 18 90.

Je cherche

Motocycle léger

(plaque jaune) ayant peu roulé.
Tél. 55 21 05.

Occasion unique

Peugeot 204

1970, expertisée

Fr. 4500.—
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre, livrable tout de suite :

NSU 1200 TI

1971, 65.000 km

Renault R6

1970, 40.000 km

VW 1300

1971, 65.000 km. Voitures en parfait état, expertisées, facilités de paiement.

Garage Beau-Site, tél. (038) 53 23 36.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 GL	6 CV 1970 bleue	70.000 km
PEUGEOT 304	7 CV 1971 blanche	49.000 km
PEUGEOT 504 TI	11 CV 1971 bleue	78.000 km
PEUGEOT 504 Coupé	11 CV 1973 gris mét.	66.000 km
PEUGEOT 504 Cabrio	11 CV 1973 gris mét.	20.000 km
FIAT 124 Spécial	7 CV 1969 rouge	42.000 km
ALFA 1600 Super	9 CV 1972 beige	43.000 km
LANCIA FULVIA 1,3 S	7 CV 1970 blanche	54.000 km
RENAULT 4	5 CV 1968 beige	70.000 km
MAZDA RX 3 Coupé	11 CV 1972 verte	17.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix
Facilités de paiement - Essais sans engagement,
même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie
GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91

A vendre

VOLVO

122 S
Expertisée, 1800 fr.
Tél. (038) 57 15 60.

A vendre

Peugeot 204

rouge, 1966, 70.000 km, révisée, parfait état, garantie, expertisée.
Garage du Pré, François Sauser, Fleurier.
Tél. (038) 61 34 24.

A vendre, pour bricoleur,

Fiat 124

500 fr.
Tél. 42 38 09.

OCCASIONS CRÉDIT ÉCHANGES

CORTINA 1600 BREAK 1972, beige, 36.000 km. Fr. 6800.—

OPEL 1900 S 1970, blanche. Fr. 4600.—

DYANE 6 1972, beige, Fr. 3900.—

VW « SCARABÉE » blanche, très soignée. Fr. 2500.—

FIAT 128 1973, peinture neuve, verte, 50.000 km. Fr. 5300.—

TOYOTA COROLLA 1974, jaune, 20.000 km. Fr. 7400.—

2 CV-4 1970, blanche. Fr. 3200.—

GS Break 1220 1973, beige, 9800 km. Fr. 9800.—

CITROËN D spécial 1972, beige 37.000 km, avec garantie.

PEUGEOT 404 1965, beige, expertisée. Fr. 1600.—

RENAULT R 6 TL 1971, beige, 50.000 km. Fr. 4700.—

GS BREAK 1972, beige, 45.000 km.

TOYOTA COUPÉ 1600 ST 1972, vert métallisé, 36.000 km.

RENAULT R 16 TL 1973, brun métallisé, 13.000 km.

DYANE 6 1970, bleue. Fr. 3000.—

MAZDA 616 1972, bleue 16.000 km avec garantie. Fr. 7200.—

MAZDA 1500 1970, beige, Fr. 3300.—

TOYOTA 1200 BREAK 1973, rouge 8000 km, état de neuf. Fr. 8300.—

2 CV-6 1974, beige, 25.000 km.

ALFA ROMEO 2000 1972, rouge, 46.000 km. Fr. 10.200.—

GS 1220 CLUB 1973, rouge, 25.000 km. Parfait état, avec garantie. Fr. 8900.—

SIMCA 1000 1970, blanche, 40.000 km. Fr. 3800.—

FIAT 124 S 1971, peinture neuve jaune, 50.000 km.

FORD 20 M TS 1968, peinture neuve couleur orange. Très soignée.

MERCEDES 280 S 1970, beige, boîte automatique. Très soignée.

TOYOTA 2000 1972, bronze, 38.000 km. Parfait état. Avec garantie. Fr. 8600.—

CONSUL GT COUPÉ 1972, jaune, boîte automatique, 20.000 km. Parfait état, avec garantie.

SIMCA 1000, 1969, 60.000 km, verte. Fr. 3800.—

CITROËN AMI 8 CLUB 1971, blanche. 40.000 km. Très soignée.

CITROËN DS 23 PALLAS, modèle 1973, gris métallisé, intérieur cuir, boîte mécanique 5 vitesses.

DAIMLER 4,2 l. automatique 1973 bleu foncé. Fr. 19.000.—

LANCIA 2000 Coupé 1971, blanche, 47.000 km. Fr. 9900.—

Gratuit: 2 CV neuve

Par tirage au sort le 20 décembre 1974

Apollo
Garages Henri Favre
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

A vendre

Fiat 850 coupé

expertisée : 1600 fr. + pneus neige et jantes, radio, cassettes stéréo.
Tél. 41 23 07.

A vendre

break Volvo 145

de luxe 1973, 37.000 km. Fr. 13000.—
Tél. (038) 31 21 59 dès 20 heures.

Occasions expertisées

ROVER 2000 TC moteur neuf modèle 1968.

OPEL Admiral 2800 S modèle 1970.

ALFA ROMEO 1600 bleue modèle 1966.

FIAT 850 S beige modèle 1971.

FIAT 124 S blanche modèle 1969.

LADA 1200 beige 20.000 km modèle 1972.

LADA 1200 grenat 30.000 km modèle 1973.

Garanties - Facilités

Garage du Chasseron, 1400 Yverdon.

Tél. (024) 24 22 88.

Peugeot 204

grand luxe
67.000 km
Fr. 3900.—

Fiat 128

1972, 65.000 km
Fr. 3900.—

Opel Cadette

4 portes 1973
21.000 km
Fr. 5900.—

Volvo 144

1973 42.000 km
Fr. 10.500.—

Renault 6 TL

25.000 km
Fr. 6800.—

Renault estafette

1973, 6000 km
Fr. 8900.—

Renault 5 TL

1973 29.000 km
Fr. 7500.—

Peugeot 304

1973 39.000 km
Fr. 7400.—

Peugeot 104

1973 29.000 km
Fr. 6500.—

Mercedes 280

compact auto-

matique

1972 45.000 km
Fr. 19.500.—

Mercedes 280 S

auto-

matique

1974 juillet

14.000 km

Fr. 32.000.—

Taunus 2000 V6

coupé

1971 60.000 km

Fr. 5800.—

Citroën 2 CV 4

1973 10.000 km

Fr. 4800.—

Triumph Spitfire

hard top

1974 15.000 km

Fr. 8800.—

Opel 1900

Caravan

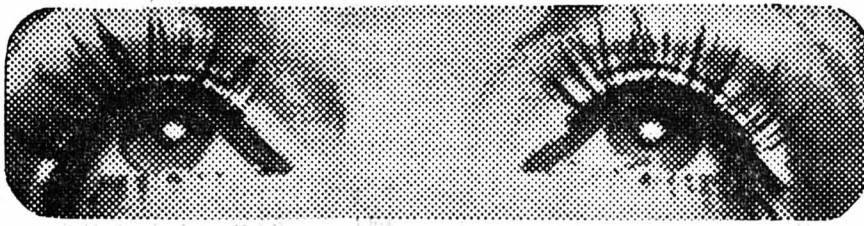
1974 41.000 km

Fr. 9800.—

Autos-Marché Cornaux

Tél. (038)

VOTRE PAGE



MADAME

La robe du soir



Une robe du soir en mousseline bleue filetée or, créée par Dior.

La vraie robe longue est souvent trop sophistiquée, trop onéreuse aussi. L'ensemble-pantalon, qui fit fureur l'année dernière, est un peu démodé. Alors, que choisir pour sortir le soir? Deux solutions semblent idéales: la blouse et la jupe longue ainsi que le classique ensemble inspiré de Chanel, mais rajouté par la nouveauté des tissus, des détails techniques et des accessoires. Cet ensemble, que l'on peut faire soi-même ou faire exécuter par une couturière car la coupe en est simple, se compose souvent d'une jupe plissée et d'une veste droite qui, sans boutonnage, s'ouvre sur une blouse habillée ou un tricot scintillant.

Les jupes

Les jupes à la mode sont évasées et font les hanches minces. Si l'on a la taille fine, on la soulignera par une haute ceinture drapée dans le même tissu que la jupe ou par un simple lien, de ruban, en cuir, en or, en argent, etc...

Ces jupes s'arrêtent aux chevilles. Les tissus utilisés sont d'une grande variété: velours uni ou imprimé de dessins indiens, crêpe et jersey. Quant aux couleurs, le noir et le blanc l'emportent. Puis viennent toutes les nuances allant du brique au marron.

Les blouses

Elles sont d'une extrême féminité, en fine dentelle, avec un col et des poignets ornés de ruchés. On trouve aussi des blouses en crépon avec un important plastron fait au crochet, des blouses chemisiers classiques en satin, des caracos de satin, à manches ballon et col officier, de longues blouses tuniques décolletées dans le dos, de ravissantes et vaporeuses blouses en mousseline de soie imprimée.

Les accessoires

En outre, de très nombreux accessoires contribuent à donner à ces ensembles un air de fête. En voici quelques-uns: les souliers qui, très différents de ceux de la saison dernière, ont des talons droits et fins de 7 à 8 cm, des semelles fines et sans débords. La prédominance appartient au sandales à brides avec bouts de pied et talons découverts. Les bijoux que l'on aimera porter sont les colliers doubles ou tressés de paillettes changeantes, des sautoirs longs, en perles de verre taillées et brillantes, des chaînes ras du cou, des bagues rondes, des boucles d'oreilles rondes, en pâte de verre colorée. Enfin, pour réchauffer ces tenues, toute une variété de châles frangés, tricotés ou crochetés à la main, ou encore réalisés dans des jerseys de soie imprimés, sont offerts aux élégantes.

Prêt-à-porter
Chanel
Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

mode
pour des vêtements propres!
BASSIN 8 - GOUTTES-D'OR 92
SAINT-BLAISE: Grand-Rue 8

La gastronomie des sports d'hiver

Après avoir dévalé les pentes durant toute la journée, votre estomac crie famine et vous n'avez qu'une hâte, celle de le rassasier! Pour ce faire, profitez de déguster les grandes richesses gastronomiques des montagnards. Dans les Alpes, l'un des plats les plus célèbres est la fondue. N'oubliez pas de froter, avant la cuisson, votre caquelon avec une gousse d'ail et, pendant l'ébullition, de gratter un peu de noix de muscade. Pour couronner le tout, il vous est possible d'ajouter un petit verre de kirsch. Mais dans les stations vous pourrez goûter aux autres charmes de la gastronomie montagnarde et ils sont aussi nombreux que délicieux. En Suisse, nous avons la fameuse raclette. Pour la préparer, il faut un fromage de Bagnes. En général, il mesure 40 cm de diamètre

et 8 cm d'épaisseur. Il faut le couper en deux et présenter la tranche à la flamme d'un four au charbon de bois. Avec un couteau, on râcle la partie fondue et on la pose sur une assiette en y ajoutant du poivre à volonté, des petits oignons blancs et des cornichons. Le tout se consomme avec du pain de campagne, ou des pommes de terre en robe des champs, et avec du vin blanc évidemment!

Une seconde spécialité suisse est la « tranche » au fromage. C'est une tranche de pain de campagne, garnie d'une tranche de fromage, que l'on place dans un four très chaud. Si la faim des convives est grande, on peut encore la garnir d'un œuf au plat.

Ainsi, les sports d'hiver peuvent avoir un attrait supplémentaire: la gastronomie.

Comme chez le pédicure

Soyez pédicure avec prudence, lenteur, habileté et confort. Surtout installez-vous bien, hors de portée de votre entourage, à l'abri d'un geste maladroit causé involontairement. Enlevez d'abord toute trace de vernis, en suivant le contour de l'ongle bien soigneusement avec un bâtonnet. Egalez vos ongles avec une lime émeril. L'ongle ne doit jamais dépasser l'orteil. Trempez votre pied 5 min dans une eau chaude, savonneuse et dans laquelle vous aurez mis un peu de glycérine. Débarrassez-vous des petites peaux, qui cernent l'ongle, avec une petite pince. Il ne faut pas couper mais arracher. Poncez avec des petits mouvements circulaires, talon et plante des pieds. Massez doucement avec une crème spéciale en remontant vers la cheville. Passez ensuite deux couches de votre vernis habituel, en isolant chaque orteil avec des petits tampons de coton. Quelques conseils pour conserver de jolis

pieds: le soir, prenez un bain de pieds délassant avec une poudre à savon et une eau bien chaude. Brossez et rebrossez avec une brosse de ménage, tout simplement. Rincez à l'eau froide et massez vos pieds avec une lotion de toilette. Si vous avez des cors, le pédicure s'impose au moins une fois par mois. S'il vous arrive d'avoir une ampoule causée par une chaussure trop étroite, percez-la avec une aiguille flambée, désinfectez au mercurochrome et isolez avec une petite bande de tricostéril. Si votre peau desquame entre les orteils, employez une poudre antiseptique à l'acide borique. Si vos pieds enflent, prenez tous les soirs un bain de pieds d'eau froide salée et vinaigrée. Massez ensuite avec une crème spéciale. Si vos talons sont cornés malgré les bains, les brossages et les crèmes adoucissantes, utilisez des produits vendus en pharmacie qui dissolvent les peaux dures.

Des fruits d'hiver: les châtaignes

Châtaignes, marrons, fruits de l'hiver, vedettes des soirées campagnardes sont bien oubliés aujourd'hui, en ville. Et c'est dommage. Les marrons font en effet des plats délicieux qui, tout en diversifiant les menus, vous apportent sels minéraux et calories à peu de frais: 100 g de marrons donnent 200 calories, 52 g d'eau, 4 g de protides, 2 g de lipides, 40 g de glucides, 1 g de cendres avec moitié de potassium, plus du fer, du cuivre, du manganèse, et aussi du phosphore, du magnésium, du soufre, du sodium, du calcium, des vitamines B (surtout B1 et B2) et C: 50 mg pour 100 g c'est-à-dire autant que dans du citron...

On distingue deux grandes classes de châtaigniers. Les premiers sont à fruits doux et petits, les seconds à fruits gros et amers appelés communément marronniers. Pour rendre le fruit plus doux, le marronnier doit être enté. La châtaigne proprement dite est cultivée en Italie, en Espagne, au Portugal. En France également, mais elle y est en régression. Par contre, le marron « industriel » se développe un peu plus chaque année, parce que le fruit, plus gros, moins friable, est plus présentable comme accompagnement des viandes. Les marrons se servent en purée, soit

sautés, soit avec des choux ou du céleri. Sucrés, ils constituent des desserts bien savoureux.

Comment les mange-t-on?

Dans l'Antiquité grecque, les châtaignes étaient torréfiées. On les dégustait en buvant du vin de Chypre. Les Romains les consumaient grillées ou, en purée. Les nomades d'Orient les grillaient sous la cendre.

Aujourd'hui, les Allemands les utilisent plutôt comme la truffe, dans les farces de volailles. Les Anglais et les Russes les dégustent bouillies ou grillées. L'histoire de la châtaigne et les diverses façons de la consommer se perdent dans la nuit des temps. Les géologues en ont découvert des reliefs de repas dans des fragments sédimentaires préhistoriques. Plus tard, Dioscoride et Théophraste en feront l'éloge, Virgile la citera dans ses Géorgiques. Sachez enfin que le plus vieux châtaignier du monde est situé à Acireale, en Sicile, tout près de l'Etna. Agé, dit-on, de plus de 4000 ans, son tronc, qui a plus de 50 m de diamètre abrite la maison d'un berger et son troupeau...

La cuisine à l'aigre-doux

La cuisine à l'aigre-doux est de plus en plus appréciée dans notre pays. Elle offre des possibilités nombreuses et variées dont voici deux recettes:

Les steaks hachés aux ananas

(Pour 4 personnes)
Ingrédients: 400 g de hachis de porc, 300 g de hachis de veau, 2 œufs, du sel, du poivre, de la muscade, 100 g de mie de pain trempée dans du lait, une échalote, 8 tranches d'ananas, 50 g de beurre, un verre à apéritif de porto, du cresson. Hachez l'échalote. Mélangez les hachis avec les œufs, du sel, du poivre, de la muscade, la mie de pain et l'échalote hachée. Partagez la préparation en quatre steaks que vous ferez cuire dans une poêle contenant du beurre chaud à feu modéré. Retirez les steaks de la poêle et mettez à leur place les tranches d'ananas. Disposez chaque steak entre deux tranches d'ananas, déglacez la cuisson au porto et nappez les steaks. Garnissez avec du cresson.
Préparation: 15 min et **cuisson:** 15 minutes.

Le foie de génisse aux raisins

(Pour 4 personnes)
Ingrédients: 4 tranches de foie de génisse, 250 g de raisins blancs, 50 g de beurre, de la farine, un grand verre de vin blanc sec, du sel, du poivre, du persil. Pelez les raisins. Assaisonnez le foie de sel et de poivre. Farinez-le légèrement et faites-le cuire à la poêle dans du beurre chaud 5 minutes de chaque côté. Dressez le foie sur le plat de service et maintenez-le au chaud. Versez le vin dans la poêle. Portez à ébullition et ajoutez-y les

grains de raisins. Assaisonnez. Laissez cuire quelques minutes et versez sur le foie. Garnissez avec du persil haché.
Préparation: 30 min et **cuisson:** 15 minutes.

Pour les femmes qui refusent la médiocrité, la vulgarité, pour les femmes qui ignorent le gris du ciel. Pour les femmes qui appartiennent à l'élite, élite du cœur, du goût, du talent. Pour ces femmes-là, quelque chose est né qui n'est pas à mettre entre les mains de tout le monde.

Un parfum « délicieux, troublant et dangereux » (Beaudelaire). Mais un parfum trop précieux pour supporter d'être vendu « comme un petit pain », un étrange parfum qui refuse toute publicité, qui exige d'être mérité, un parfum déraisonnable réservé à quelques femmes d'exception. On raconte que, pendant dix ans, inlassablement, des hommes, idéalistes, chimistes et poètes ont parcouru le monde en quête des fleurs les plus belles, les plus rares, les plus précieuses et les plus parfumées. Avec amour, ils les ont recueillies, emprisonnées, distillées, exaltées afin de rendre hommage à la Femme: ainsi naquit « 1000 » de Jean Patou.

Un parfum que Raymond Barbas, P.-D.G. de Jean Patou, a décidé d'offrir en hommage à cent femmes de qualité, cent femmes exceptionnelles: écrivain, chef d'orchestre, ministre, ambassadeur...

Un parfum réservé à quelques clientes « triées sur le volet », ne sera livré que sur commande, en flacon numéroté, marqué au nom du destinataire.

En exclusivité à la parfumerie

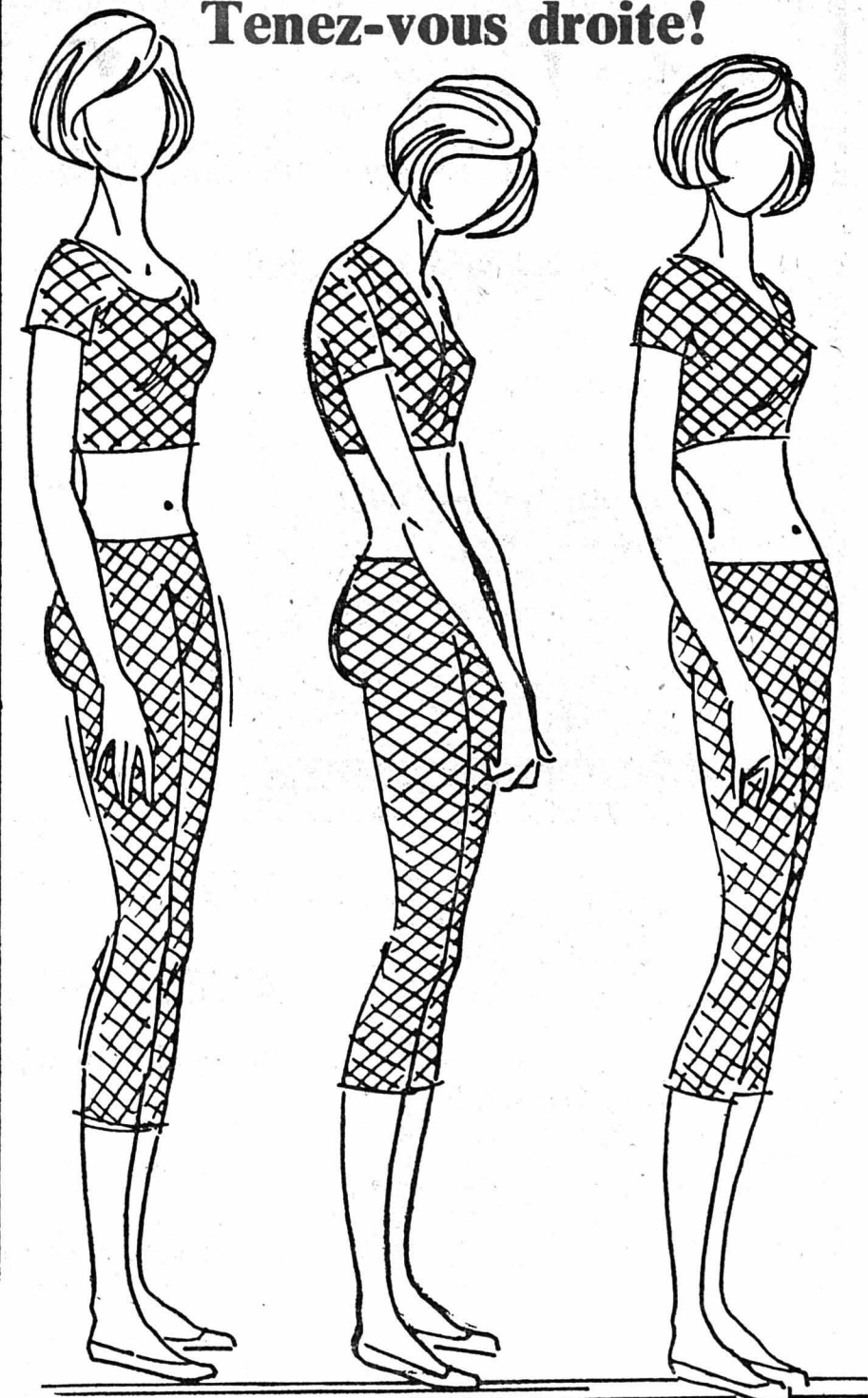
KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 NEUCHÂTEL

La salade du sportif

Pour six personnes, il faut: 400 g de poisson tel que du filet de merlan ou de colin, 6 échalotes, 100 g de riz long grain, 100 g de soja. Pour la sauce, il faut: 5 cuillerées d'huile, 2 cuillerées de vinaigre de vin vieux, assaisonnements divers, sel et poivre, court-bouillon (sachet). Faites cuire le riz 15 à 18 min, à grande eau bouillante bien salée. Egouttez-le,

laissez-le refroidir. Plongez le soja une minute à grande eau bouillante, égouttez-le, laissez-le refroidir. Faites cuire le poisson 5 min au court-bouillon. Il doit être peu cuit. Laissez-le refroidir, divisez-le en petites languettes, enlevez les arêtes. Epluchez et coupez les échalotes en rondelles. Mélangez le tout. Assaisonnez avec la sauce.

Tenez-vous droite!



Des bougies à confectionner

Un symbole, parmi tant d'autres de la Nativité, est la bougie. Sans prétendre, du tout, à égaler les artisans, la fabrication de la bougie est à la portée du bricoleur quelque peu expérimenté. La bougie est un mélange de paraffine (dérivé du pétrole) et de stéarine (matière à base de graisse animale). Ces deux produits peuvent s'obtenir aisément en pharmacie. Les colorants sont de l'aniline soluble au gras. Pour le bricoleur, il est conseillé d'utiliser plutôt des craies grasses de couleur plées. Pour les proportions, une cuillerée à café rase de colorant pour 10 kg de mélange donne déjà une teinte très soutenue. A la

stéarine, on ajoute les colorants puis la paraffine. Le tout est fondu, dans des moules en aluminium, au bain-marie, en petites quantités. Trois coulées sont nécessaires pour que la bougie ait une belle surface lisse. Il faut attendre que la première coulée ait durci avant d'envisager la deuxième et ainsi de suite. Auparavant, il faut prendre soin de passer les moules au silicone afin que la bougie, une fois durcie, se détache mieux. Avec un peu de patience et beaucoup de persévérance, chaque bricoleur peut fabriquer lui-même des bougies, compagnes indispensables des fêtes de fin d'année!
R. W.

Attention au linge fin

Toutes les femmes savent qu'il est essentiel de bien trier son linge avant de le laver, c'est-à-dire de séparer les tissus synthétiques et ceux en fibres naturelles, le ling blanc et celui de couleur. Mais il peut arriver que des nylons se glissent dans le linge à faire bouillir. Quelles seront les conséquences de cette inattention? Tout d'abord il ne faut pas craindre que les tissus en Nylsuisse se dissolvent ou perdent de leur consistance. Rien à redouter de ce côté-là. Pourtant le lavage à l'eau bouillante a le très gros inconvénient de fixer les faux plis dans les fibres textiles. Sur les tissus, il sera même pratiquement impossible de les faire partir. Par contre, s'il s'agit de jersey ou de tricot, on pourra les enlever dans une très large mesure en lavant le vêtement une seconde fois à 40 degrés, puis en le repassant à fond avec une pattemouille ou un fer à vapeur. Autres inconvénients à redouter: les fils utilisés pour les coutures risquent de se

rétrécir et de froncer le tissu, les tissus blancs de jaunir et ceux de couleur de déteindre ou de changer de ton.

Il vaut donc largement la peine d'y regarder à deux fois quand on trie son linge, surtout si l'on possède des vêtements fins et vaporeux.

MATIÈRES POUR LOISIRS ARTISANAUX

Tissage • Tricot • Macramé • Filage
BOUGIE • Batik • Ficelle • Tissu indien
Filés main: BERBÈRE • IRAN
LAMA • CHAMEAU • MOUTON
contre 90 c. en timbres, vous recevrez échantillons filés main et liste complète SACO S.A. Vente directe MAPLA
Valangines 3, 2006 Neuchâtel
EXPOSITION • VENTE
(heures de bureau)

La plupart des femmes se tiennent légèrement penchées en avant. Pour remettre votre colonne vertébrale bien d'aplomb, prenez l'habitude plusieurs fois au cours de la journée de la remettre en place en abaissant légèrement les dernières vertèbres. Votre poitrine remontera aussitôt. Lorsque vous marchez, gardez la tête droite, élargissez les épaules, respirez à fond; en vous tenant plus droite vous aurez gagné quelques centimètres, mais surtout vous vous sentirez plus légère, « mieux dans votre peau ».

Si vous avez des rides des yeux: étendez une bonne crème spéciale par petites touches légères autour des yeux, en partant du nez et en remontant. Gardez-la toute la nuit. Pour réussir, il faut persévérer. Si vous avez des rides de la bouche: le rictus qui va des narines aux commissures des lèvres, ce sont le découragement et l'amertume qui s'inscrivent là, combattez-le au moyen d'une crème nourrissante que vous appliquerez tous les jours en partant du menton et en remontant vers les joues.

Les accidents dus à l'alcool coûtent chaque année plus de 300 millions de francs à l'économie suisse

DECEMBRE
31
MARDI

ferme toute la journée pour inventaire

DECEMBRE
23
LUNDI

Carrefour est ouvert de 9h à 22h comme tous les commerces de Brügg

Pour éviter la grande affluence, faites vos achats le matin.

Carrefour Brüggmoos Bienne

Grand'rue 14 Neuchâtel

la plus grande chaîne de magasins spécialisés en photo, radio, Hi-Fi

Inter Discount
votre ami et spécialiste.

Photo Ciné Radio Hi-Fi TV

AU PREMIER ETAGE:

- TV portable
- TV noir/blanc
- TV couleur
- Chaînes Hi-Fi
- Accessoires

SERVICE TECHNIQUE SUR PLACE

Installation d'antennes, livraison, dépannage

transports trolliet neuchâtel
Dime 80

Transports et déménagements Suisse et étranger

Tél. 038 33 23 94

La Chaux-de-Fonds 039 31 42 87
Le Locle

Déplacement de pianos
Garde-meubles sec et aéré
Devis sans engagement
Prix modérés

« Fêtes » des économies

FONDUE bourguignonne
FONDUE chinoise

Fr. 24.- le kg coupé

Frédry Schneider
Boucherie chevaline
rue Fleury 12-Neuchâtel
☎ 25 22 30

VESTES 3/4 AGNEAU Fr. 345.-
MANTEAUX AGNEAU pour homme Fr. 495.-
MANTEAUX AGNEAU pour dame Fr. 545.-

blousons, vestes, manteaux enfant, etc.

Ouvert tous les après-midi
Portes-Rouges 149 Neuchâtel - Tél. 24 30 65

SHOP-IMPORT

Le meilleur parti.

A tous points de vue.

Choisir VIVA, le meilleur parti.
Puissant moteur de 1.3 L avec 59 ch (DIN), servo-freins à double circuit à disque à l'avant, tambour auto-réglables à l'arrière. Intérieur spacieux pour 5 personnes avec sièges confortables, réglables à l'avant. Coffre géant. Lave-glace électrique.

Rouler VIVA, le meilleur parti.
La Viva est d'un prix avantageux pour une contre-valeur élevée. Consommation d'essence modique et entretien économique. Faites donc un essai sans engagement!

Vauxhall VIVA Fr. 9400.-
*Prix indicatif

Vauxhall Viva
Vauxhall - un produit General Motors



M. FACCHINETTI
Portes-Rouges 1-3
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 21 33

elexa
Electricité

Appareils électriques ménagers

Vente et démonstration par personnel spécialisé

Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel

Timbres - escompte **SEVA**

Acheteurs au numéro !

Vous achetez votre journal FAN-L'EXPRESS au numéro. Vous avez appris que le papier journal a considérablement renchéri.

Savez-vous que vous pouvez nous aider EFFICACEMENT

à économiser des quantités importantes de ce précieux papier ? Comment cela ? C'est facile : achetez régulièrement

votre FAN-L'EXPRESS au même point de vente

Nous pourrions alors mieux adapter nos services à la vente.

A vendre ou à louer

pianos

neufs, à partir de Fr. 45.-

location mensuelle. Pianos à queue et orgues avantageux.

G. Heutschi, tél. (031) 44 10 82.

Vente du soir : 20 décembre.

Réparations de toute sorte de machines à laver

Tél. (024) 24 29 08.

L'annonce reflet vivant du marché

Cadeaux appréciés

POCHES DE TOILETTE MANUCURE
CHAUSSURES DE SANTÉ SCHOLL
COLLANTS DE SOUTIEN SCHOLL, VITALON

Pharmacie des Beaux-Arts
Angle av. 1er-Mars - Rue Pourtalès
Neuchâtel Tél. 24 24 00

Accordons CRÉDITS

Maximum 24 mois.
Ecrire à case postale 679, 2001 Neuchâtel.

MAM Discount

meubles MAURER

Ameublement et tapis neufs

Grande vente du stock à des prix incroyables

Tout en votre faveur !

Saisissez votre chance !

FIANCÉS ! Une chance réelle pour tous ceux qui ont besoin de meubles et tapis. Achetez maintenant votre agencement de meubles complet 3 pièces à partir de Fr. 5200.-.

Grand choix de TAPIS D'ORIENT à des prix discount dont quelques pièces tout particulièrement belles.

ÉCHANGE DE MEUBLES. Nous vous ferons volontiers une offre de reprise. Vous en serez satisfaits.

30 MOIS DE CRÉDIT à des conditions légales. (acompte 25 %)

Pourquoi pouvons-nous consentir des prix si bas ?

- Pas de représentants
- Pas de hauts loyers
- Pas de prospectus couleurs
- Pas de réclame-télévision

GARANTIE. Tous nos meubles sont fabriqués de façon conventionnelle et non « bon marché ».

HALLE DE MEUBLES DISCOUNT - BULLE MAURER & Cie
Route du Verdet 4 (sortie de ville, direction Morlon)
☎ (029) 2 74 41
— Grand parking —

Avant tout achat, rendez-nous visite. Vous serez étonnés de connaître NOS PRIX DISCOUNT extrêmement favorables. Vous pourrez voir, de plus, ce qui se fait de mieux dans les derniers modèles de meubles ! Tout ceci, à notre exposition de 2500 m².

Par exemple : parol noyer 250 cm; Fr. 1380.-; parol pallasandre Fr. 1280.-; chambre à coucher noyer dès Fr. 1480.-; chambre à coucher de rêve, Rio-pallasandre Fr. 3980.-; salon dès Fr. 690.-; salon avec lit et matelas Fr. 1580.-.

Les réservations et entreposages peuvent se faire gratuitement. Livraison dans toute la Suisse. Sur demande, nous assurons votre déplacement aller-retour depuis la gare de Bulle.

Ouverture : tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ou à tout autre moment de votre choix, sur rendez-vous.

TAPIS PERSANS

Profitez de nos prix uniques pour un cadeau de qualité.

Méched à partir de Fr. 250.- m²
Hamédan à partir de Fr. 300.- m²
Kirman à partir de Fr. 600.- m²
Nain laine et soie, 112 x 177 Fr. 5000.-
Ghom soie, 156 x 103, Fr. 7000.-
Ispahan fin, 170 x 109, Fr. 7750.-
1.000.000 nœuds au m²
Keshan fin, 210 x 136, Fr. 51.500.-
Lot varié de tapis fins et petits tapis à partir de Fr. 40.-

A. CHEYBANI,
rue de Bassenges 6,
1024 Ecublens. Tél. (021) 35 50 30.
Remboursement de la benzine pour un achat de Fr. 1000.-

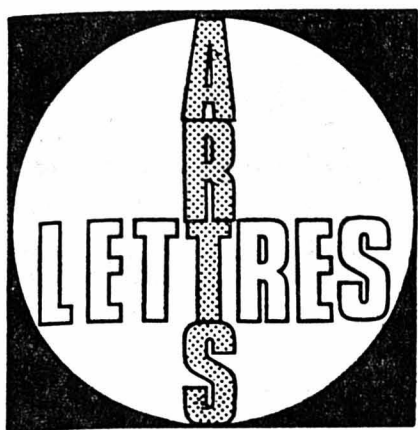
Stop, aux vols, agressions et vandalismes

Campagne d'information par :

Bureau Suisse Sécurité

Je désire une information.

Nom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____
B.S.S., case 15 2072 Saint-Blaise.



La chronique des livres de P.-L. BOREL

Textes et documents

par Marc DuPasquier

Est-il nécessaire de présenter Marc DuPasquier? Non, car la personnalité de ce pasteur aussi éminent que modeste brille aujourd'hui encore aux yeux de tous ceux qui l'ont connu. En publiant ces Textes et documents (1) de Marc DuPasquier, les Cahiers de l'Institut neuchâtelois rendent aujourd'hui à sa mémoire un très bel hommage.

Le volume s'ouvre sur un avant-propos du président de l'Institut, Gaston Clottu, puis Robert Cand, en quelques mots, définit le caractère et le tempérament de Marc DuPasquier, dont l'autorité, très réelle, venait de son ouverture à autrui: «Il n'imposait pas son point de vue; il cherchait avec son interlocuteur, l'aidant à trouver sa propre solution. Il était de ces hommes qui vous rendent intelligents.» Un homme austère? «Non pas: il était trop rempli de la grâce d'émerveillement devant toute beauté, toute amitié, trop ennemi de toute lourdeur pour manquer d'humour; le sien était savoureux, non dénué parfois d'une pointe de malice.» C'est Robert Jequier qui, dans l'introduction, va nous dire qui était Marc DuPasquier. Fils de pasteur, né à Coffrane en 1883, il a pour professeur, au gymnase de Neuchâtel, Philippe Godet, à la Faculté indépendante de théologie, Louis Aubert. Il suit à Berlin les cours de Harnack. A partir de 1908, il est évêque dans la région minière de Saint-Etienne. De 1911 à 1921 il est pasteur du Chambon-de-Tence, sur quoi il est appelé par la paroisse du Locle où il restera jusqu'en 1935. De 1935 à 1948, il est pasteur à Neuchâtel, et de 1943 à 1951 il est le premier président du Conseil synodal de l'Eglise nouvelle, à la suite de la fusion dont il a été l'un des principaux artisans.

Ce qui frappe d'emblée dans une personnalité comme celle de Marc DuPasquier, c'est que tout en étant pasteur et homme d'Eglise, il a toujours été très simple et très humain. Jamais on ne le sent préoccupé de jouer son rôle d'ecclésiastique ni d'acquiescer une quelconque dignité. Il exerce son ministère en France durant quatorze ans sans avoir reçu la consécration pastorale, et il ne l'acceptera, à l'âge de 38 ans, qu'à une condition: certains termes de la liturgie seront changés ou supprimés. Parler, prêcher, pontifier? Certes, le

pasteur a une fonction à remplir, mais le premier de ses devoirs est de «vivre chrétiennement. Non pas blanchir la façade, mais assainir l'intérieur.» Car «les gens sont moins sensibles à la prédication parlée qu'à la prédication vécue. Ils sont sensibles au spectacle d'une vie conséquente. Ils s'attachent moins au fonctionnaire de l'Eglise, au prédicateur, à l'officiant, au prêtre, qu'au chrétien. Les gens sont sensibles à l'authenticité... et aussi les enfants des pasteurs.»



Marc DuPasquier.

Ce problème des enfants de pasteurs, comme Marc DuPasquier en sent bien le tragique! «Religieusement gavés et blasés, moralement abandonnés, père et mère accaparés par les œuvres et les activités! Les devoirs prennent la place du devoir.» En fait, les enfants de pasteurs sont les premiers à tout voir et à tout comprendre, souvent dès l'âge le plus tendre: si l'écart entre la manière dont le pasteur parle et la manière dont il vit est par trop grand, rien ne va plus. Les

enfants de pasteurs sont voués au paganisme et les fidèles se détournent de l'Eglise qui les trahit.

«Le moins qu'on demande au pasteur et à sa femme — et c'est aussi le plus — c'est d'être des chrétiens.» Sur ce point, Marc DuPasquier n'avait guère d'illusions, puisqu'il avoue n'avoir guère trouvé Jésus que dans la vie de très humbles et de très simples chrétiens. «On veut que l'Eglise protestante enfin s'édifie sur les principes mêmes de la Réforme? Voilà les pierres qu'il nous faut: des chrétiens.» On mesure par là l'erreur de ceux qui, une fois Marc DuPasquier disparu, ont voulu une Eglise forte, efficiente, autoritaire, dynamique, autrement dit une Eglise de façade. Quand la façade est tout, il n'y a bientôt plus rien derrière. La débauche de l'Eglise actuelle le montre bien.

Mais, pour Marc DuPasquier, être chrétien ne signifie nullement être étroit d'esprit. Très sensible, très ouvert, très intelligent, Marc DuPasquier s'intéressait à tout. Il connaissait bien Florence et s'était longtemps attaché avec son ami Pierre Jeannot au couvent de Saint-Marc, à Santa Croce et à Santa Maria Novella. Il aimait profondément la musique, Bach, Mozart, Beethoven, Debussy. Il l'aimait pour elle-même, non comme un ornement servant à embellir le culte, mais en tant que substance même du culte. C'est dire qu'il sentait fort bien ce que tant de pasteurs ne sentent pas: c'est qu'une vocation d'artiste, quand elle est authentique, est toujours de nature religieuse.

Ce désir de tout réunir amenait Marc DuPasquier à tout purifier. Si l'homme et le chrétien ne font qu'un, c'est l'homme tout entier qui est régénéré. Marc DuPasquier avait compris que la beauté est inhérente à l'œuvre, qu'elle en est la vérité même, et que le goût, loin d'être une simple question d'appréciation individuelle, est une conscience; ce qui interdit de séparer le fond et la forme. C'est ce sens merveilleux de l'intégrité, basé sur l'humilité et la douceur, qui faisait de Marc DuPasquier un véritable aristocrate, c'est-à-dire un aristocrate de l'esprit et du cœur.

P. L. B.
1) Marc DuPasquier. Textes et documents. Choisis et introduits par Robert Jequier avec la collaboration de Robert Cand. Cahiers de l'Institut neuchâtelois. Editions de la Baconnière.

NOTES DE LECTURE • NOTES

Eric Walter. **GOAL! LE FOOTBALL, UN LANGAGE UNIVERSEL.** (La Cité-L'Age d'homme.) Le football, c'est l'image même de la vie. Guhl disait un jour à Eric Walter: «Tu éduques un jeune homme pendant des années pour en faire aussi bien un homme qu'un footballeur, et puis un jour tu le confies à un entraîneur qui lui explique comment il faut descendre un adversaire pour être certain de gagner un match et de toucher une forte prime. Il y a un passage de l'école à la vie qui est souvent terrifiant.» En réalité, seul le sens du fair play est pour un footballeur un facteur de progrès; seul il lui assurera une vraie gloire. Football légendaire d'un passé encore proche, découpage des grands événements, analyse des systèmes de jeu et des styles nationaux, portraits de tous les acteurs, dirigeants, arbitres, supporters, entraîneurs, joueurs, Eric Walter parvient à nous entraîner jusqu'au cœur des stades à l'heure des foules en délire. Mais s'il sait captiver ou révéler l'envers d'un décor, il peut aussi forcer à la réflexion par un recul salutaire, permettant alors d'apprécier l'ensemble du phénomène football à l'intérieur de notre société.



Beckenbauer et Bransch.

Jacques Folch-Ribas. **UNE AUREOLE BORÉALE.** Roman. (Robert Laffont.) Le temps d'un été, sur la rive sud du golfe du Saint-Laurent, cette mer intérieure qui est l'une des merveilles du monde. Pierre, qui vit seul, de la pêche et de la chasse, rencontre Marie, qui est là en vacances, dans une villa. Au garçon sauvage, elle va apprendre à lire et à écrire, le temps d'un été. Il y a dans ce roman tout ce qui fait les histoires immortelles: deux enfants, une passion sans tache, une nature vierge, la beauté partout, dans les cœurs, sur le ciel, la terre et la mer.



Albert Anker. Paysan lisant.

Roland Ruffieux. **LA SUISSE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES.** (Payot Lausanne.) La Suisse à la fin de la première guerre mondiale, la grève générale et ses conséquences, la grande période de prospérité de 1923 à 1929, la crise mondiale, la naissance de l'hittlerisme, le rôle des fronts en Suisse que l'auteur exagère sans doute quelque peu, la réaction profonde du peuple suisse tout entier devant la politique et les crimes du nazisme, le redressement national, puis les débuts de la seconde guerre mondiale, tels sont les thèmes que traite l'auteur, professeur aux universités de Fribourg et Lausanne. En fait, l'étude de l'entre-deux-guerres montre clairement que c'est là le creuset d'où est sortie l'époque actuelle. Le gouvernement exercé par l'ensemble des partis, les articles économiques de la constitution, les assurances sociales, la paix du travail, la politique d'ouverture au monde s'y sont préparés, comme aussi d'autres éléments, moins positifs, de notre système économique: la méfiance envers les fortes personnalités et la tendance à la xénophobie. Ceux qui ont vécu ces années auront plaisir à retrouver des figures connues, un Musy, un Motta, un Minger, et les générations plus jeunes apprendront ce que fut cette Suisse d'entre-deux-guerres.

C'est le premier tableau d'ensemble des Cités du Livre en Suisse romande, de leurs trésors, des facilités qu'elles offrent à la recherche. Ce sont les directeurs de ces vénérables institutions qui nous les présentent. La deuxième partie du Cahier analyse le fait de la lecture aujourd'hui. Qui lit-on? Que lit-on? Un éditeur, un libraire, un lecteur, un écrivain y répondent. Mais la lecture est aussi une science et une quête, de plus en plus technique. Des professeurs se prononcent sur cet aspect de la question. Vient ensuite un chapitre sur «ce vice impuni, la lecture», suivi de questions sur le journal, les mass media, la bibliophilie et les bandes dessinées. Un très beau Cahier, richement illustré, qui offre la reproduction de pièces rares de nos bibliothèques ou celle d'œuvres picturales du XX^e siècle inspirées par la lecture.

Philippe Jaccottet. **REMARQUES SUR PALÉZIEUX.** (Editions Bertel Galland.) Une excellente petite étude sur le peintre et graveur valaisan, Gérard de Palézieux, relevant avec bonheur tout ce qu'il a d'honnête, de fidèle, de traditionnel, dans le sens le plus élevé et le plus noble du terme. Un artiste essentiellement modeste, qui en notre siècle de bruit et de fureur s'est voué au mystère, au silence, au recueillement.

Jean Dubois et René Lagane. **NOUVELLE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS.** (Librairie Larousse.) Une nouvelle grammaire qui tient compte des apports de la linguistique contemporaine et des nouvelles méthodes d'analyse, tout en conservant dans la mesure du possible les dénominations traditionnelles.

P. L. B.

LA LECTURE ET LES CITÉS DU LIVRE. (Alliance culturelle romande. N° 20. Novembre 1974.) Le nouveau Cahier de l'Alliance culturelle romande est consacré à la lecture, qui, selon l'éditorial de Weber-Perret, reste le principal moyen d'aller à la découverte de l'esprit des autres et de son propre esprit. La première partie du Cahier présente les six bibliothèques cantonales romandes ainsi que la bibliothèque

discount berthoud



NOS VINS EN MAGNUMS

CÔTES-DU-RHÔNE A.C. 1973	Plan de Dieu - Domaine de Cabassole	8.-	le magnum
BROUILLY A.C. 1973		11.50	le magnum
SAINT-AMOUR A.C. 1973		12.20	le magnum
MORGON A.C. 1973		12.50	le magnum
JULIENAS A.C. 1973		12.50	le magnum
CHÂTEAUNEUF DU PAPE A.C. 1971		12.50	le magnum
FLEURIE A.C. 1973		13.20	le magnum
MOULIN-À-VENT A.C. 1973		14.60	le magnum

CORCELLES

Rue de la Gare 7

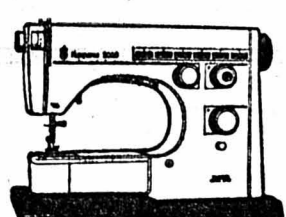
MORAT
Bernstrasse 22

NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 46,
Chavannes 23

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Progrès 111a

"La meilleure"



UN CADEAU apprécié pour Noël

Démonstration au magasin Reprises de toutes marques. Facilités de paiement

A. GREZET
Seyon 24-24 à Neuchâtel
Tél. (038) 26 50 31.

Husqvarna
La Suédoise



HERO-TISMIE
Livres français, films, magazines, photos, gadgets. Tout pour l'hygiène moderne. Toutes les dernières nouveautés. Documentation discrète, sans engagement, contre Fr. 1.- en timbres. **POUR ADULTES SEULEMENT**

RESA

recouvre rapidement et à peu de frais vos comptes impayés

RESA

RECouvreMENTS SA

16, rue de l'Hôpital
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 27 49

Meubles d'occasion à vendre

provenant d'échanges :

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser aux entrepôts Meubles Meyer - Bôle (NE)

samedi matin de 8 à 12 heures

AUTOMOBILISTES ! Prenez la direction Colombier - Bôle. Grande place de parc.

Grand concours de Noël des maitres-bouchers de Neuchâtel et environs

Devinez son poids et GAGNEZ OSCAR

Bulletin de participation à déposer dans la tirelire prévue à cette intention dans toutes les boucheries des districts de Boudry, Neuchâtel et Val-de-Ruz. Là d'autres bulletins de participation sont à votre disposition

nom _____ prénom _____

rue _____

NP _____ localité _____

signature _____

poids exact kg g

OSCAR un sacré vantard !

La célébrité lui est un peu montée à la tête, et dans sa porcherie il ne cesse de parader devant ses congénères en exhibant son portrait paru dans les journaux. Il vous rappelle toutefois que vous n'avez plus qu'aujourd'hui pour jouer et vous souhaite une dernière fois bonne chance !

DIFA S.A.* Nous devons vous le dire!

PLACE DU PORT
SAINT-AUBIN (NE)
Tél. (038) 55 23 16

P



* SALON ANGLAIS
CANAPÉ-LIT ou FIXE

● DIFA SÉLECTIONNE POUR VOUS
LES MEILLEURES FABRICATIONS D'EUROPE
LES PLUS BEAUX MODÈLES



* SALON
TRADITION
AVEC APPUIS-TÊTE

- DIFA N'A PAS DE VITRINES
- DIFA N'A PAS D'EXPOSITION LUXUEUSE
- DIFA VEND DIRECTEMENT DANS LE DÉPÔT
- DIFA **PEU DE FRAIS GÉNÉRAUX**
- DIFA **PRIX IMBATTABLES**



* SALON
GRAND STANDING
RECOUVERT
CUIR OU VELOURS

- ACHETER CHEZ **DIFA S.A.**
- C'EST RÉALISER UNE PREMIÈRE ÉCONOMIE
- NOUS COMBATTONS LES SUPERBÉNÉFICES
- NOUS LUTTONS CONTRE L'INFLATION

DIFA S.A., LE VÉRITABLE DISCOUNT DU MEUBLE, ÉCRASE LES PRIX
TOUS LES MEUBLES SONT GARANTIS ● NOUS LIVRONS DANS TOUTE LA SUISSE ● FACILITÉS DE PAIEMENT

« Meubles rustiques espagnols »

Maintenant **gratuit**
un vaporisateur élégant et pratique,
garanti un an, pour tout achat de
parfum ou d'eau de toilette à partir de
Fr. 30.- à la Parfumerie Tripet.

Parfumerie F. Tripet
Seyon 8, Neuchâtel

TISSUS
modernes en stock
laine et synthétique
Centre de couture
BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

**Dépannage
radio TV rapide**
Toutes marques, spécialistes cou-
leurs.
Tél. 24 57 77.
JEANNERET & Co
Seyon 30 - Neuchâtel - Fahys 123.

Manteau vison

Pleines peaux - taille 38-40, porté
2 fois, 2950 fr.

Tél. (024) 24 22 88, entre 12 h et
13 h 30.

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exé-
cutées par le garage H. Comtesse.
Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

Ecriteaux en vente au bureau du journal

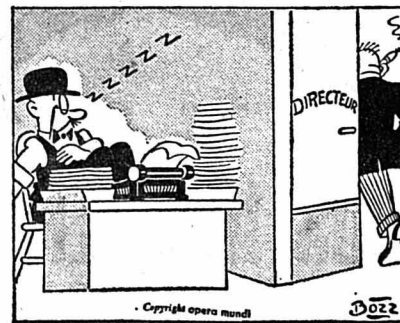
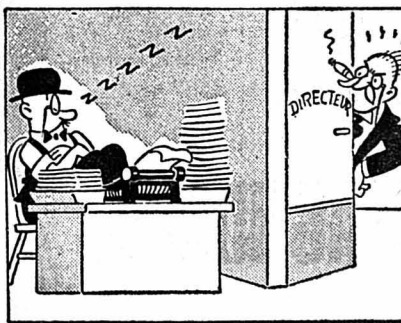
YVES PILLER pendulier

Tél. (038) 25 20 19.

Réparation - vente - achat - res-
tauration de pendules anciennes
et modernes.

Atelier, Saars 18, Neuchâtel,
vente, Chavannes 13, l'après-midi

**S
U
B
I
T
O**



Nouveau à **MIGROS!** Nouveau

Une bonne nouvelle pour le cinéaste amateur : « filmer »
le son et l'image en même temps grâce à la

Caméra Chinon 255 XL «Direct-Sound»

une caméra de haute qualité, simple à manier.
... Zoom électrique, viseur Reflex, mesure de la lumière par cellule CDS, régle-
age automatique du diaphragme déclenchable, etc.,

avec micro et coffret

GARANTIE 1 ANNÉE

Film Kodachrome II Super 8, avec piste sonore 21.50

990.-

* (En vente dans les)
Marchés Migros

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Evasions
18.30 (C) Avant-première sportive
18.45 (C) Météo pour dimanche
18.50 (C) Le manège enchanté
18.55 (C) Typhelle et Tourteron
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Temps présent
21.25 (C) Angoisses
22.30 (C) Reflets
22.55 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 (C) Heinrich Schliemann
11.10 Reprise
17.30 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Kassensturz
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Les eaux secrètes du Nord
21.15 (C) Ici Berne
21.35 Elvira Madigan
23.00 Téléjournal
23.15 Acker's Club

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 Heures sur la une
14.05 TV scolaire
16.15 TV scolaire
17.15 TV scolaire
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.15 Minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 24 Heures sur la une
20.15 Chéri-Bibi
20.30 Les Shadocks
20.35 La cloche tibétaine
21.30 Le temps de l'oubli
22.30 24 Heures dernière

FRANCE II

14.00 (C) R.T.S.
14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.15 (C) Témoins
19.00 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) La passagère
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Le pain noir
22.05 (C) Grands chefs d'orchestre
22.55 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'Ile aux enfants
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Paul et Virginie
20.10 (C) Traits de mémoire
20.35 (C) Le barbier de Séville
22.25 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 (C) Divagari
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Situazioni e testimonianze
20.10 (C) Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Medicina oggi
22.05 (C) La grande manovra
22.55 (C) Telegiornale
23.05 (C) Prossimamente

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, les tziganes et l'opérette. 16.40, pour les enfants. 17.10, pour les jeunes. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Quand grande le fleuve. 22.05, le septième sens. 22.10, ici Bonn. 22.25, téléjournal, météo. 22.50, L'ami. 0.25, téléjournal.

ALLEMAGNE II

11 h, pour les petits. 16.30, initiation à la physique. 17 h, téléjournal. 17.10, pour les jeunes. 17.40, plaque tournante. 18.20, pour les petits. 18.55, Barbapapa. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, Les rues de San-Francisco. 21.15, téléjournal. 21.30, le choc. 22.55, vendredi-sports. 23.25, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 23 h, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 7.20, une fenêtre par jour. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, histoires en couleurs. 11.05, spécial neige. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. Les aventures de Clarence. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 13 h, la tartine. 14.05, trait d'union. 15.05, l'agenda culturel.

16.05, feuilleton, L'ami Constant. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse allemande, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20.30, le concert du vendredi, l'ensemble vocal de Lausanne, le cœur de la Cité, Lausanne, le Chœur de chambre de l'Ecole normale de Bienne, le Chœur du Collège Voltaire de Genève et l'Orchestre de Chambre de Lausanne. 23 h, informations. 23.10, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, études (4). 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocolonne, enfances d'écrivains, Marcel Pagnol. 10.45, université radiophonique internationale, les problèmes actuels de la sociologie de la musique. 11 h, les chemins de la connaissance, la responsabilité (fin). 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 11.55, le disque des enfants. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, au pays du blues et du gospel. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, le magazine économique. 20.30, la foi et la vie. 21 h, CRPLF, hommage à Gustave Roud (4). 21.30, face à la vie. 22.15, entre-lignes. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, réveil en musique. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 9.30, La robe bariolée de dame musique. 11.05, guide touristique sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, Radiocolonne. 15.05, le médecin répond. 15.15, le disque de l'auditeur malade. 16.05, concert pour le 17. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, agenda des manifestations. 19 h, sport. 19.15, actualités. 20 h, musique sur le thème « Suisse ». 21.15, théâtres de poche. 22.20, revue de presse. 22.30, rapide de nuit.

IMPRIMERIE CENTRALE
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

HOROSCOPE

La matinée favorisera les travaux délicats et les études approfondies. L'après-midi n'aura guère d'aspects notables.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront francs, généreux et doués pour les études, mais très impulsifs et irritables parfois.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Relaxez-vous au maximum.
Amour: Vous aurez des projets avec l'être cher. **Affaires:** Conservez les engagements que vous avez pris.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Ne fréquentez pas les lieux enfumés. **Amour:** Ne portez pas encore un jugement définitif. **Affaires:** Il faudra vous montrer circonspect.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Fumez le moins possible. **Amour:** Sachez reconnaître vos torts. **Affaires:** Cherchez à trouver un terrain d'entente.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Vous consommez trop de sucreries. **Amour:** Ne vous lancez pas dans des aventures hasardeuses. **Affaires:** Vous travaillerez dans de nouvelles conditions.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Tributaire de votre moral donc excellent. **Amour:** Des nouvelles vous réjouiront. **Affaires:** Excellente journée sur tous les plans.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Ne consommez pas trop de café. **Amour:** Ne vous prononcez pas encore.

Affaires: Débarrassez-vous des choses les plus urgentes.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: N'abusez pas de vos forces. **Amour:** Votre attitude désinvolte n'est pas appréciée. **Affaires:** Faites preuve de courage.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: N'interrompez pas votre nouveau régime. **Amour:** Agissez loyalement; vous serez récompensé. **Affaires:** Vous vous trouverez dans une situation complexe.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Veillez à votre hygiène alimentaire. **Amour:** Ne mélangez pas sentiment et intérêts. **Affaires:** Vous aurez la possibilité d'augmenter vos revenus.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Supprimez définitivement les sauces et crèmes. **Amour:** On vous témoignera des sentiments chaleureux. **Affaires:** Vous obtiendrez des résultats si vous vous montrez clairvoyant.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

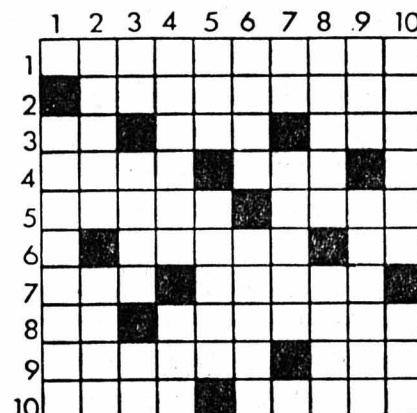
Santé: Évitez de fumer en cours de matinée. **Amour:** Vous prendrez de bonnes dispositions. **Affaires:** De nombreuses occupations animeront la journée.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Ne consommez pas trop de condiments. **Amour:** Vous interviendrez efficacement dans une affaire. **Affaires:** Vous obtiendrez un avantage appréciable.

MOTS CROISÉS

Problème N° 99



HORIZONTELEMENT

1. Eléments d'atolls. 2. Exaspère. 3. Fleuve. — Voit passer l'eau qui fait marcher un moulin. — A son gardien. 4. Se montra retors. — Mot féminin. 5. Qui s'y frotte s'y pique. — Son château domine l'Indre. 6. Fait rêver une starlette. — Symbote. 7. Rivière alpestre. — Auteurs de fameux Propos. 8. Chef-lieu. — Eléments d'une marotte. 9. Broches d'assemblage. — Se dépose dans une pièce. 10. Se tient au marché. Les mousquetaires en portaient.

VERTICALEMENT

1. La jeune est une amoureuse. 2. Sorte de tuile. — Temps de repos. 3. Note. — Colline, ville ou village. — Peut menacer. 4. Leurs flots sont légers et colorés. — Fait d'hiver. 5. Epoque. — Dépend d'une commune. 6. Est touché par un soldat. — S'ajoute à une planche pour l'élargir. 7. Lac. — Se jette dans la Caspienne. 8. Pierre de montre. — Un costaud l'enleva. 9. Se trouvait dans l'escarcelle. — Compris. 10. Ancienne mesure française. — Possessif.

Solution du N° 98

HORIZONTELEMENT: 1. Prosaïsme. 2. Crêpe. — Styx. 3. Li. — Elée. — Sa. 4. Emir. — Boutis. 5. Memère. — Sep. 6. A. — Peurs. — Ré. 7. Toi. — Elevé. 8. Ides. — Uri. — E. 9. Ti. — Eternue. 10. Enflure. — SS.
VERTICALEMENT: 1. Clématis. 2. Prime. — Oudin. 3. Ré. — Impie. — F. 4. Opérée. — Sel. 5. Sel. — Rue. — Tu. 6. A. — Eberluer. 7. Iseo. — Serré. 8. St. — Us. — Vin. 9. Mystère. — Us. 10. Exaspérés.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage
Roulade de porc à la choucroute

LE PLAT DU JOUR:

Roulade de porc à la choucroute

4 fines tranches de porc, 600 g de choucroute, 2 oignons, 1 pincée de cummin et 1 de paprika, moutarde, beurre, 1 cuillerée à soupe de baies de genièvre. Badigeonnez chaque tranche de viande de moutarde. Salez, saupoudrez de cummin et de paprika. Etalez une couche de choucroute, quelques baies de genièvre et des rouelles d'oignon. Formez 4 roulades que vous maintenez à l'aide d'un bâtonnet. Faites fondre le beurre dans une cocotte. Déposez-y les roulades que vous faites dorer au four (température moyenne) pendant environ 20 minutes. A ce moment, joignez la choucroute restante et continuez la cuisson douce pendant encore 1 heure (maximum).

Votre beauté

Choisissez bien votre fard à paupières. Gras, il tient bien mais il alourdit. Liquide il s'étale mieux. Pour l'étaler, poudrez d'abord les paupières, soit au pinceau, soit du bout des doigts et estompez en oblique, vers le haut de la tempe en dégradant la teinte. Si vous voulez éclaircir des cheveux châtains clairs, ayez recours à la camomille allemande qui, loin d'abîmer vos cheveux, les fortifie. Versez-en 150 g dans une casserole, contenant un litre d'eau, laissez bouillir le mélange durant quelques secondes, laissez infuser cinq minutes puis filtrez le mélange obtenu. Utilisez l'infusion après votre shampoing comme dernière eau de rinçage.

Conseils pratiques

Le champagne se sert frappé mais non glacé, c'est-à-dire à une température de 6 à 8°, pour que le liquide mette à peine une buée légère sur le verre où on le verse; il exhale ainsi tout son arôme. Les raisins secs sont très nutritifs et ils conservent les propriétés du raisin frais. Si, en prenant votre pain chez le boulanger, il vous semble léger, c'est qu'il est bien cuit, son volume est au maximum de ce que la pâte peut donner et sa densité la plus faible possible. Pour éplucher, facilement, les poivrons verts, plongez-les pendant cinq minutes dans de l'eau bouillante salée.

Omelette soufflée

(Pour 4 personnes) Ingrédients: 6 œufs, une petite pincée de sel, un paquet de sucre vanillé, 4 cuillerées à soupe de sucre fin, du beurre, un pot de confiture au choix. Battez 6 jaunes d'œufs avec le sucre fin et le sucre vanillé. Ajoutez-y les blancs d'œufs battus en neige bien ferme avec une pincée de sel. Faites chauffer du beurre dans une poêle et faites-y cuire votre omelette d'un côté. Mettez au four. Rebouvez la moitié de l'omelette avec la confiture. Repliez-la et servez. Préparation: 20 minutes. Cuisson: 10 minutes.

A méditer

Pour être heureux avec les êtres, il ne faut leur demander que ce qu'ils peuvent donner. Tristan BERNARD

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Des eaux chaudes dans le sous-sol sibérien

De véritables océans souterrains d'eaux thermales et de vapeurs surchauffées ont été décelés dans l'immensité sibérienne. La Sibérie occidentale repose sur une sorte de gigantesque chaudière dont la température atteint, par endroits, 140 degrés, et qui se trouve enfouie à une profondeur variant de 1000 à 3000 m sur une longueur et une largeur de plusieurs centaines de kilomètres. Cette eau et cette vapeur pourront faire tourner des turbines et chauffer des villes entières et des serres pour la culture de légumes et de fruits. Ainsi, dans la région de Tioumen, on obtient par forage 200.000 m³ d'eau chaude par jour. La ville d'Omsk est chauffée avec l'eau chaude souterraine et la cité d'Oulan-Oudé possède, depuis plusieurs années, de vastes serres chauffées grâce à ces eaux souterraines. (ACI)

Lunettes pour daltoniens

Les médecins H. Rosenstock et D. Swick du laboratoire de recherches de la Marine américaine, à Washington, ont, pour la première fois, mis au point des lunettes pour la correction du

daltonisme. Cette affection héréditaire, qui ne frappe généralement que les individus de sexe masculin, se traduit par une incapacité à reconnaître le rouge et le vert. Les lentilles correctives sont composées de trois filtres optiques, disposés en bandes verticales, ce qui permet au daltonien de distinguer les couleurs en bougeant la tête latéralement. (Fe)

Du pétrole à 4000 mètres sous la mer

Le navire océanographique américain «Glomar Challenger» a décelé du pétrole à 4200 mètres sous l'océan Indien, au large des côtes de Tasmanie. C'est le plus profond gisement sous-marin, découvert à ce jour. Le même navire avait déjà trouvé du pétrole, en 1968, au cours d'un forage de 3580 mètres, sous l'Atlantique dans le golfe du Mexique. Ce navire, qui a réalisé plus de 500 forages sous-marins en six ans, est équipé d'un système anti-roulis et d'un dispositif qui lui permet de forer en mer même par «gros temps». Le trépan n'est stoppé que lorsque les vagues dépassent 6 mètres. (ACI)

DESTINS HORS SÉRIE

JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

VADIER LE VERTUEUX



Rose réussit à ne rien laisser paraître de la répulsion qu'elle éprouve. De sa jolie démarche souple et nonchalante, elle avance vers l'individu, arborant un sourire irrésistible. «Peux-tu obtenir pour moi quelques instants d'entretien avec le président du comité de sûreté générale, citoyen?» L'homme éclate d'un rire égrillard: «Le veillard! Si j'étais à sa place, je sais bien comment nous emploierions ces minutes d'entretien, comme tu dis! Quel est ton nom?»

RÉSUMÉ: Rose de Beauharnais vient intercédier auprès de Vadier en faveur de son ex-mari, considéré comme traître à la patrie. Elle est reçue par un huissier... admiratif.



Rose esquisse une moue, comme si elle était prête à fondre en larmes. «C'est que j'ai absolument besoin de lui parler! Quand puis-je revenir? Quand peut-il me recevoir?» Elle insiste tellement que l'huissier tente une nouvelle démarche auprès de Vadier. Par la porte restée entrouverte, elle l'entend qui vante les charmes de la jolie solliciteuse. «Alors, toi aussi, Grouchon! l'interrompt Vadier. Après Tallien, Barère et Réal, tu as été séduit par la générale! Eh bien moi, je ne me laisserai pas embobiner. Je ne recevrai pas la citoyenne Beauharnais!»



«Je suis la citoyenne Beauharnais.» Le cerbère s'esclaffe: «A belle pouliche... beau harnais!» Il rit grassement de ce qu'il considère comme un mot d'esprit. Rose fait mine de le trouver spirituel et s'efforce de rire. «Crois-tu que le citoyen Vadier pourrta me recevoir?» demande-t-elle pour l'empêcher de poursuivre ses plaisanteries oisives. «Attends là, je vais voir ça tout de suite!» Il disparaît dans le bureau et en ressort presque aussitôt, annonçant que le citoyen Vadier ne la recevra pas.



Après cet échec, Rose a beau adresser suppliques et mémoires au comité de sûreté générale, elle n'obtient rien. Entre-temps, Beauharnais envoie sa lettre de démission et quitte son armée, sans attendre d'en avoir reçu l'autorisation. Il arrive à l'improviste, dans son uniforme réutilisé, rue Dominique («Saint» étant banni du vocabulaire révolutionnaire). «Avez-vous perdu l'esprit?» s'écrie Rose en le voyant. Vous promener à Paris dans cette tenue! Mais vous risquez de vous faire arrêter dans l'heure qui vient!

Demain: Il faut prévoir le pire

NOTRE FEUILLETON

Plaidoyer pour un amour

par Michelle Cambards

24

ÉDITIONS JULES TALLANDIER

Donc, demain soir, à son retour, Michel lui annonçait qu'il était enfin décidé à parler pour faire éclater son innocence. Sur ce point, elle avait gagné ou, plutôt, l'amour avait gagné!

Encore une fois, elle se félicita d'avoir eu, la veille, le courage de risquer le tout pour le tout. Michel avait réagi au-delà de ses espérances et jamais il ne lui avait témoigné tant de passion.

Ah! si seulement il avait accepté de se défendre au moment du procès ou même dans les quinze jours suivants, tout eût été plus facile. Maintenant, la partie allait être dure à jouer, car le procureur ne manquerait pas d'arguments à leur opposer. Premièrement, il trouverait bizarre que Varennes ait attendu si longtemps avant d'affirmer son innocence et soupçonnerait Christine d'avoir bâti une fausse histoire. Forcément, le mariage de l'avocate avec l'inculpé ne jouerait pas en leur faveur.

Restait évidemment la carte Morny. Celui-ci devait en principe arriver le 12 décembre, c'est-à-dire dans quatre jours. Christine n'avait pas encore parlé à Michel de la fameuse lettre de ce mystérieux individu. Mais elle avait l'intention de la montrer demain lorsqu'ils établiraient les grandes lignes de leur offensive.

Elle comptait beaucoup sur ce Jacques Morny pour qu'il lui fournît, à elle, des indices susceptibles d'étayer sa thèse. Ne prétendait-il pas qu'il était en possession d'éléments qui

éclairaient l'affaire Varennes sous un jour nouveau? Un secret qu'il devait divulguer à son retour?

Oui, mais si, comme le craignait le père de Michel, ce Morny n'était qu'un mythomane?

«Nous réussirons quand même!» se dit-elle intérieurement.

Pendant le reste du trajet, elle pensa intensément au moindre détail de «l'affaire Varennes».

A midi douze, le train stoppa en gare Saint-Lazare. Christine sauta sur le quai et se dirigea vers la sortie. Tout à coup, elle aperçut Nathalie Delorme qui descendait d'un wagon de première classe.

«Tiens! songea l'avocate. Comment se fait-il qu'elle aille à Paris? M^{me} Pichon m'a dit hier que la mort de M^{me} de Liancourt était imminente. C'est une question de deux ou trois jours et la belle Nathalie n'a pas du tout l'air frappé. Elle semble même très gaie!»

Intriguée, Christine suivit machinalement l'ex-fiancée de Michel. L'une derrière l'autre, elles sortirent de la gare et traversèrent la cour de Rome. Soudain, Nathalie s'immobilisa sur le trottoir tandis qu'une splendide voiture s'arrêtait devant elle. La nièce de M^{me} de Liancourt se retourna brusquement et interpella l'avocate qui se tenait à deux ou trois mètres d'elle.

«Puisque vous m'avez suivie jusqu'ici, voulez-vous également profiter de la voiture?»

Christine hésita à peine. En la défiant ainsi, Nathalie ne s'attendait certes pas à la voir accepter et il serait amusant de la dérouter. En outre, une conversation avec la belle M^{lle} Delorme pouvait être fort intéressante.

«Pourquoi pas?» répondit-elle d'un ton suave. Je n'ai jamais eu l'occasion de monter dans une aussi luxueuse voiture.

CHAPITRE VIII

L'auto roulait déjà depuis un quart d'heure et Christine

s'inquiétait peu de savoir quand elle serait priée de descendre. Tout en faisant semblant de se prélasser avec insouciance, la jeune avocate observait attentivement ses deux compagnons.

Le visage tendu, Nathalie paraissait ruminer quelque chose. A part trois mots en espagnol qu'elle avait jetés au conducteur en montant en voiture, elle s'était cantonnée dans un mutisme que personne n'avait encore rompu.

Quant au chauffeur, c'était un garçon très brun et très antipathique. Son regard, sa bouche et ses mains dénotaient un personnage lâche et cruel. Il rappelait tout à fait les traits des films de gangsters.

«Quel rôle jouait dans la vie de Nathalie le propriétaire de cette auto? Le rejoignait-elle déjà à Paris du temps où elle était fiancée avec Michel? On était aujourd'hui jeudi et, chaque jeudi, M^{lle} Delorme se rendait dans la capitale pour y suivre des cours de langues étrangères. Ce brun oilivâtre serait-il son professeur d'espagnol? Drôle de professeur! Ses cours n'avaient certainement pas lieu à la Sorbonne.

En arrivant aux Champs-Élysées, Nathalie se décida enfin à parler:

«Ou peut-on vous déposer, maître? Vous êtes sans doute attendue quelque part pour le déjeuner?»

«Non. Je n'ai pas de rendez-vous avant six heures, ce soir, mais laissez-moi m'importer où, je trouverai bien un restaurant, répondit Christine, désolée de quitter cet étrange couple sans avoir satisfait sa curiosité.

A sa grande surprise, Nathalie lui dédia un charmant sourire.

«Puisque vous êtes toute seule, vous pourriez peut-être déjeuner avec nous? Je proposais à l'un de nos plus qu'aimables. Nous avons tant de choses à nous dire, c'est le moment ou jamais.

Ainsi, la belle M^{lle} Delorme passait à l'offensive! Cependant, Christine était prête, non seulement à se défendre, mais à attaquer.

Toutefois, pour cacher son jeu, elle parut hésiter:

«C'est que... je ne voudrais pas être importune, dit-elle en lançant un coup d'œil embarrassé du côté du conducteur.

«J'espère que ce n'est pas lui qui vous donne des scrupules? Mais, j'y pense, j'ai oublié de vous présenter mon vieil ami Esteban Cortez.

Meubles SEGALO PESEUX

Grand-Rue 38

CE SOIR OUVERT jusqu'à 22 h.

Exposition sur 5 étages

Tél. 31 13 33



Restaurant BEAU-RIVAGE
Pierre Mühlemann
Neuchâtel
Tél. 25 47 65

Menu de Noël

Déjeuner
25 décembre 1974

- LES 4 FINES CLAIRE
 - L'OXTAIL CLAIR EN TASSE
 - LES FILETS DE SOLE NANTUA
 - LE RIZ CRÉOLE
 - LE DINDONNEAU FARCI AUX MARRONS
 - LES ENDIVES BRAISÉES
 - LES CHOUX DE BRUXELLES AU BEURRE
 - LES POMMES BERRY
 - LE SOUFFLÉ GLACÉ MANDARINE
- Prix : Fr. 38.—
Réservez votre table

On cherche prêt de Fr. 40.000.—

intérêts de 10%

Sécurité absolue, garantie sur biens immobiliers.

Ecrire sous chiffre 28-300823 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

SANDY-CLUB,
bar-dancing, Nods
(nouvelle direction).
"THE GAMBOLS"

vendredi et samedi
de 20 h 30 à 2 heures.

Jeunesse rurale
neuchâteloise

CAMP DE SKI THYON

du 20 au 25 janvier 1975.

Renseignements :
Tél. (038) 42 12 84.

La bonne
cuisine
café
du Théâtre

Beau choix
de cartes de visite
à l'imprimerie
de ce journal

Hôtel de la Gare, Auvernier MENU DE NOËL

- Consommé au porto
 - Filets de perches au beurre
 - Pommes nature ou Terrine maison
 - Gigot d'agneau
 - Jardinière de légumes
 - Pommes croquettes
 - Salade mélangée
 - Bûche de Noël
 - Friandises
- Service compris, par personne
Fr. 26.—
Tél. (038) 31 21 01

Se recommande :
FAMILLE J.-P. BRULHART

Hôtel de la Gare, Auvernier MENU DE SYLVESTRE

- Terrine maison garnie
 - Consommé au cherry
 - Châteaubriand
 - sauce du patron
 - Bouquetière de légumes
 - Pommes du chef
 - Salade mimosa
 - Coupe de neige moscovite
- Danse et cotillons compris
par personne : Fr. 35.—
Tél. (038) 31 21 01

Se recommande :
FAMILLE J.-P. BRULHART



CADEAU...
une idée

JACQUES
GRISONI

ROUGE
PINOT NOIR

Propriétaire-
encaveur
GRESSIER
47 12 36

SAMEDI 21 DÉCEMBRE 1974,

DÈS 20 H 30

GRAND BAL

au restaurant de l'ancien
stand, La Chaux-de-Fonds

organisé par

LA JEUNESSE RURALE
NEUCHATELOISE

orchestre : Golden star



NEUCHATEL

sera ouvert

le lundi 23
fermée les 25 et 26 décembre.

La Rotisserie Bourguignonne

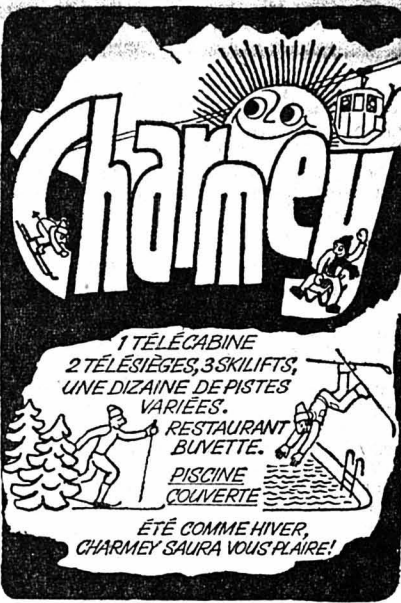
RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE
AVENCHES — ☎ (037) 75 11 22

Cuisses de grenouilles fraîches

Notre menu pour 2 personnes
avec vin blanc et rouge et
café.
Tout compris : Fr. 60.—

Pour Saint-Sylvestre :
Menus à Fr. 30.— et 42.—
Veuillez réserver vos tables
S.V.P.

Membre du 17-656



TEMPLE DU BAS - NEUCHATEL

Dimanche 22 décembre 1974, à 16 h 30

Oratorio de Noël

J.-S BACH

Orchestre de chambre de
La Chaux-de-Fonds
Chœur Bach de Berne

- D. BORST, soprano
- C. PERRET, alto
- O. DUFOUR, ténor
- CH. OSSOLA, basse
- Direction : THEO LOOSLI
- Prix des places : Fr. 22.—, 20.—, 16.—, 14.—, 10.—
- réductions pour élèves, apprentis, AVS.
- Location : Hug Musique S.A., Neuchâtel.
- Tél. (038) 25 72 12.



Hôtel des Communes

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

A. Welti

VOUS PROPOSE :

MENU DE NOËL

MENU COMPLET : Fr. 30.—
SANS 1er PLAT : Fr. 26.—

LE CHARIOT DE CRUDITÉS

LA SOUPE AUX MOULES

LA DINDE DE NOEL
LES MARRONS ET
LES PETITS CHOUX
LES POMMES BERNY

LA SALADE VERTE

LE FROMAGE

LA BUCHE DE NOEL GLACÉE

Les soirées de Saint-Sylvestre et Petit Nouvel-An à l'enseigne de la Brocante
seront animées par l'orchestre MORENA 3 musiciens.

Veuillez réserver votre table au (038) 57 13 20.

Le restaurant sera fermé mardi soir 24 décembre dès 16 h.

PETIT NOUVEL-AN, SAMEDI 11 JANVIER 1975

MENU DE ST-SYLVESTRE

FR. 60.—
MENU AVEC ORCHESTRE
ET COTILLONS

LE PATÉ EN CROUTE
DES BIFFINS

LE CONSOMMÉ
AUX CHEVEUX D'ANGES

LA QUENELLE DE BROCHET
GRAND-MÈRE

LE CORDIAL DES CHIFFONNIERS

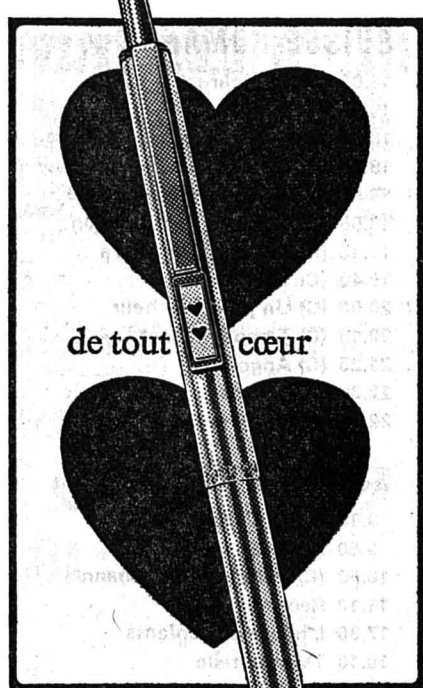
LA GRILLADE DU BROCANTEUR
LA SALADE

LE BRIC-A-BRAC DE FROMAGES

LE CHAUDRON DE FRUITS
DES ANTIQUAIRES

LE PORTE-BOHNEUR
DES FERRAILLEURS

PAPER MATE



Paper Mate avec Powerpoint.
Stylo à bille de qualité garanti
à vie. Écrit dans toutes les posi-
tions: même la tête en bas. Un
stylo à bille qui plaît et fait plaisir.

Paper Mate doré Fr. 39.50

Hôtel du Vaisseau Petit-Cortailod

Vu le grand succès de ces dernières
années, il serait prudent de réserver
sans tarder votre table pour vos repas
de Sylvestre et Nouvel-An.

Le renommé orchestre Errijean's
conduira le bal qui sera réservé aux
dîneurs.

Noël ouvert

Menu : Fr. 25.—

- Filets de perches au beurre
- Dinde fraîche farcie aux marrons
- Petits choux de Bruxelles
- Pommes paille
- Salade

Dès ce jour, il sera servi à toute heure

l'excellente saucisse
au foie

(de la boucherie maison).

Famille Ducommun. Tél. 42 10 92.

RÉVEILLONNEZ A L'HOTEL DU CHEVAL-BLANC, A SAINT-BLAISE avec l'orchestre LES RADIANs.

Excellent menu à Fr. 45.—
Réservez votre table Tél. 33 30 07.



Joyeux Noël
et heureux
réveillon

Merci

chères clientes, de la grande confiance que
vous nous avez témoignée tout au long de
cette année.
Notre principal souci est de vous servir selon
vos désirs particuliers. Peut-être davantage
encore en cette période de fête où vous vous
faites un point d'honneur à réussir de succu-
lents repas.

Laissez-nous vous guider dans votre choix
et vous conseiller en matière de cuisson.
N'oubliez pas que la réussite se décide déjà
à l'achat !

Nous avons un très grand choix de spécialités
de viande, gageons que vous y trouverez
celles que vous désirerez.

Nous vous offrons des viandes de toute
première qualité auxquelles nous avons mis
tous nos soins à les apprêter comme elles
l'exigent, ne laissant rien au hasard.

Choix et qualité avec un service impeccable
en plus.

Boucherie-charcuterie
W. Bolliger
rue des Parcs 82
Tél. 25 10 95

Boucherie-charcuterie
R. Margot
rue du Seyon 5
Tél. 25 66 20 - 25 66 21

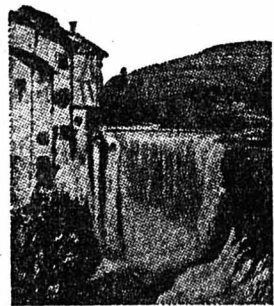


L'Etude de M^e Bernard CARTIER notaire
et

Marie-Françoise BOUILLE-WILDHABER avocate
A MARIN

SERA FERMÉE

du 23 décembre 1974 au 3 janvier 1975.



L'Ecluse lieu dit
« Le Gor » vers 1840

LE GOR

Café-restaurant de l'Ecluse

MENU

de Sylvestre et de Nouvel-An

Menu complet Fr. 32.—

sans 1er plat Fr. 28.—

Musique -

Ambiance.

Réservez votre table :

tél. 25 06 00.

Famille H. Mentha

HORS-D'ŒUVRE VARIÉS
ou PATÉ

☆☆☆

CONSOMMÉ JULIENNE

☆☆☆ /

LES TROIS ROTIS

JARDINIÈRE DE LÉGUMES

POMMES FRITES

SALADE MÉLÉE

ou FILETS MIGNONS AUX MORILLES

NOUILLES

SALADE MÉLÉE

☆☆☆

PLATEAU DE FROMAGES

COUPE MAISON

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

POUR VOS REPAS DE FÊTES

Veau - Porc - Bœuf et agneau
1^{re} qualité

Grand choix de porc fumé

Jambon à l'os, jambon de lait,
jambonneaux, palettes, côtelettes

Langues de bœuf

fumées, salées et fraîches

Pour vos vol-au-vent :

Ris de veau - Cervelles - Quenelles

Beaux lapins du pays-
poulets et dindes

Pour vos soupers :

Notre excellente charcuterie fine
et jambon de campagne ;
salami Citterio, mortadelle,
et notre fameux pâté en croûte

Prière de passer vos commandes à temps



HOTEL-RESTAURANT DE LA MOUETTE

Vaumarcus. Tél. (038) 55 14 44.

Réouverture : samedi 21 décembre

Menus à disposition pour les fêtes.

Par la même occasion Daniel Falconi et Mme Droz
présentent à leur fidèle clientèle, leurs meilleurs
vœux pour la nouvelle année.

CHAUFFAGES-INST. SANITAIRES

pārli+cie

ALFRED MENTHA fondé de pouvoir
5, rue Monruz, 2000 Neuchâtel
tél. (038) 25 30 79

présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs
vœux à l'occasion de l'année nouvelle.

Restaurant
bar-dancing

LE VERDET PORTALBAN

Menu de Saint-Sylvestre

DÉLICES DES LANDES A LA GELÉE
OU VOL-AU-VENT PRINCESSE

CONSOMMÉ DOUBLE AU SHERRY AUX DIABLOTINS

MIGNONS DE BŒUF HENRI IV
CŒUR DE PALMIER A LA PROVENÇALE
EPINARDS A L'ITALIENNE
POMMES PARISIENNES
SALADE MIMOSA

ORANGE FLAMBÉE NORVÉGIENNE

Cotillons-musique-attraction

Fr. 35.—

Réservez votre table.
Tél. (037) 77 11 04.

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
TÉL. 038 - 24 63 63

Je désire Fr.

Nom

Prénoms

Rue

Localité

Informations suisses

Bilan des travaux fondés sur le rapport Oswald

BERNE (ATS). — L'état-major du groupement de l'instruction du département militaire fédéral a publié jeudi un document qui renseigne sur l'état des travaux fondés sur le rapport Oswald...

bre de points. Il s'agit notamment d'une meilleure information (particulièrement sur les possibilités et la mission de notre armée, la position du soldat isolé par rapport à l'ensemble, le sens de l'activité individuelle)...

Au moment du bilan, le commandant de corps Hirschy devait relever dans son allocation que, si les trois quarts de toutes les propositions ont été réalisées et s'il « existe des signes certains d'une amélioration en cours, il est encore prématuré de porter un jugement définitif sur la valeur réelle des résultats obtenus ».

Zurich et Genève: bandits français arrêtés

GENÈVE (ATS). — La police genevoise a annoncé jeudi l'arrestation de six Français, cinq hommes et une femme, qui avaient commis de nombreux cambriolages et des agressions en Suisse.

Relations diplomatiques avec la Corée du Nord

BERNE (ATS). — A l'occasion de la réception officielle d'une délégation de la République populaire démocratique de Corée, jeudi, par le département politique, les gouvernements suisse et nord-coréen sont convenus d'établir des relations diplomatiques et d'accréditer dans les deux capitales des ambassadeurs.

Allocation de renchérissement pour le personnel de la Confédération

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a fixé dans sa séance du 18 décembre l'allocation de renchérissement mensuel pour le traitement du personnel de l'administration fédérale en 1975.

Pessimisme des consommateurs

ZURICH (ATS). — 70 % des Suisses estiment que la situation économique du pays s'est détériorée pendant ces six derniers mois. L'évolution pour les mois à venir se heurte également à un scepticisme croissant.

maines: celui des instructeurs, tant en ce qui touche la relève que la formation (abaïssement de l'âge de la retraite, formation et perfectionnement des connaissances, réforme des écoles militaires à l'E.P.F., création en 1975 d'une école centrale pour sous-officiers instructeurs)...

La question des écoutes téléphoniques en commission

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national chargée d'examiner l'initiative parlementaire Gerwig (soc.BS) concernant la protection de la vie privée a poursuivi ses délibérations.

VAL-DE-RUZ

Treize habitants de plus à Dombresson

Le dernier recensement a dénombré 1104 habitants à Dombresson, soit 13 de plus que l'an dernier à pareille époque.

VALAIS

Filette écrasée sous un bus

(c) Une filette de trois ans, la petite Cathia Huegla, habitant avenue Maurice Troillet à Sion a été écrasée hier par un bus sous les yeux de sa maman.

JURA

Préfecture de Delémont: M. Stadelmann en tête

De notre correspondant: La Fédération de district du parti socialiste avait à désigner hier soir son candidat officiel à la succession du préfet Parrat.

Autour du monde en quelques lignes

Violent affrontement au Sahara espagnol

MADRID (AFP-AP). — Onze personnes ont été tuées jeudi au cours d'un affrontement entre la police territoriale secondée par la légion et un groupe de quinze rebelles, près de Tifariti, au Sahara occidental.

Attentat à Londres

LONDRES (AP). — Une bombe a explosé jeudi soir près de l'ambassade américaine, à proximité du magasin « Selfridge » dans Oxford Street, a annoncé Scotland-Yard.

VAUD

Piéton tué à Epalinges

(c) Un accident mortel s'est produit hier, vers 18 h 30, sur la route Berne-Lausanne au lieu dit « La Croix-Blanche », à Epalinges.

LA TOUR-DE-PEILZ

Collision frontale: quatre blessés

(c) Hier, vers 13 h 25, une voiture de livraison, circulant en direction de Montreux, s'est déplacée à gauche pour dépasser un cyclomotoriste sur un tronçon à trois voies et est entrée en collision frontale avec une automobile valaisanne circulant en sens inverse.

BURSIENS

Il quitte la route...

(c) Hier, vers 17 h 30, sur l'autoroute Genève-Lausanne, entre Bursins et Rolle, Karl Staffler, 26 ans, du Grand-Saconnex, circulait en voiture en direction de Lausanne lorsque celle-ci se mit à zigzaguer avant de dévaler un talus.

GRANDCOUR

Vacances scolaires

La commission scolaire a fixé, de la manière suivante, les vacances de fin d'année et les relâches de février pour les classes primaires et enfantines du groupement scolaire de Grandcour.

NEUCHÂTEL

Enfant renversé

Au volant d'une auto, M. M. I., âgé de 21 ans, d'Hauterive, circulait peu avant midi rue des Saars, en direction est. A la hauteur du chemin du Mail, il a renversé le jeune Yvon Roud, âgé de 12 ans, d'Hauterive qui traversait la chaussée en courant du nord au sud.

SAINT-BLAISE

Etape routière importante

(c) Une opération décisive a été menée sous de puissants projecteurs toute cette nuit sur le chantier de la RN 5 au cœur de Saint-Blaise. En effet, la dalle faitière du nouveau passage inférieur sous la ligne du chemin de fer du BN de la route Saint-Blaise — Marin a été coulée.

MARIN

Budget accepté

(c) Siégeant hier soir en séance ordinaire, le Conseil général de Marin - Epagnier a accepté par 36 voix sans opposition et une abstention le budget 1975 présentant un déficit présumé de 18.720 francs.

Résultats de la Loterie «Seva»

BERNE (ATS). — Les lots suivants sont sortis lors du tirage de la 220ème loterie de la «Seva», opéré publiquement et sous contrôle officiel, à Berne, le 19 décembre:

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Journée d'attente

EN SUISSE, la séance d'hier fut l'une des plus stables de l'année avec une grande majorité de titres répétant leur estimation de la veille. Les écarts de cours s'inscrivent à la hausse et l'attitude du public porte plutôt sur les actions nominatives que sur les titres au porteur.

PARIS remonte la pente et les acheteurs sont surtout plus pressants aux secteurs de l'alimentation et des pharmaceutiques tandis que les fonds publics s'effritent. Il est impossible pour l'instant de déterminer s'il s'agit d'un départ ou d'une simple réaction technique après un recul de plusieurs semaines.

MILAN se contente de progressions limitées et ne profitant qu'aux industrielles. Comme les conditions italiennes sont présentement parmi les plus précieuses de l'Europe occidentale avec celles de la Grande-Bretagne, il ne faut pas s'attendre à une ascension boursière de grande portée.

FRANCFORT, plus prudent, se cantonne dans une attitude terne et animée par la crainte de voir les exportations handicapées par une monnaie nationale...

Table with columns: Groupes et sous-groupes, 13 déc., 12 déc., Fin 1973, max., min., min., max. Rows include Industrie, Métaux, Chimie, Consommation, Electricité, Divers, Finance et assurances, Banques, Sociétés financières, Cies d'assurances, Indice général.

NEUCHÂTEL

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include Banque nationale, Crédit foncier neuchât., La Neuchâteloise ass., Gardy, Cortaillood, Cossanoy, Chauv et ciments, Dubied, Dubied bon, Ciment Portland, Interfood port., Interfood nom., Navigation Niel priv., Girard-Perregaux, Paillard port., Paillard nom.

LAUSANNE

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Ateliers constr. Vevey, Editions Rencontre, Rinozo & Ormond, La Suisse-Vie ass., Zyma.

GENÈVE

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include Grand-Passage, Charmilles port., Physique port., Astra, Monte-Edison, Olivetti priv., Fin. Paris Bas, Alumettes B., Elektrolux B., S.K.F.B.

BALE

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include Pirelli Internat., Baloise-Holding, Ciba-Geigy port., Ciba-Geigy nom., Ciba-Geigy bon, Sandoz port., Sandoz nom., Sandoz bon, Hoffmann-L.R. cap., Hoffmann-L.R. jce., Hoffmann-L.R. 1/10.

ZURICH (act. suisses)

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include Swissair nom., Swissair port., Union bques suisses, Société bque suisse, Crédit bque, Eque hyp. com. port., Eque hyp. com. nom., Bque pop. suisse, Bally port., Bally nom., Elektro Watt, Holderbank port., Holderbank nom., Juvena port., Juvena bon., Motor Columbus, Italo-Suisse, Réass. Zurich port., Réass. Zurich nom., Winterhour ass. port., Winterhour ass. nom., Zurich ass. port., Zurich ass. nom., Brown Boveri port., Saurer, Fischer, Jelmoli, Hero, Landis & Gyr, Nestlé port., Nestlé nom., Roco port., Alu. Suisse port., Alu. Suisse nom., Sulzer nom., Sulzer bon., Von Roll.

ZURICH (act. étrang.)

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include Alcan, Am. Metal Climax, Am. Tel. & Tel., Beatrice Foods, Burroughs, Canadian Pacific, Caterpillar Tractor, Chrysler, Coca Cola, Control Data, Corning Glass Works, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, EXXON, Ford Motor Co, General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Elec., Goodyear, Honeywell, I.B.M., International Nickel, International Paper, Internat. Tel. & Tel., Kennecott, Litton, Marcor, Mitsui, Mobil Oil, Monsanto, National Cash Register, National Distillers, Philip Morris, Phillips Petroleum, Procter & Gamble, Sperry Rand, Texaco, Union Carbide, U.S. Steel, Warner-Lambert, Woolworth F.W., Xerox, AKZO, Anglo Gold, Anglo Americ., Machines Bull, Italo-Argentina, De Beers I., General Shopping, Imperial Chemical Ind., P&Honeywell-U.K., Philips, Royal Dutch, Sodec, Unilever, A.E.G., B.A.S.F., Degussa, Farben, Bayer, Hoechst, Farben, Messersch., R.W.M., Siemens, Thyssen-Hütte, Volkswagen.

FRANCFORT

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include A.E.G., B.A.S.F., B.M.W., Daimler, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Farben, Bayer, Hoechst, Farben, Karstadt, Kaulhof, Mannesmann, Siemens, Volkswagen.

MILAN

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include Assic. Generali, Fiat, Finsider, Italcementi.

AMSTERDAM

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, Bols, Heineken, Hoogovens, K.L.M., Robeco.

TOKIO

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, Hitachi, Honda, Kirin Brew., Komatsu, Matsushita E. Ind., Sony, Sumi Bank, Takeda, Tokyo Marine, Toyota.

PARIS

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include Air liquide, Aguilante, Cim. Lafarge, Citroën, Fin. Paris Bas, Fr. des Pétroles, L'Oréal, Machines Bull, Michelin, Péchiney-U.K., Perrier, Peugeot, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain.

LONDRES

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, De Beers, Electr. & Musical, Imperial Chemical Ind., Imp. Tobacco, Rio Tinto, Shell Transp., Western Hold., Zambian anglo am.

NEW-YORK

Table with columns: 13 déc., 12 déc., 11 déc., 10 déc., 9 déc., 8 déc., 7 déc., 6 déc., 5 déc., 4 déc., 3 déc., 2 déc., 1 déc. Rows include Allied Chemical, Allumin. Americ., Am. Smelting, Am. Tel. & Tel., Anaconda, Boeing, Bristol & Myers, Burroughs, Canadian Pacific, Caterp. Tractor, Coca-Cola, Colgate Palmolive, Control Data, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastmann Kodak, Ford Motors, General Electric, General Foods, General Motors, Gillette, Goodyear, Gulf Oil, I.B.M., Int. Nickel, Int. Paper, Int. Tel. & Tel.

Indice Dow Jones

Table with columns: 18 déc., 19 déc. Rows include Industrielles, chemistes de fer, services publics, volume.

Cours des billets de banque

Table with columns: Achat, Vente. Rows include Angleterre (1 £), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 ptas.), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 lt.), Norvège (100 cr. n.), Portugal (100 esc.), Suède (100 cr. s.).

Cours des devises

Table with columns: Achat, Vente. Rows include Etats-Unis, Canada, Angleterre, Allemagne, France étr., Belgique, Hollande, Italie est, Autriche, Suède, Danemark, Norvège, Portugal, Espagne, Japon.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT DES MARCHANDS D'OR 19.12.74 or classe traifaire 254/156 20.12.74 argent base 399

Des complots surgissent afin de barrer la route à Giscard d'Estaing et Chirac

Après le « putsch » du jeune « capitaine » aux dents longues Jacques Chirac, que vont faire les « maréchaux » du gaullisme historique ?

En fait, les « vieux » gaullistes attendent le jeune nouveau « patron » de l'UDR au tournant. Aux tournants plus exactement.

Premier tournant : Chirac a plaidé le danger d'un virage « atlantiste ». Il semble bien, après le sommet Giscard-Ford de la Martinique, que le tournant est pris.

Deuxième tournant : le remaniement de janvier. Chirac pourra-t-il, en tant que premier ministre et secrétaire général de l'UDR, premier parti (en nombre) de la coalition gouvernementale empêcher certains projets que l'on prête, dans les rumeurs des couloirs parlementaires et des salles de rédaction parisiennes, au président de la République : accroissement des pouvoirs de Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, arrivée au Quai d'Orsay de l'atlantiste-type, Jean Lecanuet, actuel garde des sceaux, pro-américain à tous crins. Mercredi matin, interviewé sur Europe numéro un, Lecanuet a lancé une véritable opa politi-

que. Le « leader » des démocrates-chrétiens non seulement a déclaré que depuis le premier ministre pouvait devenir secrétaire général de l'U.D.R., il n'y avait pas de raison pour que lui ministre de la justice ne parle pas désormais publiquement et librement au nom de son propre parti. Et d'approuver fermement, au lendemain du « sommet » franco-américain, la politique étrangère du président de la République. Comme s'il voulait dire que maintenant, il n'aurait pas de scrupules pour accepter de s'installer au Quai d'Orsay.

Notre téléphone de Paris

Troisième tournant : l'échéance du Conseil national élargi qui doit être « démocratisé » par un nouveau secrétaire général.

En attendant, quoique silencieux, les « barons » organisent soigneusement leur contre-offensive avant de déclencher dès que Chirac ratera un de ces trois « tournants ».

Tout d'abord une « tendance », comme dans le parti socialiste, s'est très officiellement créée au sein du groupe parlementaire U.D.R., baptisée « groupe d'étude et de réflexion ». C'est Debré, qui en tire les ficelles. Elle réunit une quinzaine de députés (sur 184), pas des vedettes mais des « penseurs » et des « tacticiens ». Un « noyau » qui pourrait, selon certains, grossir jusqu'à trente ou cinquante.

TOUR DE FRANCE

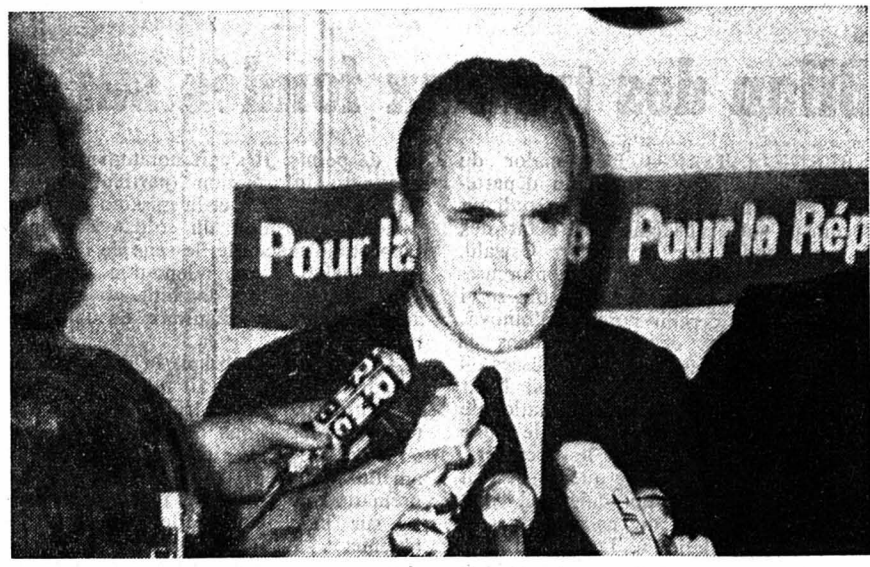
Chaban-Delmas, qui n'a pas digéré le croc-en-jambe de Chirac lors de l'élection présidentielle, aurait l'intention de prendre sans délai son bâton de pèlerin du gaullisme et de parcourir toute la France pour rameuter les gaullistes de la base.

GUICHARD

L'élection mercredi par le groupe parlementaire de ses 20 représentants de droit au comité central du mouvement a été une bataille ouverte entre amis et adversaires de Chirac. Et cette fois, il s'agissait d'une affaire de « barons » puisque Olivier Guichard qui apparaît à certains comme le chef possible de

la coalition anti-Chirac était candidat. Il a été élu avec le plus grand nombre de voix : 94 sur 145 votants. Une sorte de plébiscite.

Si les « quinze » se comptent quarante ou quarante-cinq c'est un demi-succès mais la possibilité administrative de créer, un jour, un groupe parlementaire autonome. S'ils sont soixante, c'est une victoire et une menace grave pour Chirac, pour sa position personnelle au gouvernement, dans la coalition majoritaire et dans le mouvement gaulliste. C'est aussi le risque d'une « contagion » et d'un effritement de la majorité.



Un nouveau souffle pour Chaban-Delmas ? (Téléphoto AP)

SUITE Politique de détente mise en cause

Mais, le Sénat américain l'a assortie d'une condition que le Kremlin considère comme une immixtion inacceptable dans ses affaires intérieures : à savoir l'obligation pour l'URSS de favoriser l'émigration de ses citoyens, et en particulier des juifs désireux de s'établir en Israël.

Le prix à payer a apparemment été jugé trop élevé par les dirigeants soviétiques, qui n'ont pas hésité à dénoncer publiquement la tractation à la veille de la décision définitive du Congrès américain. On estime en effet que le texte de loi sur la clause de la nation la plus favorisée sera approuvé avant la fin de la semaine et n'attendra plus que la signature du président Ford pour entrer en application.

Plusieurs points demeurent cependant entourés d'un certain mystère. Le 15 octobre dernier, le sénateur Jackson, qui s'est fait le champion des candidats soviétiques à l'émigration annonçant qu'un accord avait été conclu entre Washington et Moscou aux termes duquel 60.000 personnes seraient autorisées chaque année à quitter l'URSS. Le Kremlin ne manqua pas de froncer quelque peu les sourcils, du fait qu'un tel accord laissait supposer qu'il avait cédé aux pressions américaines sur ce point.

Moscou ne pouvait apparemment pas laisser passer un argument qui risquait de ternir son image de super-puissance intrinsèque à l'égard du monde capitaliste. Devant la commission sénatoriale des finances, M. Kissinger devait reconnaître

le 3 décembre dernier qu'il lui était impossible de confirmer l'existence d'un accord de ce genre. « Si je devais proclamer qu'il existe un accord formel entre nos deux gouvernements au sujet de l'émigration en URSS, cette déclaration serait immédiatement contestée par le gouvernement soviétique », avait-il dit. Le chef de la diplomatie américaine, qui était en possession de la mise au point de M. Gromyko, avait ajouté qu'aux yeux des Soviétiques, le problème de l'émigration représentait une question purement intérieure « qui ne peut faire l'objet d'une négociation internationale ».

Le fait que M. Kissinger ait paré expressément d'un accord « formel » laissé cependant supposer qu'il pouvait exister un arrangement officieux.

Le « sommet » de Vladivostok est intervenu depuis lors et a été qualifié de « triomphe » par le gouvernement américain, qui n'a fait aucune allusion à la bombe qui se préparait à éclater et qui risquait de jeter un certain froid dans les relations entre les deux pays.

Y a-t-il eu un revirement de la part du Kremlin ? Si un accord est bien intervenu entre Moscou et Washington, la lettre de M. Gromyko le rejétait sans équivoque, ce qui laisserait supposer que M. Brejnev a pu être contraint de faire marche arrière.

AU MOMENT OU

Il est intéressant de constater que la mise au point soviétique intervient au moment où le Soviet suprême est réuni à Moscou pour approuver le nouveau

budget. M. Brejnev a fondé une partie de politique sur la détente avec l'Ouest, en laissant entendre, qu'elle aurait un effet bénéfique sur l'économie intérieure de l'URSS. Mais il a été également révélé au Soviet suprême que l'industrie lourde — source de la puissance militaire — se verrait accorder la part du lion dans le nouveau budget, aux dépens des biens de consommation.

Pour répondre au mécontentement des consommateurs soviétiques, peut-être était-il opportun d'en rejeter la responsabilité sur les « ennemis de la détente » américains.

UN FAIT PAR JOUR

Cette vérité...

Entre Washington et Moscou, il y a comme un défaut. Si l'économie soviétique a la grippe, c'est le Kremlin qui tousse. Et les informations de l'autre nuit indiquent que le Politburo fait de la température. A propos du commerce avec les Etats-Unis. Au sujet de l'émigration juive. Et tout cela, deux semaines après le sommet de Vladivostok qui avait été, nous avait-on dit, un inimaginable succès. Pauvre Gerald !

Quelqu'un, dans cette affaire politico-commerciale, n'a pas dit la vérité. Quelqu'un, dans cette affaire, a pris ses désirs pour des certitudes. Et voici que maintenant les lendemains déchantent. Et que, sortant toute nue de son puits, la vérité se prépare à nous faire une bronchite. Soignons-la vite ! Nous avons sous les yeux, dans son texte d'origine, la lettre de Kissinger au sénateur Jackson. Je ne puis pas tout transcrire. Mais j'affirme que le message de Kissinger précisait nettement, dans son 2ème paragraphe, que Washington avait été prévenu que Moscou avait accepté le truc — excusez-moi du terme — : clause de la nation la plus favorisée contre ouverture des frontières russes à l'émigration juive.

Il y est nettement précisé que la Maison-Blanche et le Kremlin sont d'accord sur ce point. Mieux encore, Kissinger, dans sa lettre à Jackson (3ème paragraphe) indiquait que les menaces, sanctions ou condamnations ayant pu frapper les candidats à l'émigration l'avaient été « en violation des lois soviétiques » et que « toute la situation serait normalisée ». Dans sa lettre, Kissinger énumérait, en 7 points, les caractéristiques de l'accord pour le moins verbal passé avec les Soviétiques. Et c'est pourquoi, tout fier de son nouveau succès, il invitait Jackson à baisser quelque peu l'abat-jour de ses réquisitoires.

Ce que lisant, le sénateur avait pris sa plus belle plume pour répondre à « dear » et se féliciter (3ème paragraphe de sa lettre) que « toutes les sanctions et entraves mises à l'émigration ne seraient plus autorisées par le gouvernement soviétique et puis, patatra. Profitant de la réunion du Soviet suprême, le Kremlin dit qu'il n'y avait rien de fait, rien de prévu, rien de promis. Que Kissinger a pris la nuit pour le jour. Et qu'en tout cas, tout resterait comme avant. C'est un coup dur. Politiquement, il va s'agir de savoir pour qui. Et contre qui, aussi, le sénateur Jackson va être amené à réagir.

Car, le sénateur, lui, y croyait dur comme fer. Dans une conférence de presse en date du 20 octobre, il avait claironné aux quatre vents qu'un traité commercial, et un texte facilitant l'émigration juive « serait, de toute manière, signé en décembre ». De fait, il n'y a eu pas. C'est la chose la plus claire. Ce qu'il y a de clair, c'est également ceci. Jackson déclara en octobre avoir reçu des assurances concernant le fait que le quota de juifs autorisés à quitter l'URSS serait porté de 60.000 à 130.000. Bernique. Ce n'était que de la poudre aux yeux. Qui donc a joué ainsi le grand numéro de l'illusionniste ?

L'image de l'URSS que « dear » veut faire admettre n'est pas tout à fait la vraie. Il s'en faut. Des exemples ? En voici. Vladivostok fut une victoire. Vladivostok ? On ne se figure pas ce qui s'est passé à Vladivostok ! Si, on le sait. On sait que la TV soviétique a censuré le discours de Ford, et passé sous silence tout ce qui concernait « les sentiments amicaux de l'Amérique à l'égard du gouvernement soviétique ». On vient de s'apercevoir que Brejnev avait refusé de discuter de tout ce qui concernait le problème de l'énergie. Et que le Kremlin était plus intéressé à développer ses relations avec le tiers monde qu'à partager avec les Etats-Unis le savoureux gâteau des relations commerciales. Kissinger aurait-il parfois des pertes de mémoire ?

L. GRANGER

Kissinger demande des concessions à Israël

TEL-AVIV (AFP). — Les correspondants à Washington de « Maariv » et de « Yedioth Aharonoth » indiquent qu'une « ambiance pénible » a régné au cours de la rencontre du secrétaire d'Etat Kissinger avec M. Dinitz, ambassadeur d'Israël, au cours de laquelle celui-ci a reçu la réponse égyptienne aux propositions israéliennes. Cette rencontre, disent-ils, a été marquée par « des échanges de propos très vifs », Kissinger insistant pour qu'Israël « manifeste de la souplesse et consente des concessions très importantes ».

Ces correspondants avaient indiqué, mercredi, que la réponse égyptienne, tout en ne « fermant pas la porte à la négociation », était rédigée dans un style

« très dur » et exigeait d'Israël « bien plus que celui-ci n'était disposé à consentir ».

Selon « Haaretz », les Egyptiens ne sont disposés à aucune concession politique et veulent que la deuxième étape des négociations se limite à un retrait israélien inconditionnel en profondeur. Ils estiment que les négociations politiques « doivent avoir lieu à Genève avec la participation officielle de l'O.L.P. ».

M. Kissinger aurait dit à M. Dinitz qu'il faudra attendre les résultats des conversations Brejnev-Sadate au Caire pour être mieux renseigné sur la position égyptienne.

On indiquait à Jérusalem que contrairement aux prévisions, M. Allon, ministre des affaires étrangères, ne se rendra à Washington qu'à la fin de janvier, après la rencontre Brejnev-Sadate, et non le 10 janvier comme prévu.

EN SYRIE

Par ailleurs dans une interview accordée à la revue « Blitz » et publiée par la presse syrienne, le général Assad déclare qu'une intervention militaire américaine dans les pays arabes producteurs de pétrole serait un geste de la plus extrême stupidité.

« Si une telle opération était lancée, elle serait vouée à l'échec et n'atteindrait pas ses objectifs », dit-il.

« La simple occupation de champs pétrolifères dans des pays arabes ne donnerait pas à l'occupant le contrôle du pétrole. »

Le général Assad exprime, d'autre part, l'espoir que des initiatives en fa-

veur de la paix de la part des Etats-Unis, de l'Union soviétique et des Nations unies permettront d'éviter une nouvelle guerre au Proche-Orient. « Mais, dit-il, je n'attache pas un grand espoir à ces initiatives. »

Le 39me congrès international du Penclub qui réunit jusqu'à dimanche à Jérusalem 300 écrivains appartenant à quelque trente nations dont une quinzaine de pays d'Europe, a adopté à l'unanimité jeudi deux résolutions portant respectivement sur les décisions prises à l'encontre d'Israël par l'UNESCO et sur la paix au Proche-Orient.

La première résolution, présentée par l'Irlande et soutenue par la Suisse, déclare : « Le Pen international considère que la décision discriminatoire de l'UNESCO contre Israël, qui l'exclut de ses activités régionales et lui supprime l'aide accordée jusqu'ici, constitue une atteinte à la cause générale de la culture. »

Le sort des troupes américaines en Europe

WASHINGTON (AP). — Le nouveau Congrès américain, composé d'éléments plus jeunes et plus libéraux, pourrait se montrer plus réceptif à une idée chère au sénateur Mansfield : la réduction des forces américaines à l'étranger, dont les effectifs sont actuellement de 433.000 hommes.

Il s'en était fallu de peu, en juin dernier, que le Sénat ordonne une réduction de 76.000 hommes. La résolution déposée en ce sens par le sénateur Mansfield, leader de la majorité démocrate, n'avait été repoussée que par 46 voix contre 44.

La Chambre des représentants, jusqu'ici, était beaucoup plus réticente à une telle mesure, parce qu'elle était composée, en majorité, de parlementaires qui avaient vécu la deuxième guerre mondiale et la guerre froide.

Beaucoup de nouveaux parlementaires se font une idée de la politique étrangère à travers la guerre du Viet-nam et sont plus sensibles que leurs aînés à un engagement militaire américain à l'étranger.

L'argument économique pourrait aussi rallier des hésitants. Le sénateur Mans-

field a calculé que le retrait de 76.000 hommes représenterait une économie de 900 millions de dollars dans la balance des paiements. Le déficit ayant été de l'ordre de quatre milliards de dollars, pour les neuf premiers mois de cette année cette économie serait appréciable.

L'argument de M. Kissinger selon lequel une réduction des forces américaines saperait les négociations de Vienne, sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe, où sont basés trois quarts des « G.L.S. » outre-mer, ne paraît plus être un obstacle pour M. Mansfield et ses partisans. Les négociations se sont en effet engagées dans une impasse et certains estiment qu'il n'y a guère d'espoir qu'elles en sortent.

Or: mise en garde du shah

TEHERAN (AP). — Dans une interview exclusive à l'Associated Press, le shah a mis en garde le monde occidental contre le risque de voir une éventuelle revalorisation de ses réserves d'or provoquer « l'effondrement de tout le système monétaire ».

« Ce serait un très, très grave problème » et des augmentations du prix du pétrole « s'ensuivraient certainement », a-t-il dit à propos des interprétations qui ont été données de l'accord intervenu au sujet des stocks d'or lors des entretiens que les présidents Giscard d'Estaing et Ford viennent d'avoir à la Martinique.

« S'ils veulent nous étrangler, nous ferons comme les gens qui se noient : nous aurons recours à n'importe quoi. Il ne sera plus simplement question d'une inflation de quelques pour cent : cela pourrait aboutir à l'effondrement de tout le système monétaire. »

« Si nous perdons notre pouvoir d'achat, tout tombe », a encore averti le souverain iranien. Et la spirale de l'augmentation des prix du pétrole repartira de plus belle, avec toutes ses conséquences pour l'économie des pays industrialisés.

Le shah ne croit pas à une intervention militaire des Etats-Unis ou de toute autre puissance pour occuper les installations pétrolières arabes en cas de nouvelle crise.

« Comment pourraient-ils le faire et sous quel prétexte ? », s'est-il exclamé.

Il a néanmoins adressé en même temps un « avertissement amical » aux pays arabes qu'il a invités à réfléchir à deux fois avant d'imposer un embargo sur les livraisons de pétrole, « non par crainte d'une intervention militaire, mais pour leur propre bien-être futur ».

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

PROCHE-ORIENT

Contre Hussein
BEYROUTH (AP). — Dans une interview que publie le journal libanais pro-libyen « As Safir », les trois gardes de sécurité qui, en novembre, détournèrent un avion de la compagnie jordanienne sur la Libye, déclarent appartenir au « mouvement des officiers libres » secret, qui aspire au renversement du roi Hussein.

EUROPE

Crime politique à Paris
PARIS (AFP). — La « brigade internationale Raul Sendic » (nom d'un gauchiste emprisonné en Uruguay) a revendiqué dans un communiqué téléphonique à l'A.F.P. le meurtre du colonel Trabal, attaché militaire uruguayen à Paris dont le corps a été retrouvé dans un parking du 16ème arrondissement à Paris.

Industriel enlevé à Naples

NAPLES (AFP). — Un riche industriel napolitain du ciment, M. Moccia, a été enlevé à Naples, alors qu'il se rendait, en voiture, de sa villa aux bureaux de son entreprise, près de la gare centrale.

Giscard à la TV

PARIS (AFP). — M. Giscard d'Estaing inaugurera ce soir une nouvelle formule d'entretiens télévisés. Il répondra, en effet, en direct sur les trois chaînes de l'O.R.T.F. à quatre journalistes qui l'interrogeront sur les entretiens qu'il a eus avec MM. Brejnev et Ford et sur le sommet européen.

AMÉRIQUE

Chômage à la « general Motors »

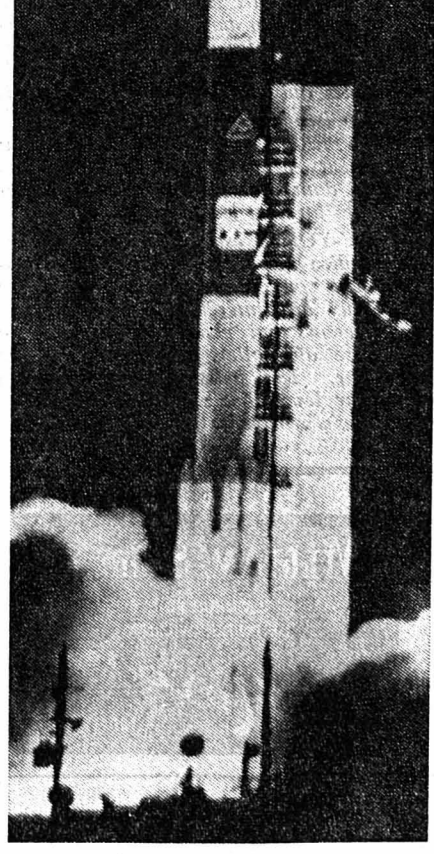
DÉTROIT (AP). — Plus d'un quart des quelque 370.000 ouvriers horaires de la « général motors » seront touchés par les mesures de mise à pied qui doivent entrer en application le mois prochain en raison des difficultés que traverse actuellement l'industrie automobile américaine.

D'ici à la fin du mois de janvier, 91.000 employés de la société seront au chômage.

Avant le rendez-vous spatial

HOUSTON (Texas) (AFP). — En vue du rendez-vous spatial américano-soviétique qui doit débiter le 15 juillet prochain, le centre spatial de Houston (Texas) et celui de Kalining, à une soixantaine de kilomètres au nord de Moscou, ont procédé à des essais de communications. Pendant dix heures, les techniciens américains et soviétiques ont été reliés par téléphones, téletypewriter et télévision.

Symphonie



CAP-CANAVERAL (Floride) (AFP). — Après un ajournement de 24 heures dû à un léger incident technique survenu au niveau du second étage de la fusée américaine thor-delta, le satellite expérimental de télécommunication franco-allemand « symphonie » a été lancé dans l'espace.

Si toutes les manœuvres délicates de correction et de transfert d'orbite, qui seront commandées directement à partir de deux stations au sol situées en Allemagne et en France, se déroulent bien, le satellite sera définitivement opérationnel au début de janvier, sur une orbite équatoriale en un point situé au-dessus de l'Atlantique au sud de l'Afrique occidentale.

Pour les responsables français et Allemands, « Symphonie » constitue le premier pas de l'Europe vers une certaine indépendance dans le domaine des télécommunications spatiales qui pourrait devenir effective au début des années 80, lorsque le nouveau lanceur lourd européen « Ariane » actuellement en construction, sera devenu opérationnel. (Téléphoto AP).

Bethléem

BETHLÉEM (AP). — Bethléem, où naquit le Christ il y a 20 siècles, prépare activement Noël.

Des guirlandes lumineuses bordent les cinq kilomètres de la route entre Jérusalem et Bethléem et sur la place de la crèche, voisine de l'église de la Nativité, des menuisiers s'affairent à monter des estrades où se feront entendre, la nuit de Noël, des chorales de divers pays.

On attend 15.000 pèlerins cette année à Bethléem contre 10.000 l'année dernière, alors que la guerre d'octobre était encore toute récente.



Après le coup de main israélien dans un village du Liban (Téléphoto AP)

La main-d'œuvre étrangère outre-Rhin

BONN (AP). — Le miracle économique est kaput », affirme Mustafa, ressortissant turc en chômage en Allemagne fédérale. Il travaillait dans l'industrie automobile. Il a été licencié le mois dernier et son espoir de trouver un autre emploi est mince.

Le nombre des chômeurs a atteint 800.000 en République fédérale, chiffre le plus élevé depuis 15 ans. On prévoit un million de chômeurs cet hiver.

Les travailleurs émigrés en République fédérale — 2,44 millions officiellement recensés, soit le contingent le plus important d'Europe — sont devenus l'objet de controverses. Jusqu'ici ils étaient les bienvenus dans les emplois non spécialisés que désertaient les Allemands. Mais aujourd'hui, avec la menace sur l'emploi, beaucoup d'Allemands ont tendance à les considérer comme un excédent. Selon un sondage, un Allemand sur deux pense que « l'excès de travailleurs étrangers » est la cause

principale du chômage. Les autorités de Bonn accentuent leurs efforts pour limiter le nombre des immigrés.

LICENCIEMENTS

Devant l'aggravation de la situation de l'emploi, le ministère du travail a donné des directives aux services spécialisés. Ceux-ci ont pour instruction d'examiner les permis de travail de 1,4 million d'étrangers arrivés dans le pays depuis moins de cinq ans. Le renouvellement du permis ne sera accordé qu'aux travailleurs ayant un emploi.

Turcs, Yougoslaves, Italiens, Grecs et Espagnols sont déjà touchés par les licenciements dans une plus grande mesure que les Allemands.

Fin novembre, 115.000 étrangers étaient sans emploi. Le taux de chômage chez les immigrés était de 4,6 %, alors que le taux national était de 3,5 %.

L'ambassade d'Italie à Bonn a signalé qu'environ 50.000 ouvriers italiens et leur famille sont rentrés en Italie au cours des 12 derniers mois.

Vos fêtes de fin d'année Chez nous

Nous vous réservons une jolie table et vous servons des menus de fête qui vous enchanteront. Commandez vos repas de fête suffisamment d'avance. Chez nous ou chez nous, passez de joyeuses fêtes. Et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

Jules Moch quitte le P.S. français

MONTPELLIER (AP). — M. Jules Moch, 81 ans, ancien ministre de l'intérieur et ancien député S.F.I.O., annonce dans l'édition d'aujourd'hui de « Midi libre » sa décision de quitter le parti socialiste.

« Des socialistes, passionnément attachés à toutes les formes de la liberté, peuvent-ils s'entendre durablement avec des admirateurs inconditionnels de l'U.R.S.S. ? » se demande-t-il, en faisant allusion à l'alliance du parti socialiste de M. Mitterrand et du parti communiste de M. Marchais.